

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

L'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas assassiné

On soupçonne les extrémistes de l'IRA



Sir Richard Sykes, l'ambassadeur britannique tué au centre de La Haye. (bélino AP)

Deux hommes en complet-veston, âgés de 35 à 45 ans, ont mortellement blessé, hier, l'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas. Plusieurs heures après l'attentat nul ne l'avait encore revendiqué et la police néerlandaise se perd en conjecture sur ses mobiles.

QUATRE BALLES

Il est tôt dans la matinée quand Sir Richard Sykes et son valet de pied, le jeune Karel Straub, sortent de la résidence de l'ambassadeur face à une église catholique dans un quartier résidentiel du centre de La Haye. Le valet ouvre la portière arrière de la Rolls Royce gris métallisé garée contre le trottoir et Sir Richard s'installe sur le siège quand les deux agresseurs, armés de pistolets de gros calibre, selon des témoins, font posément feu depuis le petit square entourant l'église à une trentaine de mètres de là. La vitre arrière de la Rolls vole en éclats, brisée par quatre projectiles dont un au moins atteint l'ambassadeur à la tête. Le valet de pied est touché à son tour et rampe à l'intérieur de la

► Suite en dernière page

Au Nicaragua

Prise d'otages

Trois extrémistes armés gardaient hier depuis 24 heures plusieurs personnes en otages dans une banque de Managua, et les autorités leur ont promis hier l'aide d'un avocat et un procès régulier s'ils se rendaient sans résistance.

Six hommes, que l'on croit être des guérilleros de gauche, ont attaqué la banque mercredi, mais ils ont été surpris par la police alors qu'ils allaient repartir. Deux sont parvenus à prendre la fuite et un devait être abattu par les policiers. Les trois autres, deux hommes et une femme, se sont alors retranchés à l'intérieur de la banque où ils ont pris quinze employés en otages.

► Suite en dernière page

Pour diriger le nouveau gouvernement marocain

Le roi Hassan choisit un socialiste modéré

Le roi Hassan II a choisi jeudi un socialiste modéré, M. Maati Bouabid, pour diriger le nouveau gouvernement marocain à la suite de la démission, la veille, de M. Ahmed Osman. La nomination de M. Bouabid a causé une grande surprise au Maroc car il n'est pas membre du Rassemblement national des indépendants, formation majoritaire que M. Osman a fondée et à laquelle il entend désormais se consacrer après six ans à la tête du gouvernement.

Agé de 52 ans, ministre de la Justice depuis octobre 1977, M. Bouabid est un ancien militant de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) parti socialiste d'opposition dont il a été exclu en juin 1977 pour s'être présenté aux élections législatives que sa formation boycottait.

Sa désignation est interprétée comme un effort pour désamorcer l'agitation sociale qui prévaut depuis le début de l'année. Le roi a manifestement porté son choix sur lui en raison de son image socialiste dans l'espoir de rétablir la paix sociale à un moment où le gouvernement traverse de sérieuses difficultés économiques.

La forte augmentation du coût de la vie a entraîné une vague de revendications salariales aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public mais le gouvernement s'est déclaré incapable de les satisfaire faute d'argent.

Ces difficultés financières résultent notamment d'une série de récoltes médiocres ces dernières années, d'une chute des cours mondiaux des phosphates — pilier de l'économie marocaine — de l'accroissement du prix du pétrole importé, comme de la forte augmentation des dépenses militaires nécessitée par la poursuite des combats au Sahara occidental. (ats, reuter)

Les cacahuètes du président Carter

— par J. WOLMAN —

Comme on le sait, un procureur spécial, M. Paul Curran, a été désigné pour mener une enquête sur l'entreprise de cacahuètes du président Jimmy Carter. Le but de sa nomination était avant tout d'empêcher que l'on soupçonne les autorités fédérales de partialité en faveur du chef de la Maison-Blanche dans leurs investigations sur cette affaire compliquée.

Quels sont les faits? M. Carter possède 63 pour cent des parts d'une entreprise qui achète des cacahuètes aux producteurs, les traite et les revend à des sociétés qui en font du beurre, de l'huile, etc. La mère et le frère du chef de l'exécutif, M. Billy Carter, sont propriétaires du restant des parts.

M. Jimmy Carter a été officiellement le responsable de l'entreprise jusqu'en juillet 1976, quatre mois avant son

élection à la présidence, quand son frère en est devenu le fondé de pouvoir. Actuellement, les intérêts du chef de la Maison-Blanche sont gérés par un de ses amis intimes, Me Charles Kirbo. Cet avocat d'Atlanta cherche à vendre l'entreprise, qui en attendant est dirigée par une société privée.

L'« affaire » est née à la suite de l'enquête ouverte il y a 17 mois sur les irrégularités qui auraient été commises à la direction de la National Bank of Georgia par M. Bert Lance, ami du président Carter, qui a dû démissionner de ses fonctions de directeur fédéral du Budget. Cette enquête touche d'ailleurs à sa fin, et le ministère de la Justice aurait l'intention de demander sous peu l'inculpation de M. Lance.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs ont constaté qu'en 1975 et 1976, l'entreprise de cacahuètes Carter a reçu de la National Bank of Georgia des prêts d'un montant total de 6,8 millions de dollars.

Le procureur Curran va essayer principalement de déterminer si une partie de cet argent a été détournée illégalement pour le financement de la campagne présidentielle de M. Carter; si la réglementation bancaire a été violée (notamment à propos du remboursement des prêts, qui n'aurait pas été effectué en temps voulu), et si le frère du chef de la Maison-Blanche a utilisé une partie des fonds prêtés à des fins personnelles.

Jusqu'à présent, il ne semble pas que le chef de l'exécutif soit personnellement impliqué dans les irrégularités qui ont pu être commises. A l'époque, l'entreprise était gérée au jour le jour par son frère. Mais M. Jimmy Carter en était encore le responsable en titre, et les livres de comptes auraient été falsifiés.

M. Curran a déclaré qu'il s'efforcera de mener à bien son enquête aussi rapidement que possible.

CANTON DU JURA
Hold-up à Bassecourt
Lire en page 9

AU CONSEIL NATIONAL
La flambée des prix de l'essence
Lire en page 17

OPINION

Une paix vraisemblable

Entre Camp David et le traité de paix égypto-israélien qui doit être signé lundi prochain à Washington, il a la révolution iranienne.

Durant les sept mois qui séparent les deux sommets, toute la stratégie américaine au Proche-Orient a été bouleversée.

C'est aussi, et peut-être principalement, à colmater cette brèche que travaillent les Américains quand ils pèsent de tout leur poids pour convaincre Jérusalem et Le Caire de mettre fin à l'état de belligérance.

Curieuse paix qui n'intervient pas, comme c'est généralement le cas, à l'issue d'un combat, mais au contraire, à un moment où les armées des deux pays ont rétabli leur capacité d'intervention. Et l'accord de paix comporte des clauses qui renforcent encore ces capacités. Israël négocie la réception accélérée de 75 avions de combat F-16 (la commande iranienne a du plomb dans l'aile ce dont bénéficieront d'autres), de 200 chars M-60, de 600 bombes téléguidées.

L'Egypte voudrait moderniser son parc d'avions et obtenir, elle aussi, des F-16. Elle en voudrait 300!

Pour autant que ces demandes s'inscrivent dans les besoins de la nouvelle stratégie américaine on peut s'attendre à les voir satisfaites. Elles renforceront accessoirement les armées israélienne et égyptienne, constituant principalement l'arsenal du nouveau bloc pro-américain du Proche-Orient.

Pour Israël, son potentiel sera doublement renforcé, si sa frontière sud n'est plus menacée, cette certitude reste à établir, et ses généraux pourront se concentrer sur le front nord-est, celui de la Syrie.

Cette nouvelle redistribution des cartes crée des impossibilités de guerre et donne des garanties de paix. En effet, sans l'appui de l'Egypte, aucun pays du Proche-Orient ne peut se risquer à affronter l'Etat hébreu. Il semble vraisemblable que la paix sera signée lundi prochain 26 mars.

Ce même lundi verra les ministres des Affaires étrangères et des Finances des pays arabes, se réunir à Bagdad pour étudier la réaction à opposer à l'Egypte, voire les sanctions à prendre.

Et plus qu'à Washington, au Caire ou à Jérusalem, c'est peut-être bien à Bagdad que l'on mesurera les chances réelles de paix au Proche-Orient.

L'Arabie séoudite qui, de fait, par ses interventions financières, règle les positions, a déjà annoncé qu'elle ne rompra pas ses échanges avec l'Egypte. C'est un premier sursis, de poids, accordé au traité de paix.

Il sera prolongé et renouvelé aussi longtemps que l'accalmie égypto-israélienne sera mise à profit pour trouver une solution au problème palestinien.

La création d'un Etat palestinien sur une portion de terre palestinienne équitablement mesurée est, à terme, la seule garantie de paix durable qui puisse être donnée.

Pour l'heure, Israël refuse catégoriquement d'entrer en matière et au contraire parle de renforcer les nombreuses colonies juives établies en territoire occupé.

Mais il y a un an seulement, qui pensait qu'on en arriverait aussi rapidement à signer un traité de paix au Proche-Orient?

Hier matin, très tôt, le Parlement israélien a souscrit par 95 voix au projet de paix que lui présentait le gouvernement Begin. Cela fait 11 voix de plus que pour les accords de Camp David...

GIL BAILLOD

Après un vibrant plaidoyer du général Weizman

La Knesset dit oui à la paix par 95 voix contre 18

C'était un faucon. Pilote de chasse, il ne voyait les Arabes qu'à travers la mire de ses mitrailleuses. Aux petites heures d'hier, le général Ezer Weizman s'est retrouvé devant les parlementaires de la Knesset qui l'ont entendu prononcer un vibrant plaidoyer en faveur de la paix israélo-égyptienne.

Rien ne peut mieux démontrer de quelle façon l'espoir de paix a transformé la vie et la vision d'un Israélien.

Plus que tout autre orateur c'est peut-être ce faucon devenu colombe qui a été le plus convaincant devant les députés israéliens.

Ces derniers ont dit oui au traité de paix par 95 voix contre 18 après un débat - marathon de 28 heures en deux jours.

COMME NEIGE AU SOLEIL

Le général Weizman, ministre de la Défense, était autrefois considéré comme un homme impétueux. Ses

adversaires le traitaient d'irresponsable.

Mais lorsque le président Sadate se rendit pour la première fois à Jérusalem en novembre 1977, les principes du général fondirent comme neige au soleil devant la courtoisie du président égyptien.

A cinq reprises, ce général, qui avait pensé et organisé la destruction des forces aériennes égyptiennes en 1967, se rendit en Egypte pour s'entretenir avec M. Sadate.

A chaque retour d'Egypte il menaçait ou suppliait le gouvernement israélien de faire des concessions à l'Egypte.

Au cours du débat à la Knesset, les orateurs ont succédé aux orateurs. Bien que pour la plupart acquis au traité, ils ont émis des réserves. La paix durerait-elle? Sadate lui-même resterait-il longtemps au pouvoir? etc.

Le débat entamait sa 26^e heure quand le général a commencé à parler. Son allocution a été profondément émouvante.

« UN GRAND MOMENT DE MA VIE »

Pêle-mêle, il a rappelé son premier voyage en Egypte, son enfance à Haïfa, ses rencontres avec les dirigeants égyptiens par la suite.

Il a ensuite enlevé ses lunettes et a déclaré tout en lissant sa moustache :

► Suite en dernière page



M. Begin discutant avec le ministre de la Défense israélien, M. Weizman, durant le débat au Parlement israélien. (bélino AP)

En Mauritanie

Epuration

Le président Mohamed Ould Salek s'est défait des éléments pro-algériens de son régime militaire qui auraient eu l'intention de s'emparer du pouvoir, a-t-on appris hier de sources diplomatiques et militaires.

Le colonel Salek avait annoncé mardi qu'il prenait des pouvoirs illimités pour faire face à « la situation exceptionnelle » de la Mauritanie. Il indiquait qu'il était déterminé à mettre fin à la guerre qui depuis trois ans oppose le pays au Front Polisario qui lutte, avec le soutien de l'Algérie, pour l'indépendance de l'ex-colonie espagnole.

Mercredi, le président Salek démettait de leurs fonctions tous les sympathisants (sauf un) du Front Polisario au sein de son gouvernement. Depuis des semaines, les diplomates occidentaux mettaient en garde le président contre une fraction de gauche du régime mauritanien qui complotait pour faire passer la Mauritanie dans la zone d'influence soviétique en Afrique.

► Suite en dernière page

Avant un concert au Temple du Locle

Jephté de Carissimi et la Messe solennelle de Rossini

par la Chorale mixte du Locle et la Société chorale de La Chaux-de-Fonds

La Chorale mixte du Locle est née du chœur paroissial de l'Eglise nationale peu de temps après la venue de Charles Fallier, son fondateur, au Locle. C'est en 1918 que l'ensemble chanta le « Jubilate » pour chœur, soli et orchestre de Haendel, devant un public tellement nombreux — rapportent les historiens — qu'il ne put prendre entièrement place dans le Moutier pourtant vaste, des auditeurs restèrent debout dans la nef, et le parvis !

La Société chorale de La Chaux-de-Fonds a été fondée le 18 avril 1922. La musique a scellé entre les deux sociétés la plus solide amitié et c'est

dans cette double formation que, dès 1926, tant d'œuvres d'envergure — près de 90 partitions — ont pu être interprétées.

Tous les concerts, à trois exceptions près, ont été donnés en commun et ceci dans les deux villes. C'est dire l'importance du rôle culturel qu'a joué et joue encore cette association chorale, c'est dire aussi l'importance de l'événement auquel le public de toute la région est convié dimanche en fin d'après-midi au Temple du Locle.

UN MAGNIFIQUE ORATORIO

« Jephté » est l'un des plus beaux oratorios du 17e s. dont l'exécution augmentera d'un élément non négligeable notre connaissance du « Seicento » italien. Giacomo Carissimi, s'il n'est pas le créateur de l'oratorio, en est sans doute l'un des représentants les plus remarquables. Le texte, latin, extrait de l'Ancien testament, relate les faits de « Jephté » juge d'Israël qui, avant de partir en guerre, fit le vœu d'offrir à Dieu, en holocauste, la première personne qui viendrait le saluer après la victoire. Ce fut sa fille unique ! Par simple suggestion il nous semble entendre déjà cette musique précieuse et modeste comme le parfait reflet du milieu dont elle est originaire.

Le dépouillement, la pureté linéaire de la musique de Carissimi feront place, en deuxième partie du concert, à la vivacité, à l'intensité expressive de la « Messe solennelle » de Giacomo Rossini, mais de toute évidence les deux œuvres ont une unité spirituelle certaine.

La « Messe solennelle » date de 1863, elle est considérée comme le testament musical de Rossini. L'invention mélodique coule à flots, concise, naturelle, riche, sans prétention aucune, ne bouleversant pas l'Histoire de la musique, mais apportant le témoignage de la parfaite sincérité du compositeur qui ne craint pas d'exprimer sa foi à sa manière, c'est-à-dire par cette musique qui émanait de lui avec une facilité si étonnante.

Quant aux solistes qui participeront à ces exécutions aux côtés de l'Orchestre du Conservatoire, de la Chorale mixte du Locle et de la Société chorale de La Chaux-de-Fonds, ce sont Marianne Hofstetter, soprano, Arlette Chédel, alto, Vincent Girod, ténor, Charles Ossola, basse.

Elise Fallier assumera les parties de piano et clavecin, Philippe Laubscher celle d'orgue.

Robert Fallier, qui a fait travailler les chœurs et l'orchestre, va pour être présent dimanche en raison de son état de santé. C'est Olivier Cuendet, un de ses anciens élèves qui le rem-

placera à la tête de l'ensemble. Ce jeune musicien obtenait en 1976 un diplôme de capacité professionnelle pour l'orgue et simultanément la même distinction pour la direction d'orchestre (classe Robert Fallier au Conservatoire de notre ville). Il fut assistant chef d'orchestre au théâtre de la Fenice à Venise et a obtenu un deuxième prix au concours international de jeunes chefs d'orchestre à Florence avant de se rendre aux Etats-Unis où actuellement il parfait ses connaissances musicales.

D. de C.

Alcool: lésions cérébrales

Des études accomplies à l'institut clinique de l'Addiction Research Foundation relèvent que les lésions cérébrales dont souffrent les alcooliques chroniques sont réversibles; il semble en effet qu'une partie du cerveau au moins et peut-être aussi trois types de cellules nerveuses peuvent se régénérer.

Les Drs D. A. Wilkinson et Peter Carlson font observer une baisse considérable du degré d'atrophie du cerveau: jusqu'alors, celle-ci était jugée comme le résultat définitif de l'abus d'alcool.

Toujours selon ces médecins, on a pu constater une amélioration de l'état physique et mental de quatre patients ayant définitivement cessé de boire.

(ds)

éphéméride

Vendredi 23 mars 1979, 82e jour de l'année.

FÊTE A SOUHAITER :

Victorien.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1977. — Les autorités congolaises annoncent l'assassinat du cardinal Emile Biayenda, archevêque de Brazzaville.

1966. — Le Dr Arthur Ramsey, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, est reçu par le pape Paul VI au Vatican; c'est la première rencontre du genre depuis plus de quatre siècles.

1965. — Lancement, au Cap Kennedy (Floride), de la première cabine spatiale américaine « Gemini », avec deux hommes à bord.

1945. — Les forces anglo-américaines franchissent le Rhin.

1933. — Le Reichstag accorde les pleins pouvoirs à Hitler.

1919. — Mussolini fonde le parti fasciste italien.

1801. — Assassinat du tsar Paul 1er auquel succède Alexandre 1er.

ILS SONT NÉS UN 23 MARS :

Werhner von Braun, spécialiste des fusées germano-américain (1912-1977); l'actrice américaine Joan Crawford (1908-1977); l'athlète britannique Roger Bannister (1919); Bernadette Devlin, militante irlandaise en faveur des droits civiques (1947).

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

Au Centre de rencontre

Galaxie Gramophone



Il y a quatre ans, Galaxie Gramophone, c'était l'orchestre figurant sur cette photo... et une musique que l'on n'entend plus. Juste un souvenir... Aujourd'hui, le groupe le plus ancien de la région revient sous le nom de Galaxie Gramophone Circus Band. On pourra l'apprécier ce vendredi et de-

main samedi au Centre de rencontre. Les musiciens ont quelque peu changé. Et la musique, que devient-elle? Elle a certainement évolué. S'est-elle enrichie grâce aux voyages intergallactiques, ou en tout cas par la personnalité des interprètes? Froide? Généreuse? On va pouvoir en juger... (sp)

Annoncé au Théâtre

« Brasil Tropical »: Carnaval à Rio

Somptueux dépaysement, ce prochain mardi soir, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Cinquante artistes animeront en effet un spectacle très haut en couleurs, aux costumes féériques, soutenu par une musique typique. Un véritable Carnaval à Rio, un feu d'artifice délirant de gaieté et de mouvement, un déploiement de costumes somptueux, le triomphe de la beauté et du rythme, des filles belles, souples, féminines, royales, les « perles noires » de la revue... Telles sont quelques-unes des remarques enthousiastes de la presse parisienne, peu encline d'habitude à s'extasier et à admirer.

C'est donc à un fort beau spectacle que Musica-Théâtre convie ses habitués, un spectacle qui, en ce printemps qui n'en finit pas d'être un hiver pourri, réchauffera bien des cœurs. D'autant plus que l'un des ballets, n'est qu'un déferlement de couleurs, d'or et d'argent. Juchées sur des socques, surmontées de coiffures pyramidales qui défient les lois de l'équilibre, des créatures de rêve se déhanchent frénétiquement. Une féérique soirée en perspective !

(sp)



ŒUVRES QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES A PLUSIEURS REPRISES POUR CERTAINES D'ENTRE ELLES ET QUI ONT JALONNÉ L'ACTIVITÉ DE CES SOCIÉTÉS

Jean-S. Bach : Passions, messes, oratorios, Magnificat, cantates.

Jean-Chr. Bach : Motet à huit voix.

Otto Barblan : Psaume 23. Beethoven : Missa solemnis, 9e symphonie, Fantaisie chorale.

J. Binet : Psaume 107. Brahms : Requiem allemand, Valses.

Willy Burkhard : Cantique de notre terre, psame 93.

Duxtehude : Cantates.

Debussy : Pelléas et Mélisande.

Charles Fallier : Trois chansons de Basse-Bretagne.

Gabriel Fauré : Requiem.

Haendel : Le Messie, Samson, Israël en Egypte, De torrente in via bibet, Laudate pueri Dominum.

Honegger : Le roi David, Judith, Nicolas de Flue, Jeanne d'Arc au bûcher, cantate de Noël.

Jaques-Dalcroze : Fête de juin 1929.

Jaeggi : Viri Galilei.

Kodaly : Psalmus hungaricus, Missa brevis.

Krieger : Cantate funèbre.

Lalande : De profundis, Te Deum.

Ernst Lévy : De profundis, Sentence, Psaume 121, Hymnus symphonique.

Lully : Te Deum.

Mauduit : Trois chansonnettes mesurées.

Frank Martin : In Terra pax, Golgotha.

Mozart : Messe en do mineur, Requiem, Ave verum.

Pergolèse : Stabat mater.

Pachelbel : Motet à huit voix.

Jean-Fr. Perrenoud : Les Vieux-Prés.

Bernard Reichel : Vision d'Ezéchiel, cantate, psaumes, Kyrie, Gloria, Pays de Neuchâtel.

Schubert : Messe en la bémol.

Schutz : Psaumes, motet, symphonie sacrée, Passion St Matthieu.

Sweelinck : Voici le gai printemps, Hodie Christus natus est.

Mendelssohn : Psaume.

Schumann : Requiem.

Monteverdi : Vêpres.

Julien Clerc à Musica

De rythme et de poésie

Peut-on nommer récital de chansons le spectacle que propose Julien Clerc? En tout cas pas au sens où l'entend habituellement, à savoir qu'une chanson est une histoire mise en musique et qu'un récital est une succession de chansons.

Chez Julien Clerc, il y a quelque chose de plus, une sorte d'unité entre les chansons qui fait que le spectacle s'apparente davantage à la comédie musicale qu'au tour de chant. C'est extrêmement vivant, dynamique, frémissant et... malheureusement souvent assourdissant !

Julien Clerc joue avec l'espace scénique, il joue de son visage, de son corps; il joue aussi, et à merveille, de son immense talent de compositeur. Les textes de ses chansons ne semblent exister que pour mettre en valeur l'harmonie des musiques, fouillées, polies, pleines de trouvailles et d'originalité. Poésies du mot, de la note et du geste forment un tout un peu irréel, marqué de rythmes de rock, afro-cubains ou pleins de douceur et de tendresse.

Et c'est « Le cœur nu », « Oiseau rapace », « Terre de France », « Ce n'est rien », « Trente ans », « Le cœur volcan », « Partir », « Il patinait », « Ivanovitch », « La Californie », « Travailler c'est trop dur », « Le cœur trop grand pour moi » qui se succèdent un peu comme les images d'un film, toutes différentes mais formant un ensemble animé et chaleureux.

Julien Clerc donne un spectacle, mais il se donne aussi à son spectacle, totalement. Il le conduit en grand patron, attentif à chaque détail de l'accompagnement d'un regard, il félicite ou blâme ses musiciens, il vit sa musique, s'exprime, se transcende, par elle, à tel point que souvent le texte n'est pas nécessaire.

Julien Clerc a pris une nouvelle dimension, une assurance qui est celle d'une grande vedette (qui ne se laisse pas « démonter » par une couture de pantalon qui craque!) qui impose son talent, un créateur génial qui gagnerait à être mieux servi par son équipe technique.

Et ce fut, mercredi à Musica, durant plus de 2 heures, sans entracte, une

soirée hors du commun grâce à un artiste qui est parvenu à sortir du carcan de la chanson traditionnelle tout en restant très populaire. Mais il semble poindre chez lui une tendance à se laisser dominer par son génie. Et dans cette voie le grand public aura sans doute grand peine à le suivre. (dn)

Annoncé au Temple du Bas

Les solistes de l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel



Neuchâtel, une ville qui peut s'enorgueillir de posséder un orchestre de chambre professionnel: c'est enthousiasmant !

Cet ensemble qui, sous la direction de Ettore Brero, a depuis longtemps fait ses preuves, vaut qu'on s'arrête un instant pour le mieux connaître, le comprendre et s'interroger sur son avenir.

Le concert proposé dimanche en fin d'après-midi au Temple du Bas, dernière d'une série de manifestations dans le cadre de cette saison 1978-79, donnera l'occasion au public régional de rencontrer les « solistes de l'OCN » sur les lieux mêmes de leur travail, il donnera l'occasion à ces derniers d'assurer leur juste place dans la vie musicale neuchâteloise.

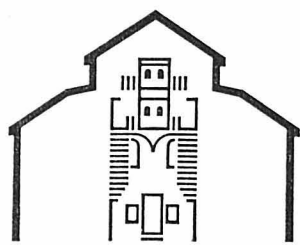
On entendra le célèbre « Canon » de Pachelbel, le concerto en mi mineur pour violon et orchestre de G. M.

Alberti, soliste Jacqueline Staehli qui fut l'élève de Henryk Szeryng; le concerto en si bémol majeur pour violon et cello, solistes Jean Jaquero et Daniel Suter. En deuxième partie de concert « Sei preludi » de Jean Françaix (intermezzo alla tedesca, soliste C. Geisser). Jean Françaix est né au Mans en 1912, ce compositeur ne connaît pas la notoriété qui devrait être la sienne; la merveilleuse suite des six préludes mettra bien en valeur cet art où la discrétion, la concision, le charme s'unissent à la maîtrise de l'écriture.

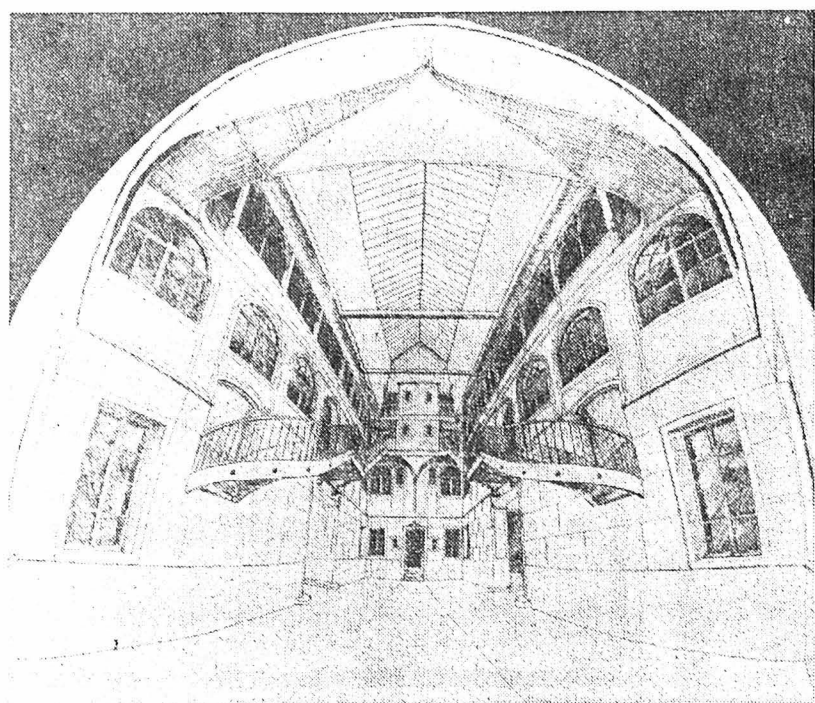
Bach, prélude en mi majeur et Vivaldi, concerto grosso pour quatre violons et orchestre mettront en évidence les qualités d'exécution de Ernest Schelle, Elisabeth Soh, Pierre-Henri Ducommun et Barbara Senk. Ces exécutions seront placées sous la direction de Ettore Brero.

D. de C.

sauvons le Manège



Maintenant, c'est aux Chaux-de-Fonniers de jouer!



Donc, le Conseil général, en votant mercredi soir les deux motions qui le lui demandaient, a fait prolonger au Conseil communal le « sursis » dont bénéficie le Manège. Cette décision, prise par 21 voix contre 3, n'implique, on l'a dit, aucun engagement, ni moral, ni financier, de la commune vis-à-vis du vieil immeuble. Mais, en bloquant pour 1979 tout risque de démolition (on sait qu'un projet dans ce sens, prévoyant la reconstruction d'un parking sur cet emplacement, a été déposé), elle donne au comité SAUVONS LE MANÈGE le temps d'essayer de mener à chef ses efforts pour promouvoir un classement et une réaffectation du Manège.

PAS UNE « VIEILLE BICOQUE », MAIS UN AUTHENTIQUE MONUMENT !

Rappelons brièvement que ce comité, constitué autour de Marc Emery, jeune architecte EPFL qui vient de présenter son travail de diplôme sur la réhabilitation urbaine à La Chaux-de-Fonds, s'est fixé pour objectif non seulement de sauver, mais de redonner un rôle social au Manège. Le travail de M. Emery l'a en effet conduit à se pencher notamment sur le cas de ce bâtiment, et à découvrir qu'il n'était pas seulement une « vieille bicoque » avec une « drôle de cour intérieure » mais bel et bien un exemple, rare sinon unique d'une maison d'habitation ouvrière conçue selon les idées appliquées par l'industriel Godin dans ses Familistères, idées elles-mêmes inspirées des théories sociales de Fourier, puis de Considérant. Construit en 1855 comme manège pour cavaliers de la République, l'immeuble avait été ainsi transformé en 1868, une époque où les Montagnes neuchâtelaises étaient très ouvertes au bouillonnement des idées sociales qui accompagnaient le développement industriel. Et si aujourd'hui, abandonné depuis une dizaine d'années, l'immeuble peut paraître minable, il faut se rendre compte qu'en supprimant quelques lucarnes ou cheminées ajoutées après coup, en rafraîchissant les fresques et ferronneries de sa cour intérieure, on retrouverait un témoin parfait de l'architecture néo-classique du 19e, avec des façades extérieures rigoureuses jusqu'à l'austérité, et un intérieur au contraire exubérant et plein de fantaisie. En somme, le Manège est un résumé de ce qui fait une bonne partie du caractère et de l'originalité chaux-de-fonniers : la sensibilité et le rêve cachés sous des dehors rudes et fonctionnels ; une histoire faite de conquête sociale et industrielle et non d'intrigues aristocratiques ; le cachet propre à un ensemble urbain ouvrier et bourgeois du XIXe siècle, et non à des ruines moyenâgeuses. C'est important à comprendre, cela : un immeuble comme le Manège représente et représentera autant, pour notre évolution historique, que les châteaux, les maisons patriciennes ou les cathédrales de régions au destin différent.

PREMIÈRE PROTECTION URGENTE

Pendant qu'il réunit un dossier sur les différentes possibilités envisageables de redonner au Manège un rôle actif dans la cité, le comité doit pour l'immédiat envisager de protéger l'immeuble contre d'autres dégradations que celles qu'il a déjà subies. Ces mesures urgentes sont d'ailleurs une condition mise par la commune à la prolongation du sursis. Ce n'est pas que le Manège menace de s'écrouler : au contraire, les murs et le toit sont sains ; mais les galandages intérieurs, les volets, etc., peuvent présenter des dangers, en même temps qu'ils sont d'un déplorable effet esthétique. Le comité, dans un communiqué, annonce qu'il voudrait entreprendre dès que possible ce premier travail de protection. Pour cela, il lui faut notamment trouver de l'argent pour acheter le matériel nécessaire. Il lui en faudra aussi, par la suite, pour constituer, peut-être, le premier noyau financier permettant de racheter l'immeuble, peut-être par une fondation.

VENTE D'AFFICHES ET D'AUTOCOLLANTS

C'est pourquoi le comité a décidé de lancer une souscription publique. En même temps, il souhaite sensibiliser mieux la population locale à sa préoccupation.

Grâce au premier subside octroyé par la section neuchâtelaise du Heimatschutz, SAUVONS LE MANÈGE a édité une série d'affiches et d'autocollants qui seront mis en vente dès le samedi 24 mars sur le Pod, au Marché, aux Forges, puis, par la suite et de façon permanente, en différents points de vente fixes. Une circulaire résumant les données historiques du Manège, sa valeur, la justification et les objectifs de la campagne lancée par le comité, a également été éditée et sera largement distribuée.

Ce matériel d'information et de soutien inaugure le symbole graphique qui identifiera désormais SAUVONS LE MANÈGE et que nous reproduisons en titre. Du au graphiste François Perret, ce symbole est l'image stylisée du Manège et de sa cour intérieure. Il constitue le thème de l'autocollant qui se présente comme un gros « timbre-poste à 5 fr ». Quant à l'affiche, elle reproduit, dans une perspective sphérique due à la plume de Marc Emery, cette étonnante cour intérieure aux allures fantastiques. Proposée à 20 fr. l'affiche SAUVONS LE MANÈGE porte aussi la phrase : « J'ai acheté ce poster pour manifester concrètement ma volonté de voir ce témoin du passé retrouver un rôle actif dans la cité ».

UN PLÉBISCITE !

C'est donc maintenant aux Chaux-de-Fonniers de jouer. Chaque affiche, chaque autocollant acheté constitue non seulement une aide nécessaire, mais surtout un « bulletin de vote » pour le Manège. Si la population le veut vraiment, le Manège sera sauvé !

MHK

Grande exposition d'astronomie

« L'Univers » au Musée international d'horlogerie

Qu'est-ce que le soleil, les étoiles, les espaces interplanétaires, interstellaires, intergalactiques ? Autant de questions auxquelles va tenter de répondre l'exposition « L'Univers » qui ouvrira ses portes demain au Musée international d'horlogerie.

Créée en 1978 par l'Observatoire de Genève, elle sera présentée pendant un mois.

Cette exposition qui s'adresse à un large public a été mise sur pied par l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de La Chaux-de-Fonds. Elle s'appuie sur les connaissances actuelles en astrophysique. Elle témoigne de procédés actuels de recherches par ballons sondes et satellites. Elle présente accessoirement la part prise par l'Observatoire de Genève dans cette activité de recherches pures et les relations de cet observatoire avec différentes institutions nationales. Les différents thèmes illustrés sur une vingtaine de panneaux sont traités d'une manière didactique et très accessible par l'image et des textes sobres.

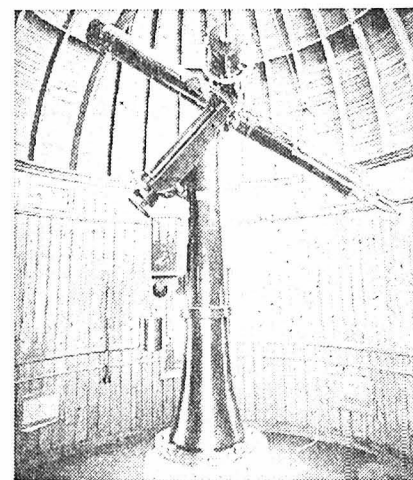
Alors qu'il se trouvait un jour à Genève, au Musée d'histoire naturelle où elle était présentée, M. Jeanneret, directeur de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, a été très sensibilisé par cette exposition. Il en a parlé autour de lui et très vite il a rencontré un vif intérêt. L'idée a germé de la présenter à La Chaux-de-Fonds. Des contacts ont été pris avec l'Observatoire de Genève qui a immédiatement donné son accord. Un petit groupe de travail a été formé à qui l'on doit aujourd'hui la mise sur pied de cette exposition au cours de laquelle il sera encore possible d'admirer des instruments d'astronomie. Elle comprendra

encore un stand relatif à « la science appelle les jeunes ». Enfin, des films seront présentés à certaines heures.

« L'Univers » s'adresse avant tout aux élèves, raison pour laquelle, toutes les classes du canton de Neuchâtel, des Franches-Montagnes et du val de Saint-Imier du niveau secondaire, professionnel et supérieur, ont été invitées à la visiter. Dans le cadre de cette exposition, il a été prévu en soirée, trois conférences. Le 27 mars, le professeur Marcel Golay évoquera quelques aspects de l'astronomie contemporaine. Le 10 avril, M. Louis Martinet, professeur d'astronomie à l'Université de Genève parlera des galaxies. Le 18 avril, M. Pierre Magnenat, assistant à l'Observatoire de Genève traitera des possibilités de vie dans l'Univers. En-

fin, le 3 avril sera présenté le film intitulé « L'Univers, un cataclysme permanent » réalisé par l'Observatoire de Genève en collaboration avec la Télévision Suisse romande. Enfin, et c'est important, cette exposition débouchera vraisemblablement sur la création d'un club d'astronomie amateur si bien que dans un avenir proche, la coupole du technicum et ses instruments, inemployés depuis plusieurs années, pourraient bien retrouver une certaine activité !

M. D.



La coupole du Technicum et sa lunette retrouveront-elles une certaine activité ?

état civil

MERCREDI 21 MARS

Naissance

Boucard Séverine, fille de Michel Elie et de Brigitte, née Monard.

Décès

Hühnli, née Scheiwiler, Anna Hedwig, née le 23 juin 1903, veuve de Hühnli Johann Gottfried. — Bühler, née Häusler, Emma, née le 23 août 1900, veuve de Bühler Georges Alexandre.

mémento

abc : 20 h. 30, Jean-Marie Vivier.
Bois du Petit-Château : Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium : 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h., expos. Konok et Hetey.
Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h., Croquis d'animaux.
Galerie Manoir : expos. Berthe Coulon, 15-19 h.
Galerie Club 44 : expos. Zdenka Dathel, 18-20 h. 30.
Biblioth. de la Ville : 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch : Bar-dancing.
Club 55 : Dancing.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Dany's bar : Discothèque.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Consultations pour nourrissons, Forges 14, 14 h. 30 à 18 h., tél. 22 22 89.
Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ecole parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Accueil du Soleil : (Soleil 4) 14-18 h.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, 14 - 17 h.
Pro Senectute: Fond. pour la vieillesse: tél. 23 20 20.

SOS alcool : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcoologiques Anonymes AA : tél. (039) 23 75 25.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
Croix-Bleue : tél. 23 99 96, 16 h. 30 - 24 h.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Coop 3, L.-Robert 108.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
La Main-Tendue : tél. 143. 20" d'attente.
Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile : tél. 23 41 26.
Planning familial : tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80.
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.

CINEMAS

Corso : 20 h. 30, Robert et Robert.
Eden : 20 h. 30, La clé sur la porte ; 23 h. 15, Femmes animales.
Plaza : 20 h. 30, Il était une fois la Légion.
Scala : 20 h. 45, Un mariage.

communiqués

Terre des Hommes. — Aujourd'hui et demain, vente d'oranges. Le bénéfice intégral est destiné aux frais d'hospitalisation des enfants.

Vente-kermesse 1979 : Dans les locaux de Notre-Dame de la Paix, aujourd'hui, 17 h. 30 et samedi 18 h., vente-kermesse en faveur de la paroisse du Sacré-Cœur. Au programme : stands, jeux, buffet, buvette, restauration, tombola. Vendredi : fanfare La Lyre. Samedi : Corale Ticinese. Dès 22 h. 30, danse.

Travail du cuir : Le Centre de loisirs, Ferme Gallet, organise un cours de travail du cuir par R. Friedrich, Romainmôtier. Conception et réalisation à la main, façon sellier, de plusieurs objets de cuir. Etude du tannage, de la décoration et de l'entretien des cuirs et des outils. Les lundi et mardi soir, de 19 h. 30 à 22 h., pendant six semaines, dès le 23 avril. Inscriptions et renseignements jusqu'au 30 mars, tél. 23 96 44.

chauxorama

Au Tribunal de police

Neuf affaires étaient soumises mercredi au Tribunal de police, siégeant sous la présidence de M. F. Boand qu'assistait Mme M. Roux aux fonctions de greffier. Deux ont été renvoyées pour complément de preuves, une a pu être classée sur retrait de plaintes, dans une autre il y a eu suspension de plainte et dans une cinquième, le tribunal a remis à une date ultérieure la lecture de son jugement.

Les quatre affaires restantes ont donné lieu aux condamnations suivantes : B. B., 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 40 fr. de frais, avec prolongation d'un an d'un sursis précédemment accordé, pour détournements d'objets mis sous main de justice ; P. J., 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, 30 fr. de frais, dévolution à l'Etat de 40 fr. et confiscation du matériel saisi, pour infraction à la loi sur les stupéfiants ; C. F., 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 120 fr. d'amende et 210 fr. de frais, pour ivresse au volant et infractions LCR-OCR ; M. C., 8 jours d'emprisonnement, 400 fr. d'amende et 250 fr. de frais, pour la même infraction.

En outre, le tribunal a donné connaissance de toute une série de jugements rendus dans des causes qu'il avait préalablement entendues. L'un de ceux-ci libérait purement et simplement le prévenu. Les autres impliquaient les condamnations suivantes : C. S., 12 jours d'emprisonnement, 120 fr. d'amende et 240 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR ; W. Z., 10 jours d'emprisonnement, 20 fr. de frais, et prolongation d'un an d'un précédent sursis, pour détournement d'objet mis sous main de justice ; P. C., 80 fr. d'amende et 70 fr. de frais, pour infraction LCR-OCR ; M. G., 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais, pour infraction LCR ; P. F., 50 fr. d'amende et 35 fr. de frais, pour infraction à l'ordonnance et à l'arrêté sur les prix ; L. G., 20 fr. d'amende, 20 fr. de frais et 30 fr. de dépense, pour infraction LCR-OCR. (Imp)

Chauffard identifié

L'auteur de la fuite après accident survenu au cours de la nuit du 17 au 18 mars, à La Chaux-de-Fonds, au carrefour de la rue des Vieux-Patriotes et du boulevard de la Liberté, a été identifié par la gendarmerie de Travers. Il s'agit de M. J.-P. D., de Noiraigue.

avis urgents

Contrairement à l'annonce parue le 21 mars 1979, la

CORDONNERIE MODERNE

Jaquet-Droz 29 - La Chaux-de-Fonds

sera fermée le 31 mars 79

pour cessation de commerce

Mme T. Codutti prie ses clients de retirer leurs chaussures au plus vite. Pour les retardataires, la cordonnerie sera **OUVERTE du 2 au 12 avril, de 17 heures à 18 heures**
Merci de votre compréhension
P 6277

AUJOURD'HUI et DEMAIN

Vente d'oranges

au profit des enfants de

TERRE DES HOMMES

Le bénéfice intégral est destiné aux frais d'hospitalisation des enfants

P 6259

NAISSANCE

Denis, Monique et Caroline STAUBHAAR ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien

22 mars 1979

Clinique des Forges Abraham-Robert 42 La Chaux-de-Fonds

Samedi 24 mars dès 8 h. **MARCHÉ AUX PUCES DU LION D'OR**

CINÉMA CASINO LE LOCLE

Vendredi à 20 h. 30 - Samedi à 17 h. - 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30 - 17 h. - 20 h. 30

PAIR ET IMPAIR

Ras l'boulot mais du pognon à gogo, c'est très rigolo avec Terence Hill et Bud Spencer. (12 ans)

ENCHÈRES PUBLIQUES DE BÉTAIL

Pour cause de cessation d'exploitation, M. Roger PIPOZ, Le Baillois s/ La Brévine, vendra par voie d'enchère publique volontaire devant son domicile le

LUNDI 26 MARS 1979, dès 12 h. 30 précises

tout son BÉTAIL, à savoir :

- 27 vaches fraîches ou reportantes
- 7 génisses portantes ou à saillie
- 5 génisses de 12 à 15 mois
- 3 veaux de l'hiver
- 1 taureau de 15 mois
- 1 belle ponnette de 3 ans.

Bétail de race Simmenthal croisé Red-Holstein, Montbéliard, faisant partie du Syndicat de La Brévine. Contrôle laitier.

Troupeau indemne de bang et de tuberculose, vacciné contre la fièvre aphteuse.

MATÉRIEL AGRICOLE : 2 harnais, 2 chars à pneus, 1 élévateur, 1 voiture à bétail, 1 charrue, 1 herse, bouilles à lait, etc.

VENTE AU COMPTANT et aux conditions préalablement lues.

Cantine sur place.

Le greffier du Tribunal : Georges Beuret

LES BRENETS
au RESTAURANT du DOUBS

Tous les jours, midi et soir
SES EXCELLENTES TRUITES
SON ENTRECÔTE
MARCHAND DE VIN

Pour les repas du soir, nos clients sont invités à réserver leur table.
Tél. (039) 32 10 91. Famille M. Jacot

Sur présentation de cette annonce, un excellent café LA SEMEUSE sera gracieusement offert.

A la boucherie de La Jaluse
LE LOCLE

vous trouverez toujours la première qualité.

Notre propre fabrication :
SAUCISSON NEUCHÂTELOIS
SAUCISSES AU FOIE
GRILLADE DE PORC OU VEAU
SAUCISSES SÈCHES
CHARCUTERIE

En fin de semaine :
POULETS FRAIS
« Mon Seigneur »

Vendredi soir et samedi :
JAMBON CHAUD

Se recommandent :
M. et Mme Erwin AMMAN

On porte à domicile
Téléphoner avant 9 heures
(039) 31 48 49

AU BUFFET CFF LE LOCLE
DIMANCHE AU MENU :

POULE AU RIZ

Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

Les nouveautés de printemps sont là !

MANTEAUX DE PLUIE ET MI-SAISON
ROBES - JUPES
BLOUSES - PANTALONS

Choix - Qualité - Prix

JANISPORTS M. et Mme R. Pianca
Confection-sports
Rue du Temple
Le Locle

LE DRAGON D'OR

VENDEDI ET SAMEDI
DANSE
avec l'orchestre
LES CROWS
ENTRÉE LIBRE
consommation obligatoire

Ce n'est pas un murmure

Willy Vogel, France 13, Le Locle
Tapis - Rideaux - Meubles
pose bien le tapis mur-à-mur.
Tél. (039) 31 60 22, de 12 h. à 13 h. 35.

Notre spécialité du mois
LA TOURTE AUX RAISINETS

CONFISERIE
ANGEHRN
Temple 7 LE LOCLE
Tél. (039) 31 13 47

Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
Tél. (039) 31 23 21

MOULES DE BOUCHOTS
CUISSES DE GRENOUILLES FRAICHES
et les spécialités à la carte

Toujours les vendredis soir
SES PIEDS DE PORC au madère
et les samedis midi
SON DEMI-COQUELET

Pour ouvriers et monteurs
CHAMBRE Fr. 12.-
avec petit déjeuner et douche

Chez Bebel, CUISINE
JUSQU'À LA FERMETURE

RIDEAUX GRAND CHOIX

CONFECTION
Vente au mètre
DEVIS - CONSEILS

Botteron tapissier
Envers 11 LE LOCLE
Tél. (039) 31 23 85

hôtel restaurant du moulin
LE CERNEUX-PEQUIGNOT
Tél. 039 3612 25
Chs. Karlen-Studer

LE RELAIS POUR BIEN MANGER
Vendredi, samedi et dimanche
CHARLES cuit pour vous :

Menu à Fr. 15.-
CONSOMMÉ AU PORTO
—
CUISSES DE GRENOUILLES
À LA PROVENÇALE
—
RÔTI DE VEAU
POMMES FRITES
LÉGUMES - SALADE
—
COUPE MAISON
—
Toute la semaine:
cuisses de grenouilles fraîches
la portion Fr. 7.-
(150 gr. 18 pièces)
Salles pour sociétés, banquets, fêtes de famille
(Fermé le dimanche dès 18 heures et le lundi)

HÔTEL DU MOULIN
LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Samedi 24 mars dès 20 h. 15

match au loto
DE LA SOCIÉTÉ DE TIR

Abonnements 32 tours pour Fr. 15.—
Premier tour gratuit

Grande Salle de La Brévine
Samedi 24 mars 1979, à 20 h. 15

grande soirée musicale et théâtrale
du Club d'accordéon L'ÉCHO DES SAPINS

MONIQUE
pièce en 2 actes et 4 tableaux
de M. Matter-Estoppey

BAL
animé par l'orchestre JAMES LOYS

RESTAURANT - RÔTISSERIE DU PARC
Les Brenets - Tél. (039) 32 11 27

cherche

sommelière

Bonne présentation, débutante acceptée.
Prendre contact par téléphone.

Cartes de visite - Beau choix - Imprimerie Courvoisier S.A.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE — LE LOCLE
MIMANCHE 25 MARS de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
à l'HÔTEL DES TROIS ROIS (1er étage)

BOURSE-EXPOSITION

Timbres pour la jeunesse ENTRÉE LIBRE

HÔTEL DES PARGOTS
LES BRENETS - Tél. (039) 32 11 91

Tous les jours son menu :

- JAMBON À L'OS
- SALADE ASSORTIES
- TRUITE « MODE DU DOUBS »
- DESSERT Fr. 14,50

—

- FILETS DE PALÉE sauce neuchâteloise
- FILETS DE PERCHES AU BEURRE

et toutes autres spécialités à la carte et sur assiette.

A LOUER AU LOCLE
STUDIO MEUBLÉ
tout confort, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés. Immeuble Gare 12, Fr. 270.— y compris les charges
Fiduciaire J. & C. Jacot, Envers 47, Le Locle, tél. (039) 31 23 53.

MÉCANICIEN
sur autos cherche place dans garage.
Tél. (039) 31 72 69.

CHEZ LA MUTTER
LA CHAUX-DU-MILIEU
Tél. (039) 36 11 16

Samedi midi :
DEMI PETIT COQ GARNI
AVEC DESSERT Fr. 7,50
Dimanche midi :
RÔTI DE PORC
OU LANGUE DE BOEUF,
sauce câpres.
Prière de réserver.

AIDE EN PHARMACIE
Diplômée - bilingue - 1 année de pratique cherche emploi.
Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre QH 32758 au bureau de L'Impartial.

Tous les
tapis et rideaux
sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount.
Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

LE LOCLE

A louer dans petit immeuble, magnifique situation au Communal, Le Locle, vue imprenable, tout confort,

appartement de 4 pièces
avec garage.

Renseignements: tél. (039) 31 14 08.

A louer au Locle, quartier ouest

appartement de 3 pièces

dans petite maison avec jardin.
Libre dès le 1er mai.

Tél. (039) 31 12 14.

OCCASIONS

BUS VW
9 places, expertisé, Fr. 3800.—

MERCEDES 250 SE
Fr. 3900.—

GARAGE INGLIN succ.
A. PANDOLFO
Girardet 37 - Le Locle
Tél. (039) 31 40 30

A LOUER AU LOCLE
pour date à convenir
joli magasin
situé rue de la Gare. Appartement de 2 pièces avec confort à disposition.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

OFFRES D'EMPLOIS

On engage tout de suite ou pour date à convenir :

un laveur-graisseur
un aide de garage
pour travaux divers.
Places stables. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Se présenter à :
GARAGE DU STAND
Le Locle - Tél. (039) 31 29 41

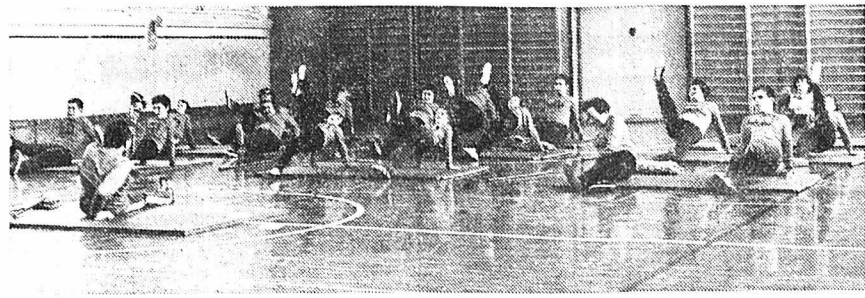
Pour se faire connaître mieux

Le groupe sportif loclois des handicapés présente ses installations et ses travaux

Samedi dernier, à la Halle de gymnastique du Collège des Jeanneret, en présence d'un nombreux public d'amis et de parents, les membres du groupe sportif de la section locloise de l'Association suisse des invalides ont fait une étonnante démonstration de l'enseignement qu'ils reçoivent et du matériel qui est mis à leur disposition.

Souffrant de déformations ou de difficultés physiques diverses, ils sont plus d'une vingtaine, de tous âges, qui soumettent, tous les samedis, leur musculature et leurs réflexes à un entraînement rationnel, sous la conduite de moniteurs chevronnés et dévoués.

Il s'agit notamment de M. et Mme Tino Jaggi, tous deux « polyos » et de Mme Odette Barzaghi, elle aussi handicapée qui, patiemment, voire scientifiquement, transmettent à leurs collègues l'enseignement et les conseils qu'ils ont reçus en suivant, chaque



Les exercices sont parfois pénibles, mais toujours accomplis avec beaucoup de volonté.

année, des cours de gymnastique et de natation. Ceux-ci sont donnés par des spécialistes, s'agissant de médecins, thérapeutes ou moniteurs ayant reçu une formation particulière, qui tous, à leur tour, ont dû suivre plusieurs cours pour être en mesure d'enseigner la pratique d'un sport adapté aux possibilités de chacun.

Préside par Mme Liliane Girard, le groupe sportif loclois s'efforce d'entraîner dans son sillage d'autres handicapés pour leur donner l'envie et l'occasion de se livrer à des exercices de gymnastique, complétés par des jeux relevant avant tout d'adresse et d'une certaine souplesse.

Et c'est pour constater tout à la fois les progrès réalisés et l'excellent usage qui est fait du matériel qu'il possède, que le groupe sportif invite périodiquement ses amis en particulier, le public en général à assister à une leçon de gymnastique.

Il en fut ainsi samedi dernier, et nul doute que chacun a pu se rendre compte des efforts accomplis et que ce n'est pas en vain que la générosité des in-

dustriels, de la population et du commerce loclois s'est manifestée en faveur des handicapés, action à laquelle la Loterie romande s'est généreusement associée. (rm)

Annoncé à La Grange

Le Théâtre de l'Oiselier joue Jack London

Le Théâtre de l'Oiselier est composé de jeunes acteurs, apprentis ou étudiants de Porrentruy qui a vu le jour en 1975. Conseillée dans ses débuts par Claude Thébert du TPR, la troupe présente actuellement son troisième spectacle, une adaptation du « Talon de fer » de Jack London, auteur américain né en 1876 et décédé en 1916. De nature émotive, Jack London s'est exprimé en écrivain âpre et réaliste, dans un style d'écriture directe. La représentation proposée par la jeune troupe amateur est l'aboutissement d'un travail collectif où chacun a apporté son imagination. Le spectacle lui-même est drôle, diversifié, malgré la sévérité du sujet situé dans un contexte politique; il entraîne les spectateurs dans une totale remise en cause de notre société en dénonçant différents aspects du capitalisme. Grâce à une mise en scène précise et originale, il s'agit-là d'un excellent spectacle. (jcp)



Jack London, l'auteur du « Talon de fer » interprété par le Théâtre de l'Oiselier de Porrentruy.

Parmi les personnalités qui ont suivi la démonstration de gymnastique, nous avons relevé la présence de MM. Henri Chablotz et Francis Guyot, membres d'honneur, de M. André Tinguely, ancien conseiller communal et membre fondateur, de M. Alfred Oesch, qui représentait le Lion's Club, de M. Bernard Froidevaux, membre du Comité central de l'ASI, de M. Camille Gogniat, président de la section locloise de l'Alliance des samaritains et de délégués des groupes sportifs des Franches-Montagnes et de Delémont, s'agissant respectivement de Mme Henriette Gaume et de M. Frédy Wegmuller.



Des appareils modernes, aux articulations multiples, permettent un certain assouplissement de la musculature.

Le Brésil, paradis de l'aventure

Ils restèrent sur leur faim, les auditeurs-spectateurs de Connaissance du Monde qui vinrent lundi soir écouter M. Marcel Isy-Schwartz leur parler du Brésil et qui attendaient des images particulièrement bien filmées de Brasília ou des chutes de l'Ignazu. Mais ils furent tellement comblés d'en voir des aspects nouveaux et inconnus que l'on peut dire que la dernière conférence du programme de la saison hivernale 1978-1979 se termina en feu d'artifice.

M. Isy-Schwartz aime le Brésil; il l'affirme mais l'approuve qu'il en fait en est le meilleur témoignage. Il y est allé à de nombreuses reprises, en a rapporté de nombreux films, s'apprête à y retourner bien qu'il se dé-

fende d'être obsédé par ce pays. Il en connaît les qualités mais aussi les défauts et surtout il l'aime, le considère comme un paradis de l'aventure et une source inépuisable de découvertes. Et c'est deux de ces découvertes, auxquelles il a fait participer les auditeurs, qui ont été magnifiquement illustrées et commentées au cours de la soirée.

En sa compagnie on a voyagé en « Concorde » puis passé une journée à Rio pour se préparer à l'aventure. Et quelle aventure: l'Amazonie.

En compagnie de deux amis, dont l'un est un spécialiste en orchidées, le conférencier fut mordu par cette quête extraordinaire des plus belles fleurs qui soient, des plus étranges aussi. Ayant réussi à convaincre des Indiens, de ceux qui sont parmi les 2000 qui existent encore de pure race, ils sont partis en pirogue dans la jungle amazonienne et les images rapportées sont extraordinaires. En intermède on a assisté au carnaval de Bahia, fête démentielle et d'une grande beauté. Puis ce fut le départ pour le territoire des oiseaux-mouches où en compagnie d'un docte professeur, celui que l'on appelle en Amazonie « Monsieur Oiseau-mouche » on a assisté, émerveillé, à la capture de ces oiseaux qui sont de véritables joyaux de couleur, de lumière, ces oiseaux qui ont la particularité de voler aussi bien en avant qu'en arrière. Et le triomphe de ces recherches, la découverte d'un oiseau-mouche inconnu, qui n'était sur aucun répertoire et surtout la redécouverte de l'oiseau-mouche à tête émeraude que l'on croyait définitivement disparu.

Des images extraordinaires, aussi bien celles des fleurs et des oiseaux que celles du carnaval, de celles d'une transhumance avec les périls de la traversée des rios, celles des plages surpeuplées, de ceux qui se jouent des vagues sur un surf, celle des ailes delta qui atterrissent au milieu de la foule avec une précision incroyable, celles enfin des Indiens de pure race, de leurs belles danses, de leur mode de vie, toutes ces images furent d'une rare qualité et de plus le commentaire collait parfaitement aux images, avec la conviction d'un ami du Brésil, d'un homme qui n'a pas fini d'explorer ce pays, paradis de l'aventure.

M. C.

Vers le gaz naturel

Une énergie propre, pour un avenir meilleur

Hier soir, au Collège Jehan-Droz, M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal et directeur des Services industriels de la ville du Locle, en présence de M. Henri Eisenring, conseiller communal, de plusieurs conseillers généraux, de M. Pierre Matthey, député au Grand Conseil neuchâtelois et conseiller communal du Cerneux-Péquignot et des cadres des Services industriels, a ouvert officiellement l'exposition relative à l'introduction du gaz naturel dans le canton de Neuchâtel.

M. Renk a notamment relevé que les unes après les autres, les trois grandes communes de la République et canton de Neuchâtel ont accepté de relier leurs réseaux de gaz au gazoduc international Hollande-Italie. En effet, dans les jours qui viennent de s'écouler, les autorités législatives de ces trois villes ont voté, sans opposition, les crédits nécessaires à cette importante réalisation.

M. Renk s'est plu à saluer la présence, dans l'assemblée de M. Freudweiler, directeur du Service des eaux et gaz de la ville de Neuchâtel et président des gaziers romands, ainsi que celle de M. Notz, directeur des Services industriels de la ville du Locle qui, tous deux, ont encore apporté



quelques renseignements complémentaires sur un événement, sinon historique, du moins d'une importance capitale dans l'alimentation de l'énergie dont notre pays a besoin et dont le 80 pour cent — est-il nécessaire de le rappeler ? — est importé.

Il a été souligné notamment que d'autres communes s'intéressent à ce problème, l'adhésion de Saint-Imier, Renan, Sonvilier et Villeret étant certainement acquise, ainsi que celle de Fleurier et de Colombier.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, sous peu, réunira les représentants des communes intéressées et les industriels, c'est-à-dire après que le Grand Con-

seil, lors de sa prochaine session, ait pris à son tour une décision, sans doute favorable, pour le changement de gaz.

Ce problème a fait déjà l'objet d'un long développement dans nos colonnes, mais nous nous réservons de revenir sur certains détails techniques du plus haut intérêt. Rappelons enfin que l'exposition dont le vernissage s'est déroulée hier soir, est ouverte tous les jours, jusqu'au 29 mars 1979. (rm)

Entre Monts et Communal

Haute distinction musicale

Au cours des éliminatoires du 4e concours suisse de musique pour la jeunesse, organisée par la Tonhalle, de Zurich, en collaboration avec les Jeunesses musicales et qui se sont déroulés les 10 et 11 mars 1979 au Collège Arnold Reymond, à Pully, trois disciplines ont été retenues, s'agissant du piano, de la trompette et de la flûte.

C'est avec ce dernier instrument que Jean-François Dind, du Locle a obtenu un premier prix.

Au total, ce sont quatre-vingt-un candidats qui ont pris part à ces éliminatoires, les mieux classés étant appelés à se soumettre à d'autres épreuves qui les conduisent parfois sur les chemins de la virtuosité.

Grand concert au temple

Jephthé de Carissimi et la Messe solennelle de Rossini, avec solistes, chœurs et orchestre, seront interprétés ce prochain dimanche en fin d'après-midi, au Temple du Locle, par la Chorale mixte du Locle et la Société chorale de La Chaux-de-Fonds. Lire à ce sujet notre article en « Page 2 » de ce jour.

état civil

VENDREDI 16 MARS

Naissance

De Santo Sergio, fils de De Santo Vincenzo et de Giuseppina, née Trotta.

DIMANCHE 18 MARS

Décès

Vuillaume née Pharizat, Marie Claude Denise, née en 1956, épouse de Vuillaume, François Léon Charles.

MARDI 20 MARS

Mariage

Küttel Pierre Alain et Moracchini, Claire Yvonne Marie.

Le Locle en noir sur fond blanc



Les nouveaux panneaux d'entrée de la ville, posés ces jours sur les routes d'accès secondaires.

Ces jours, les hommes de la police locale changent les panneaux de signalisation « Le Locle », placés à l'entrée de la localité sur les routes secondaires. En effet, afin de se conformer parfaitement aux prescriptions actuellement en vigueur dans ce domaine, on remplace les anciens panneaux écrits en blanc sur fond bleu, par de nouveaux portant une inscription peinte en noir sur un fond blanc.

Il serait par ailleurs intéressant que les autorités communales profitent de cette occasion pour poser en ville quelques panneaux portant la mention « stade » ainsi que plusieurs le souhaitent dans les milieux sportifs; même si actuellement l'équipe du FC Le Locle se débat dans de très sérieuses difficultés. Rien n'empêche de penser que d'ici quelques mois ou années, elle connaîtra des jours meilleurs. (texte et photo jcp)

mémento

Le Locle

Casino: 20 h. 30, Pair et impair.
Collège J.-Droz: expos. « Le gaz naturel dans le canton », 19 h. 30-21 h.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30-18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

communiqués

Au cinéma Casino: Vendredi, 20 h. 30, samedi 17 h. et 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30, Terrence Hill (l'espion) et Bud Spencer (le matamore) dans un film de Sergio Corbucci; « Pair et Impair ». Un joyeux divertissement! (12 ans.)

NAISSANCE

Stéphane et Franco ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Patricia

le 21 mars 1979

Claudine et Angelo DI SANTO
Via Spontini 5

San Paulo di Prato (Italie)

Coop pour la qualité. Coop pour le prix.

Cire pour voitures
Confère aux peintures neuves ou nettoyées à fond une protection à l'épreuve des shampooings pendant des mois.
Bouteille de 500 ml seulement **3.90**

Produit de polissage et de nettoyage
Fait briller, conserve et nettoie sans rayer en une seule opération.
Bouteille de 500 ml seulement **4.50**

Wash + Wax
Nettoie, lave et protège en une seule opération.
Bouteille de 500 ml seulement **3.40**

Superpolish
Nettoie, protège et fait briller.
Boîte de 250 g seulement **5.90**

Produit de nettoyage à action intensive
Nettoie en profondeur et ravive l'éclat des couleurs.
Bouteille de 500 ml seulement **4.20**

Shampooing pour voitures
Nettoie en douceur. Conserve le brillant des carrosseries, car la couche de cire n'est pas enlevée.
Bouteille de 500 ml seulement **1.50**

Modèle JET
Calotte sport en polycarbonate. Coiffe anti-choc en mousse dure. Garniture intérieure textile, avec couverture rembourrée et mentonnière.
En orange et jaune. Tailles S/M/L seulement **25.-**

Modèle INTEGRAL
Maximum de visibilité et de sécurité. Calotte en lexane éprouvé en vol spatial. Silencieux et aérodynamique. Intérieur confortable.
En rouge et blanc. Tailles S/M/L seulement **45.-**

Imp La Chaux-de-Fonds: Coop City.



A VENDRE

terrain à bâtir

Rue Stavay-Mollondin.
2435 m2. Plan de situation à disposition.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer à CERNIER

APPARTEMENT de 4 PIÈCES

confort, avec cuisine, salle de bains-WC, balcon, galetas, cave, jardin, Fr. 400.- + Fr. 70.- de charges.

Fiduciaire Denis DESAULES
Bois-Noir 18, 2053 CERNIER.
Tél. (038) 53 14 54.

CHERCHE
dame ou demoiselle pour garder 2 enfants (5 et 2 1/2 ans) le samedi. 1 fois par quinzaine.
Mme MAEDER, Cardamines 15, Le Locle après 19 h.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Votre journal: **L'Impartial**

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

Prix d'abonnement :
3 mois : Fr. 32.- ; 6 mois : Fr. 61.- ; annuellement : Fr. 115.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

NEW MORNING FESTIVAL

Genève-Meyrin
Nouveau centre sportif
Chapiteau chauffé

Vendredi 30 mars dès 20 heures
JERRY CHARDONNENS UNIT TRAVELERS
MONGO SANTAMARIA

Samedi 31 mars dès 17 heures
PYRAMID
ELISABETH COTTEN
QUEEN IDA
RICHIE HAVENS

Dimanche 1er avril dès 15 heures
« PICNIC ROCK AFTERNOON »
FRANÇOIS ZMIROU
TAJ MAHAL
ALBERT COLLINS
JOHNNY WINTER

Abonnements à prix réduits pour les 3 jours

Grand garage de la place cherche pour le mois d'août 1979

1 apprenti peintre en voitures

(Durée de l'apprentissage : 3 ans)

1 apprenti vendeur en pièces et accessoires automobiles

(Durée de l'apprentissage : 2 ans)

S'adresser au Garage des Trois Rois S.A., tél. (039) 26 81 81.

VOS

fausses dents

GLISSENT ET VOUS IRRITENT ?

Évitez les ennuis avec les prothèses dentaires mal assujetties qui glissent ou qui tombent, et qui vous gênent pour manger, parler ou rire. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix. Cette poudre agréable contribuera à votre confort en assurant l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. Dentofix n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre Dentofix protège aussi de la mauvaise haleine. Fr. 2.85.

ANTIQUITÉS
Fritz TSCHANZ
CRESSIER sur Morat

GRANDE EXPOSITION VENTE DE MEUBLES

en tous genres (sur rendez-vous)
Tél. (037) 74 19 59

APPRENTI (E) DE COMMERCE

apprentissage de trois ans est cherché (e) par Bureau fiduciaire pour le 1er août 1979.

Adresser offres manuscrites sous chiffre GF 6199 au bureau de L'Impartial.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre technique

Secteur horloger, français-anglais, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre YH 5996 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance.

LE LCCLÉ
A vendre
ORGUE ÉLECTRONIQUE comprenant 2 claviers, rythme, effets spéciaux, etc. Etat de neuf. Tél. (039) 31 70 25.

A LIQUIDER, bas prix, suite à des transformations, tuiles, planches, portes, machine à laver la vaisselle.
Tél. (039) 31 36 95 heures des repas.

Demandes à acheter
CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

CS Prêt personnel

rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8 000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10 000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16 000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de 56 C

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom : _____ Prénom : _____
 NP/Localité : _____ Rue/No : _____
 Habite ici depuis : _____ Téléphone : _____
 Domicile précédent : _____
 Date de naissance : _____ Etat civil : _____ Profession : _____
 Lieu d'origine : _____
 Chez l'employeur actuel depuis : _____
 Revenu mensuel total : _____
 Loyer mensuel : _____
 Date : _____
 Signature : _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Assemblée de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture

Des nouvelles revendications seront présentées le mois prochain

M. Roger Ummel a présidé hier matin à Auvernier une longue et importante assemblée des délégués de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Parmi l'assistance se trouvaient plusieurs invités : M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, M. Charles-Edouard Jeanty, président de la Commission cantonale de la formation professionnelle agricole, M. Hubert Reymond, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, Mme May Droz-Bille, présidente de l'Association neuchâteloise des femmes paysannes, M. Willy Boss, président de la Fédération laitière neuchâteloise.

Dans son rapport d'activité, M. Ummel a tout d'abord relaté les conditions atmosphériques fantaisistes qui ont régné l'an dernier et qui ont eu des répercussions sur les cultures.

Pour ce qui est de la situation des marchés, des comparaisons intéressantes ont été faites entre les années 1977 et 1978 dans les différents secteurs de production indigène de viande provenant de bétail de boucherie : augmentation sensible pour le bœuf, le veau et le porc, diminution pour le mouton. La production indigène de viande couvre au total 92,7 pour cent de la consommation.

Les perspectives d'écoulement pour 1979 ne sont pas très optimistes. Le nouveau fléchissement de la conjoncture risque de se répercuter sur la consommation et, si la quantité de base du contingentement laitier est ramenée à 29 millions de quintaux, elle entraînera automatiquement une augmentation de la production de la viande de veau.

Concernant les importations de denrées fourragères pour le premier semestre de l'exercice 1978-1979, on note une augmentation de 23,4 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier. L'initiative contre les importations massives de denrées fourragères et les fabriques de viande garde donc toute son actualité.

Le président rappela les votations concernant le monde agricole : « On a assisté, dit-il, au même scénario que par le passé, avec de grands débats sur un cortège de problèmes traités à la mode des compromis helvétiques qui, sur le plan de l'efficacité, ne nous permet guère d'espérer des lendemains bien meilleurs ».

Le comité de la société cantonale a

connu une intense activité avec l'imposition de l'agriculture, la lutte contre les ravageurs terrestres, la fusion USAR - FVAV, les taxes et les émoluments relatifs à la caisse des épizooties, l'ordonnance sur la vente du bétail, le comité de soutien à l'AEL.

Au terme de ma première année de présidence, conclut M. Roger Ummel, je constate que la situation conjoncturelle actuelle reste préoccupante, particulièrement celle de l'agriculture. Il faut regretter que nos organisations de fait ne se soient pas montrées plus incisives dans les exigences au moment où les moyens financiers existaient. Sans faire preuve de pessimisme, on doit s'attendre à ce que la politique agricole des prochaines années reste un terrain riche en faux espoirs.

MANQUE A GAGNER ET REVENDICATIONS

Le secrétaire cantonal, M. Laurent Lavanchy partagea son rapport en deux volets : l'activité du secrétariat et la situation de l'agriculture.

Les tâches qui incombent à son service vont de la Centrale des oléagineux à la Centrale des blés, des gérances diverses au maintien des contacts avec les sociétés sœurs.

D'après les dernières estimations, 1978 sera une année dont les résultats du revenu agricole sont supérieurs à la moyenne. Si les résultats ont été catastrophiques pour la viticulture, les rendements ont été bons en production végétale, l'écoulement du gros bétail et du bétail de boucherie s'est amélioré dans le secteur de la production. Les prix des agents de production agricoles ont légèrement fléchi, ceux des produits agricoles se sont un peu accrus. En dépit de ces conditions, les ex-

ploitations de plaine n'ont pas atteint la rétribution équitable. Le manque à gagner se confirme et s'aggrave et on prévoit une perte de 11 fr. 10 par jour pour la plaine, 47 fr. 60 pour la montagne pour 1979. L'ensemble des prix actuellement en vigueur pour les produits agricoles, ainsi que les aides subsidiaires de l'Etat ne suffisent pas pour atteindre la rétribution normale. Quant aux conditions de revenu des régions de montagne, mieux vaut n'en pas parler tant elles sont précaires.

Cette situation pénible a incité l'Union suisse des paysans à adresser, dès octobre 1978, trois nouvelles requêtes aux autorités fédérales : situations des coûts et des rendements dans l'agriculture et mesures à prendre en vue d'améliorer le revenu agricole, révision de l'Ordonnance générale sur l'agriculture qui détermine le calcul de la rétribution équitable, mesures à prendre dans le domaine du commerce extérieur.

En date du 1er mars écoulé, une délégation de représentants de l'Union suisse des paysans et de l'Union centrale des producteurs de lait a rencontré M. Fritz Honegger, conseiller fédéral, pour lui présenter, avant les autres revendications de prix qui surviendront à la mi-avril, une demande de relèvement de la quantité de base de lait de 0,5 million de quintaux et une amélioration du prix de 4 centimes. Les améliorations dans le secteur laitier devraient logiquement avoir effet au 1er mai alors que les autres demandes — relèvement du prix du blé, du colza, extension de la culture de la betterave, prime pour le relèvement de la culture et prime d'élevage sans production de lait — seront déposées à la mi-avril avec effet au 1er juillet. Toutefois, le conseiller fédéral Honegger a déjà laissé entendre qu'il s'opposerait à une augmentation du prix du lait, et qu'aucune décision ne serait prise avant le résultat de la votation concernant la TVA...

L'ensemble de ces demandes, si elles sont retenues, devrait combler partiellement le manque à gagner des exploitations de plaine, à défaut de celles de montagne.

Il s'agit, déclara M. Lavanchy, d'approvisionner le pays en denrées alimentaires en temps normal, d'être prêts à assurer le ravitaillement en période de crise, de maintenir à long terme le potentiel de production et d'entretenir le territoire. Mais il s'agit aussi maintenant plus que jamais de mettre en évidence un autre objectif qui ne figure actuellement qu'au quatrième rang des priorités : la garantie des revenus agricoles. Pour atteindre cet objectif, il s'agit, sans tarder, de relever substantiellement le niveau des prix à la production, dans tous les secteurs, et de reporter cette hausse avant tout sur le consommateur, de manière à rétablir une certaine vérité des prix.

L'ordre du jour prévoyait encore le rapport des comptes qui furent adoptés (ils comportent un léger bénéfice), ainsi que la présentation du budget pour 1979.

PROCHAINE ASSEMBLÉE AU LOCLE ET DIPLOMES

La prochaine assemblée d'été sera organisée par la section du Locle.

SKIEURS A VOS LATTES

Les Savagnières : 10-30 cm., neige fraîche, installations fonctionnent.

Tête-de-Ran : 5-40 cm., neige fraîche, pistes bonnes, installations fonctionnent.

La Vue-des-Alpes : 20-30 cm., neige fraîche, pistes bonnes, installations fonctionnent.

Pistes de ski de fond bonnes.

mémento

Neuchâtel

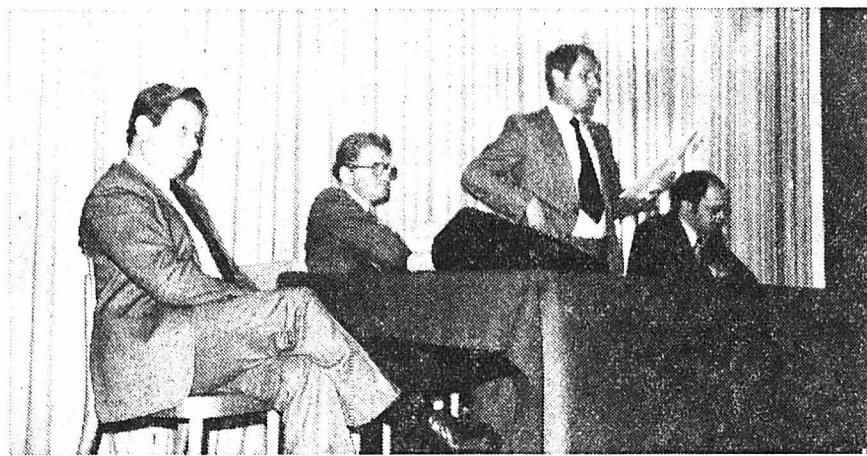
Jazzland : Duggan Lavelle.
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue : tél. 143.

CINÉMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Le convoi de la peur ; 17 h. 45, Les Vitelloni.
Arcades : 20 h. 30, Je ne t'ai jamais promis un jardin de roses.
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Le pot-de-vin.
Palace : 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Préparez vos mouchoirs.
Rex : 20 h. 45, Le gendarme et les extraterrestres.
Studio : 21 h., Un couple en fuite ; 18 h. 45, I never promised you a rose garden.

Val-de-Travers

Couvét : Salle des spectacles, 20 h. 15, Les Compagnons de la chanson.
Couvét : Salle grise, 20 h. 15, Connaissance du Monde : Le Brésil.
Couvét : Cinéma Colisée, 20 h. 30, La belle emmerdeuse.



La table du comité avec, de gauche à droite : MM. Ch.-E. Jeanty, Hubert Reymond, Roger Ummel et Laurent Lavanchy.

L'assemblée s'est poursuivie par la remise des diplômes de capacité agricole obtenus par MM. Michel Burdet, Valeyres-sous-Ursins, André Depierraz Denez, Edmond Evalet, Péry, Jean-Luc Guichard, Yverdon, Jan-Mario Jecker, Tramelan, Willy Mayor, Pantéreaux, André Meylan, L'Orient, Walter Rufer, Delémont et Laurent Vuillemet, Provence.

Dans les divers, les sangliers sont revenus sur le tapis ; M. Jacques Béguin a, une fois encore, répété que des indemnités étaient versées pour les dégâts causés par ces animaux dans les cultures. L'effectif des sangliers semble avoir diminué dans notre canton au cours de l'hiver.

Un viticulteur n'a pas caché sa surprise de ne pas trouver de poudrettes pour replanter les vignes après le remaniement parcellaire de Cornaux-Cressier. La reprise des greffons a été mauvaise dans notre région l'an dernier et, si l'on ne peut pas obtenir de poudrettes de qualité de l'extérieur, mieux vaudra prévoir l'utilisation du sol par une autre culture pendant une année.

LES FOURRAGES IMPORTÉS

Après la partie administrative, la parole a été donnée à M. Hubert Reymond, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture qui a parlé de l'emploi des fourrages importés.

Il a employé un terme nouveau « les paysans de gare » pour décrire le propriétaire de bétail qui ne dispose pas de ressources fourragères propres à nourrir ses bêtes. Une paysannerie devient de gare lorsque des branches entières deviennent tributaires des importations de fourrages et que le développement de ces branches compromet les secteurs restés liés à la base fourragère indigène et menacent à terme la mise en valeur du sol national.

L'importation par la Suisse de 110 à 150.000 wagons de fourrages par année, qui sont l'équivalent de 300.000 hectares cultivés à l'étranger, suppose une gare d'une assez grande ampleur...

Comme le veut la tradition, les participants se sont réunis à Auvernier pour partager le repas de midi.

RWS

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Témoignage bouleversant des « folles de la place de Mai »

Chaque jeudi, des dizaines de femmes manifestent pacifiquement sur la place de Mai, en plein centre de Buenos Aires (Argentine). Toutes portent un foulard blanc et la photographie — ou parfois les photographies — d'êtres chers qui ont disparu et dont elles sont depuis plusieurs jours, semaines ou mois, sans nouvelles. Toutes ces femmes sont mères, grand-mères, épouses ou fiancées. La semaine passée, quelques unes d'entre elles vivant aujourd'hui en Europe, en exil, ont témoigné, à la Cité universitaire. Elles répon-

daient à une invitation de l'Aumônerie des étudiants.

Leur témoignage, suivi par un large public, a suscité une vive émotion. Chacune d'elles a exposé les drames qu'elle et sa famille ont personnellement vécus (fils assassinés, enfants disparus, pères torturés, etc.). Elles ont décrit avec une foison de détails, souvent pénibles à entendre, le calvaire qu'elles-mêmes et une grande partie du peuple argentin vivent depuis trois ans déjà sous la botte de la junte militaire emmenée par le général Videla. Bilan provisoire et approximatif des trois ans de dictature en Argentine : 25.000 disparus, 8000 prisonniers politiques, sans compter une liste — non établie — d'assassinats sommaires.

L'autre soir, dans l'auditoire, plusieurs personnes se sont engagées à faire quelque chose de concret (dans en espèces, lettres et téléphones à l'ambassade) en faveur des prisonniers et disparus argentins. (pab)

Exercice d'état-major de la protection civile

Durant trois jours a eu lieu à Neuchâtel un cours de protection civile groupant une trentaine de personnes, soit les états-majors de l'organe de direction locale et des deux secteurs qui comprennent la ville. Le cours s'est terminé hier par un exercice tactique en chambre à propos d'une possible inondation d'une partie de la ville.

Alors que les deux premiers jours du cours ont été essentiellement consacrés à l'examen du cahier des charges établi pour chacun des services, le troisième jour a été plus pratique. Chacun des participants, dans sa discipline, a eu une situation à apprécier et des décisions à prendre quant à l'engagement du personnel et du matériel. (ats)

M. Jean-François Aubert candidat au Conseil des Etats

Dans un communiqué, le comité cantonal du Parti libéral neuchâtelois, constitué selon les nouveaux statuts du parti, annonce qu'il a tenu sa première séance mercredi soir, au Cercle libéral, à Neuchâtel. Il a procédé à un vaste tour d'horizon politique à la veille des élections fédérales de l'automne 1979. A l'unanimité, le comité cantonal libéral propose à l'assemblée des délégués, qui se tiendra au mois de juin, la candidature de M. Jean-François Aubert pour le Conseil des Etats.

M. Jean-François Aubert est actuellement conseiller national libéral. Le comité libéral propose que cette candidature soit associée à celle de M. Yann Richter, proposée par le parti radical.

Voir autres informations neuchâteloises en page 30

avis urgent

Halle de gymnastique Les Hauts-Geneveys
Vendredi 23 mars 1979 à 20 heures

Grand match au loto

Organisation : S.F.G. et groupe sportif de la société de tir.

P 5919



Parmi l'assistance, le chef du Département de l'agriculture et de la viticulture, M. Jacques Béguin. (photos Impar-rws)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Société de tir à 300 mètres de Chézard-Saint-Martin

Triomphe au tir commémoratif du 1er Mars

Samedi 10 mars, 16 tireurs de la Société de tir à 300 m. de Chézard-Saint-Martin se sont rendus au stand de Pierrabot pour y effectuer le tir commémoratif du 1er Mars. Ils ont obtenu pour cette occasion, un véritable triomphe ! Qu'on en juge ; 13 d'entre eux ont obtenu la distinction. Pour un programme de 12 coups à dix points comprenant des feux de série. Sur un total donc de 120 points, la médaille est délivrée à partir de 97 points pour les fusils d'assauts et 99 points pour les mousquetons. La société avait inscrit trois groupes de cinq tireurs qui pour la plupart dérouillaient leurs fusils au seuil de cette nouvelle saison de tir.

RÉSULTATS

Le groupe fanion composé de MM. Otto Barfuss (103 points), Michel Favre (106), Charles Veuve (110), Jacques Bellenot (106), et André Perroud (107) ; signait avec ce total de 532 points, le 2e meilleur résultat de tous les temps dans les annales de ce tir, laissant le 2e groupe classé à neuf points derrière et remportait ainsi les deux challenges mis en compétition pour une année.

Le groupe de Chézard III dont la moyenne d'âge est de juste 22 ans, emboite le pas, (et quel pas « de charge »). MM. Roland Gutknecht (103 pts), Jean-Michel Magnenat (107), Philippe Berthoud (103), Bernard Spielmann (103), Gérard Veuve (106). Pour un to-

tal de 522 points, il se classe 4e à un point des seconds, et cette nouvelle garde est à l'affût du moindre faux pas des aînés.

Pour le groupe II, que serait-il advenu si deux tireurs chevronnés n'avaient pas « coulés » ? MM. Ulrich Schurch (82), Jean-Claude Bellenot (99), Jean-Marie Vallat (106), Gilbert Sumi (92), Walter Gutknecht (102), ce qui donne un total de 481 points.

Le tireur individuel Pierre-Alain Girard aligne 94 points, c'est-à-dire à un point de la distinction pour junior.

Plus de 1100 tireurs et 210 groupes ont participé à ce tir du 1er Mars. (comm.)

CERNIER

Succès cynologiques

La société « Les amis des chiens » du Val-de-Ruz a participé récemment au concours organisé par le Club cynologique de Neuchâtel. D'excellents résultats ont été acquis lors de ce concours.

Classe A : Janine Gogniat, avec Basco 1er rang, 249 points, excellent ; François Meia, avec Dick, 3e rang, 245, excellent ; Edgar Nourrice, avec Folk, 4e rang, 243, excellent ; André Demierre, avec Raldo, 10e rang, 201, très bon.

Classe défense I : Chantal Dängelli, avec Hella, 6e rang, 356 points, très bon.

Classe défense III : Charly Durand, avec Ali, 6e rang, 587 points, excellent ; Roland Gindrat, avec Alma, 11e rang, 552, excellent ; Helmut Leitner, avec Taro, 15e rang, 481, très bon.

Ces résultats ont permis à la société de gagner le challenge de participation. Mme Janine Gogniat a remporté le challenge Bella. (Bz)

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

21 mars, Demierre René, né en 1929, époux de Jeannette, née Maurer, domicilié à Fontaines.

printemps

Voilà le printemps!

Grande photo:
Vous aimez le confort des tissus aérés... la mode du lin est faite pour vous!
Cette blouse avec cravate originale tissée multicolore est le compagnon de charme idéal de vos pantalons.
En beige, du 34 à 42. 69.-
Le nouveau pantalon à pinces se pare d'un revers.
En beige, du 34 au 40. 89.-



Petite photo:
Cette jolie blouse en coton facile à combiner tient une place de choix dans votre garde-robe. Blanc, rouge, marine, du 36 au 44. 59.-
C'est le grand retour des pois multicolores qui font la fête sur un fond noir.
Jupe en coton du 36 au 44. 79.-

Notre force,
c'est le choix



URGENT

A vendre Le Pâquier, à 5 min. du Moléson,

villa de style

Normand, très bien située en bordure d'une zone agricole, comprenant 5 chambres à coucher, 2 salles d'eau, galerie, cheminée de salon, salle à manger, cuisine équipée, au sous-sol garage et possibilité de créer un studio, etc...

Terrain de 1113 m2.

Libre tout de suite.

Prix de vente Fr. 398.000.-.

Pour visiter: Tél. (029) 2 85 16, Restaurant du Moléson, Le Pâquier.

Renseignements :

2 PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

MONTREMO S. A.
Emancipation 55
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

poseuse d'appliques

à domicile

Faire offres ou prendre rendez-vous au (039) 23 38 88

BRACELETS-UNION
Courtils 2 - 2035 Corcelles
cherchent tout de suite

un ouvrier de fabrication

Des connaissances dans la fabrication du bracelet seraient un avantage, mais pas indispensables. Notre futur collaborateur pourra être éventuellement formé par nos soins.

Faire offres manuscrites.

FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS

engage pour date à convenir

galvanoplaste

apte à diriger du personnel, ayant si possible quelques années de pratique.

1 ponceur-brosseur

1 facetteur

sachant régler les machines Posalux.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres sous chiffre SC 5991 au bureau de L'Impartial.



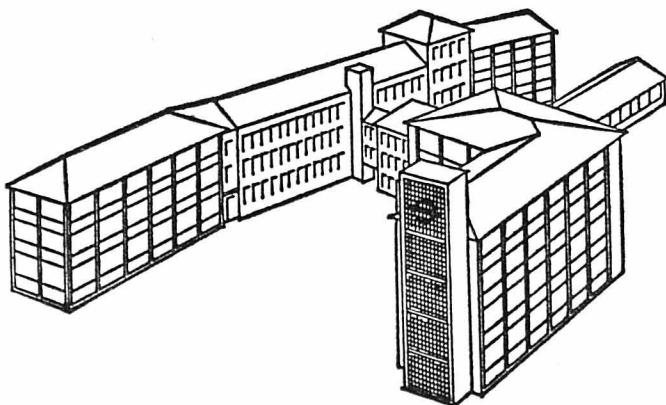
Société Industrielle de SONCEBOZ S.A.

Entreprise spécialisée dans la branche microtechnique, pour entrée immédiate ou date à convenir, désire s'assurer la collaboration de:

PERSONNEL MASCULIN

pour travaux de montage, de contrôle et d'ébauche (reprises sur tour 102).

Travail varié dans une entreprise dynamique en pleine expansion.



Les personnes intéressées sont priées de nous téléphoner ou de nous écrire.

Société Industrielle de SONCEBOZ S. A.
Service du personnel
2605 Sonceboz - Tél. (032) 97 15 51



Nettoyage chimique

La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 17

Vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, sacs de couchage, daim, cuir, peau, etc.

SERVICE RAPIDE ET SOIGNÉ

OFFRES D'EMPLOIS

Manufacture d'Horlogerie

AUDEMARS PIGUET & Cie S.A.

cherche pour son département électronique

horloger diplômé

Avantages sociaux modernes.

Horaire libre.

Faire offre à :
Audemars Piguet & Cie S. A.
1348 Le Brassus
Tél. (021) 85 50 33



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

La Direction des Services Industriels met au concours pour l'exploitation des usines IGESA-CRIDOR-GIGATHERM un poste de

CONDUCTEUR (travail en équipe)

Exigences : Certificat fédéral de capacité d'électricien ou de mécanicien-électricien.

Traitement : Selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction : le 2 mai ou date à convenir.

Les offres manuscrites doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, jusqu'au samedi 31 mars 1979.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, chef des usines, tél. (039) 21 11 05, int. 59.

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Première séance ordinaire du Parlement jurassien

Un projet de règlement largement débattu

La journée prévue pour la première véritable séance du Parlement jurassien n'aura pas suffi pour épuiser l'ordre du jour. Certes quarante minutes ne s'étaient pas écoulées, hier au Centre réformé de Delémont, que les quatre premiers points de l'ordre du jour avaient passé de vie à trépas. Le cinquième et dernier, celui portant sur le projet de règlement du Parlement donna, en revanche, plus de fil à retordre. Au préalable, le président du législatif, M. Roland Béguelin (ps) avait profité de son discours d'ouverture pour exprimer la préoccupation du nouveau canton suite aux événements survenus à Péry-Reuchenette lors de la séance constitutive de la Fédération des communes du Jura bernois. Durant une heure le matin et tout l'après-midi, les députés jurassiens ont largement débattu du projet présenté par le président de la commission, M. André Cattin, pdc, de Saignelégier. Sur 95 articles prévus, 50 ont été acceptés au cours de cette séance. Mais les principaux (les diverses interventions, la question des rétributions) restent au programme pour jeudi prochain où la séance ne sera certainement pas moins longue.

L'événement de la première partie de la journée a été, sans conteste, le discours d'ouverture du président du Parlement. En présence de trois membres du gouvernement (MM. Jardin, Mertenat, Boillat), M. Béguelin a tout d'abord rappelé que l'Etat jurassien était entré en pleine souveraineté et que les autorités s'étaient mises au travail avec enthousiasme. «... La République et canton du Jura est entrée en pleine souveraineté le premier jour de l'an. Si les Jurassiens n'ont pas fêté spécialement ce passage historique, qui n'était en somme que la conséquence pratique de l'acte d'autodétermination du 23 juin 1974, ils ont, dans leur cœur, été sensibles à l'événement. Tout se trouve enfin sur un nouveau pied, l'indépendance va donner ses fruits, et les autorités élues sont au travail. Elles ont procédé à la nomination d'une bonne partie des fonctionnaires, ce qui n'était pas une mince affaire. Avec beaucoup de zèle et dans une belle ambiance, les serviteurs de l'Etat ont assumé leurs fonctions les uns au poste qu'ils occupaient déjà, d'autres dans des services où tout demandait à être créé ».

L'INTERVENTION DE M. BÉGUELIN

Après avoir souligné que la continuité administrative avait été assurée sur la base d'accords passés entre le canton de Berne et l'Etat jurassien, ce dernier payant les prestations, M. Béguelin rappela le préambule signé par les représentants aux réunions tripartites disant que les trois partenaires « se distançaient sans équivoque de tout acte de violence, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, et de toute atteinte anticonstitutionnelle aux libertés fondamentales ». L'orateur s'éleva ensuite contre les événements survenus à Péry-Reuchenette lors de l'assemblée constitutive de la FJB. « En ce qui concerne le territoire de la République

et canton du Jura, rien ne s'est produit qui soit contraire à cette résolution. On ne saurait en dire autant du canton de Berne, et les faits qui se sont passés à Péry lors de la première séance de la Fédération des communes du Jura bernois — pour ne parler que de cela — où des femmes ont été brutalisées et des délégués communaux maltraités, cela en présence de six membres du gouvernement bernois nous oblige à exprimer, ici, notre préoccupation. Nous jugeons opportun de rappeler la déclaration conjointe faite le 23 juin 1976 par le Bureau de l'Assemblée constituante et le Conseil fédéral, qui contient le passage suivant: le Bureau de l'Assemblée constituante estime que le rétablissement des libertés fondamentales dans le Jura méridional (liberté d'expression, de réunion et de circulation) est essentiel. Le Bureau de l'Assemblée constituante ne négligera aucun effort pour se consacrer exclusivement à la construction du nouveau canton, étant entendu toutefois que l'exercice des libertés fondamentales sera garanti dans le Jura-Sud ».

PRÈS DE 3 MILLIONS POUR DES ÉCOLES

Sans discussion, le Parlement jurassien accepta de supprimer un article et d'en modifier un autre dans le Code de procédure pénale. Des lacunes importantes étant apparues dans le CPPJ, M. Pierre Boillat rappela que certaines dispositions valaient aussi bien pour des débats devant une Cour d'assises (supprimées dans le nouveau canton) que devant une Cour criminelle. Directeur du Département de l'éducation, M. Roger Jardin ne connut pas plus de problèmes que son collègue du gouvernement. Les six subventions demandées pour des constructions ou transformations d'écoles — portant sur un total de 2,6 millions — passèrent comme une lettre à la poste. Il en alla de même pour le rattachement de la République et canton du Jura au concordat intercantonal de la coordination scolaire, bien qu'il en coûtera plus de 100.000 francs, non prévus au budget.

Rapporteur de la Commission du projet de règlement du Parlement, M. André Cattin de Saignelégier rappela que l'élaboration de ce dernier avait été effectuée en six semaines. L'orateur souligna encore que les membres de la commission avaient tenté de présenter un projet permettant de promouvoir une collaboration harmonieuse entre les deux pouvoirs tout en démarquant la différence entre le législatif et l'exécutif. L'entrée en matière ne prêta pas à de longs palabres et c'est à l'unanimité qu'elle fut approuvée.

TROIS DÉPUTÉS POUR UN GROUPE

Le matin encore, les parlementaires discutèrent de la formation des groupes. Il faudra trois députés pour former un groupe contrairement à ce que demandait une minorité de la commission favorable au fait que les députés élus sur une même liste forment un groupe. La discussion à ce sujet ne manqua pas de piquant.

La majeure partie de l'après-midi fut consacrée au débat portant sur les commissions. Par 35 voix contre 23, les députés acceptèrent une proposition de la minorité de la commission demandant que « au sein des commis-

sions, les sièges sont répartis entre les groupes selon le système proportionnel du plus fort quotient ». Rappelons que cinq commissions permanentes sont prévues. Il s'agit de la Commission de vérification des pouvoirs, de la coopération et du partage des biens, de justice et des pétitions, de gestion et des finances, des travaux publics et des transports.

Jeudi prochain, le Parlement reprendra l'examen de ce projet par le titre portant sur les débats et introduisant quelques nouveautés (résolutions, questions orales), avant de passer à un chapitre primordial, celui des indemnités.

Laurent GUYOT

Nomination de commissions

Au cours de sa séance hebdomadaire, le gouvernement de la République et canton du Jura a procédé à la nomination et à l'affectation de quelque 40 fonctionnaires dont les noms seront rendus publics en cette fin de semaine, ainsi que l'annonce le service de presse cantonal. L'exécutif jurassien a d'autre part procédé à la nomination de plusieurs commissions. C'est ainsi qu'il a désigné, en application du règlement, quatre des sept membres de la Commission du personnel de l'Etat, qui sera présidée par M. Robert Fleury, fonctionnaire à la chancellerie d'Etat. Il a aussi nommé la Chambre des notaires, présidée par Me Pierre Christe, de Delémont; la Commission des lettres de rente et la Commission de l'estimation de la valeur officielle des immeubles. (ats)

Constitution d'une Chambre cantonale des agents généraux d'assurances

Récemment s'est constituée la Chambre des agents généraux d'assurances de la République et canton du Jura. Composée de 15 membres, la Chambre constitue un groupement d'agents généraux d'assurances de toutes branches dont les agences générales sont domiciliées dans le canton du Jura.

A relever que l'assemblée générale a décidé d'introduire dans ses statuts une clause d'exception permettant à d'éventuelles agences générales situées hors du territoire de l'Etat jurassien (Jura méridional par exemple) d'adhérer valablement à la Chambre.

Présidée par M. Jean Hofmann (Delémont), l'assemblée générale a élaboré les statuts et a défini les buts de la Chambre qui sont en particulier: la défense du prestige professionnel, la fixation de principes de concurrence loyale en matière d'acquisition, l'étude de tous problèmes d'ordre profession-

nels, notamment ceux de la formation, l'instruction des apprentis, le perfectionnement des employés et les examens d'obtention du diplôme fédéral en matière d'assurances. Une participation active à la législation fédérale et cantonale a également été décidée.

Une collaboration étroite avec les autorités du nouvel Etat a également été définie. La Chambre offrira ses services pour les modalités administratives résultant des changements de plaques de voitures dès le milieu de cette année.

La Chambre a enfin désigné les membres de son comité, élus pour trois ans. Ce sont: MM. Jean Hofmann, agent général « La Suisse Générale », président; Hubert Salomon, agent général « La Mobilière Suisse », Porrentruy, vice-président; Pierre-Alain Droz, agent général « Patria », secrétaire; Frédéric Schaller, agent général « La Neuchâtoise », caissier.

Nouveau président à la Chambre d'agriculture du Jura

La Chambre d'agriculture du Jura (CAJ) a tenu hier après-midi à Delémont sa quatrième assemblée des délégués, en présence de près de 200 personnes, sous la présidence de M. Henri Cattat. Etant donné que celui-ci a été nommé chef du service de l'économie rurale du canton du Jura, la Chambre d'agriculture s'est choisie un nouveau président en la personne de M. Luc Fleury, agriculteur, de Porrentruy, jusqu'ici vice-président.

A la suite de la démission du secrétaire, qui occupait cette fonction à

temps partiel, le comité a proposé la création d'un secrétariat permanent dans le but de donner plus de crédibilité et d'efficacité à l'organisation faite des paysans du canton du Jura. Le comité a reçu mandat d'en étudier le financement et de mettre le poste au concours. Les décisions finales appartiendront à une assemblée extraordinaire des délégués.

C'est M. Roland Béguelin, président du Parlement jurassien, qui a apporté les salutations des autorités politiques du nouveau canton. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée générale de la SFG des Bois

La SFG Les Bois a tenu ses assises annuelles samedi dernier sous la présidence de M. François Jobin.

Après que les membres présents eurent observé une minute de silence en l'honneur des parents et amis de la société, le président souhaita la bienvenue à tous et spécialement à quelques membres d'honneur dont MM. Michel Cattin, Jean-Marie Boillat, Lucien Lorio, Marcel Chappatte, René Cattin-Rebetez, ainsi qu'à une délégation de la Fémina avec à sa tête la présidente Mme Chantal Chapatte. Les procès-verbaux rédigés avec beaucoup d'humour par le secrétaire des verbaux M. Raoul Cattin donnèrent un fidèle reflet de l'activité passée de la SFG.

Les comptes présentés par le caissier Yves Jeanbourquin laissèrent entrevoir une diminution de fortune de 8300 fr. qui provient de la participation à la Fête fédérale de Genève. Le budget présumant un léger déficit fut accepté. Après la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes furent acceptés avec félicitations et remerciements au caissier.

RAPPORT DU PRÉSIDENT...

Dans son rapport annuel, le président M. François Jobin se dit satisfait de l'année 1978 qui fut une année réussie du point de vue de la participation de la société à la fête fédérale, mais qui par contre ne fut pas une année brillante financièrement. Puis il demanda à chacun de faire un effort pour suivre encore plus les répétitions et de faire preuve de disponibilité cette année vu que la société organise la journée jurassienne de jeux au mois de septembre. Parlant de l'effectif des membres actifs, il n'y eut l'année dernière qu'une seule admission pour trois démissions. Ce rapport s'acheva par un témoignage de reconnaissance aux monitrices et moniteurs ainsi qu'aux responsables qui assurent la bonne marche de la société.

...ET DU MONITEUR-CHEF

Dans son rapport, le moniteur-chef, M. Raymond Bilat se dit satisfait du résultat de la Fête fédérale avec le résultat de 111,24 points, mais il de-

manda de faire encore un effort d'ensemble lors de certains exercices.

Quant à la participation à la journée de jeux de La Neuveville, il se déclara également satisfait des bons résultats obtenus. Sur le plan des assiduités aux répétitions, il demanda à certains membres plus particulièrement, de faire un effort, même si le nombre de répétitions est parfois élevé, comme l'an dernier. Pour conclure son rapport, il remercia tous ses aides, les membres ainsi que le comité et spécialement le président M. François Jobin.

RAPPORTS DIVERS

M. Georges Boissenot, président de la Commission pupilles-pupillettes se dit satisfait du travail effectué durant l'année et annonça avec plaisir que 11 pupilles allaient recevoir le gobelet d'assiduité. Il remercia chaleureusement monitrices et moniteurs pour le bon travail effectué.

M. Jean-Marie Chapatte délégué à la Commission de la construction d'une piste Vita fit un bref rapport sur les travaux de construction.

Présidente de la Fémina, Mme Chantal Chapatte remercia la société-mère de l'invitation pour l'assemblée et fit un petit rapport sur l'activité de la société féminine.

ÉLECTIONS STATUTAIRES

Cette année, le comité enregistre une démission, celle du vice-président, M. Jean-Marie Boillat qui quitte le comité après 25 ans de dévouement. Le nouveau comité se présente ainsi: président: M. François Jobin; vice-président: M. Michel Cattin; secrétaire des verbaux: M. Raoul Cattin; secrétaire correspondant: M. Jean-Marie Chapatte; caissier: M. Yves Jeanbourquin; moniteur actif: M. Raymond Bilat; moniteur pupilles: M. Marcel Barthoulot; assesseurs: MM. Georges Boissenot et Edmond Clémence.

Commission technique: président: M. Raymond Bilat; membres: MM. Marcel Barthoulot, Jean-Marie Chapatte, Jacques-André Bouille et Yves Jeanbourquin.

COMMISSION PUPILLES ET PUPILLETES

Président: M. Georges Boissenot; membres: MM. Jean-Marie Chapatte, Michel Godat, René Cattin-Rebetez, Marcel Barthoulot, Mmes Simone Boillat, Mary Egger, Marie-Paule Aymon et Corina Boichat.

Vérificateurs des comptes: MM. Charly Cattin et Georges Erard; sous-moniteur actif: M. Marcel Barthoulot; moniteurs et monitrices pupillettes: MM. Marcel Barthoulot, Raoul Cattin, Sylvain Rebetez, Mmes Marie-Line Quenet et Corina Boichat. Responsable presse propagande: M. Yves Jeanbourquin; chef matériel: M. Raoul Cattin; banneret: M. Jean-Marie Chapatte; responsables cotisations et cartes de membres: MM. Michel Cattin et Georges Boissenot; responsable fonds de course et chef de course: MM. Yves Jeanbourquin et Georges Boissenot; représentant à l'USB: M. François Jobin.

ACTIVITÉ 1979

Journée des jeunes gymnastes à Tramelan les 19 et 20 mai; Rencontre franc-montagnarde aux Breuleux les 30 juin et 1er juillet; Course dans les Alpes les 18 et 19 août; Journée jurassienne de jeux aux Bois les 8 et 9 septembre; Pique-nique familial le 30 septembre.

DISTINCTIONS

Neuf membres touchèrent un gobelet pour leur assiduité aux répétitions; ce sont MM. Marcel Barthoulot, Raymond Bilat, Georges Erard, Raoul Cattin, François Jobin, Jean-Marie Chapatte, Yves Jeanbourquin, Pascal Egger et Enrico Perucchini.

DIVERS ET IMPRÉVUS

Dans les divers et imprévus l'assemblée décida d'introduire sur le plan communal la participation du village à Jeux sans Frontières, puis elle décida à l'unanimité la non-séparation de la Société jurassienne de gymnastique. (jmb)

DISTRICT DE DELÉMONT

Banque attaquée à Bassecourt

Une agression à main armée a été perpétrée hier matin à la succursale de Bassecourt de la Banque Cantonale, dans le canton du Jura. L'individu a pu prendre la fuite après avoir ligoté le caissier. Il a emporté 33.800 francs.

Il était 8 h. 25, hier matin, lorsqu'un individu armé s'est présenté au guichet de la Banque Cantonale à Bassecourt. Il a menacé le caissier avec son revolver, ainsi qu'avec des bâtons d'explosifs. Après s'être fait remettre l'argent de la caisse, 33.800 fr. et avoir ligoté le caissier avec des bandes adhésives, il a pris la fuite à bord d'une voiture volée. Des barrages ont immédiatement été installés sur les principaux axes routiers mais sans succès jusqu'à présent. Il semble que le cambrioleur a agi seul.

La gendarmerie jurassienne a publié hier le signalement du malfaiteur: 25 ans environ, 180

cm. environ, cheveux longs, blonds et plats, visage étroit, robuste de constitution, portant moustache blonde, longue, parlant français avec un accent régional. L'individu était habillé d'une veste en imitation daim brun foncé tombant jusqu'à mi-cuisses et de jeans en velours cotelé brun avec des souliers mocassins en daim brun. Il était porteur d'un pistolet de marque Sig et d'une serviette de grand format, noire. Il s'est enfui à bord d'une voiture Ford Escort portant plaque soleuroise SO 37.020. Apparemment, la voiture a été volée sur une place de garage à Breitenbach dans la soirée de mercredi ou dans la nuit de mercredi à hier. Toute personne qui posséderait des renseignements sur le malfaiteur est priée de prendre contact avec la gendarmerie jurassienne. Il en va de même pour ceux qui retrouveraient le véhicule, qu'il ne faut cependant pas toucher. (ats)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura Renseignements tél. 51 21 51.

THÉÂTRE
La Chaux-de-Fonds
BRASIL TROPICAL



« MERCEDES »
la Reine du Carnaval
de Rio 78
que vous applaudirez avec la
SUPER-REVUE
50 danseurs, danseuses,
chanteurs et musiciens.
MARDI 27 mars à 20 h. 30
Location: Tabatière du Théâtre
tél. (039) 22 53 53.

Lancia Nuova A112

Lancia Nuova A112 Abarth 70: traction avant, 1050 cm³, 70 CV DIN, plus de 160 km/h, kilomètre départ arrêté en 34,5 sec., freins à disques à l'avant, volant sport, compte-tours et instrumentation «rallye», appui-tête, ceintures à enrouleur automatique, essuie-glace vitre arrière.



Lancia Nuova A112 la clé des villes



dès Fr. 8350.-

GARAGE DES 3 ROIS SA La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Neuchâtel
J.-P. et M. Nussbaumer

V.A.C

radio · tv · hi-fi

Notre cadeau:

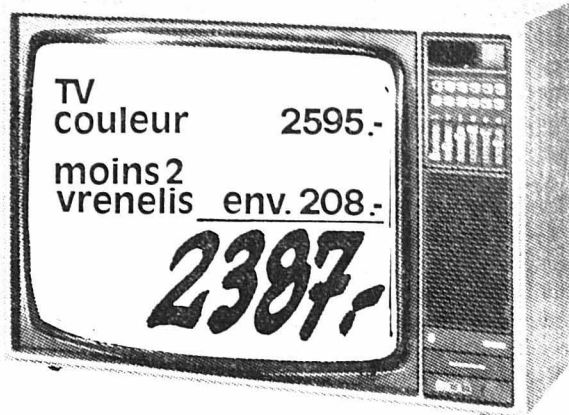


2 vrenelis
(val. env. Fr. 208.-)

à l'achat d'un
TV-couleur PHILIPS
Pal/Secam

RENE JUNOD SA

Av. L.-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/211121



TV couleur 2595.-
moins 2 vrenelis env. 208.-

2387.-

tv-couleur
Philips-Mediator grand écran
Pal/Secam

**la force de V.A.C:
le prix + le service!**

FRIGO SERVICE

Tél. (038) 41 27 85

VENTES - RÉPARATIONS - ENTRETIENS

Dépannages toutes marques de frigos, congélateurs, chambres froides, installations frigorifiques tous genres

J.-Cl. & M. DUCOMMUN, dipl. féd. de frigoristes COLOMBIER

PRIX AVANTAGEUX - 25 ans d'expérience



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
DÉPARTEMENT M.
Girardet 29 2400 Le Locle

engagent :

fraiseur qualifié

pour travaux de prototype et petites séries.

mécanicien CFC

pour travaux d'usinage et montage.

Se présenter ou téléphoner au (039) 34 11 22

Entreprise

située sur le littoral neuchâtelois, cherche

électronicien

qui sera appelé à poursuivre la maintenance et le développement de nos machines à commande logique TTL.

Si vous êtes ingénieur ETS ou mécanicien avec bonnes connaissances de cette technique, nous attendons vos offres sous chiffres 28-900063 Publicitas S.A., Treille 9, 2001 Neuchâtel

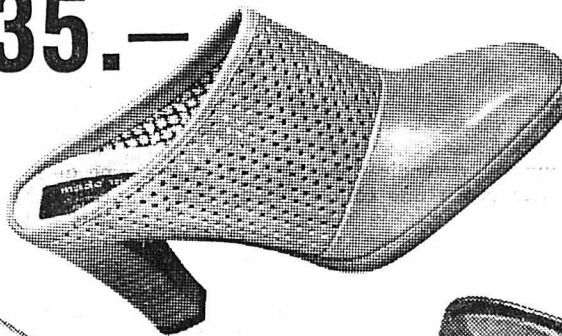
HIT de la MODE CHAUSSURE

pour dames et messieurs
qui apprécient le cuir véritable.

Diana

3 modèles en cuir
aux prix
avantageux

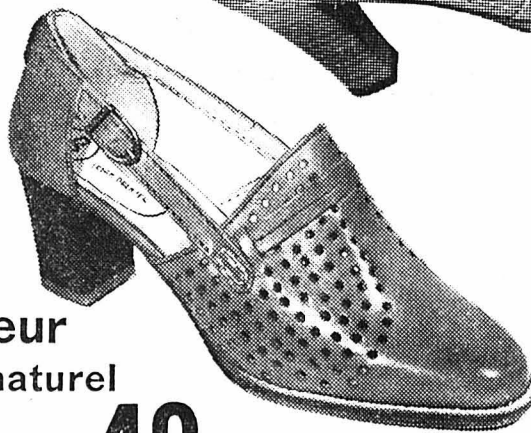
Sabot brun naturel **35.-**



Mocassin messieurs
avec semelle
en cuir, brun

Flaneur brun naturel

49.-



Chaussures

Diana

La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 51
Le Locle, Grand-Rue 34
Les Breuleux, rue des Esserts



GUILLOD GUNTHER SA

Manufacture de boîtes de montres
2300 La Chaux-de-Fonds
83, rue du Doubs. Tél. (039) 22 47 82

cherchent

CHEF ACHEVEUR

pour leur département achevage - soudage

ou

ACHEVEUR

à même de prendre des responsabilités dans l'organisation et le contrôle

FABRIQUE D'HORLOGERIE CHS. TISSOT & FILS SA
Membre de la Société Suisse
pour l'Industrie Horlogère SA
cherche à engager pour date à convenir

boitier

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphoniquement ou par écrit avec notre Service du Personnel.
Tél. 039/34 11 31 - Tourelles 17, 2400 Le Locle

A louer dès le 30 avril 1979,

Bois-Noir 39

petit local commercial

avec vitrine. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 203.-

Tél. (039) 26 06 64.

SAMEDI à 21 heures

Cercle Catholique Jacques Frey

votre discjockey

TAXIS JURASSIENS

ALDO
Jour et nuit (039) 23 76 76
Ville et extérieur

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE tout de suite aux Franches-Montagnes

HÔTEL-RESTAURANT

avec

magasin d'alimentation

situé en bordure de route principale, 2 salles: 120 et 30 places, 8 chambres d'hôtes + appartement. Grande terrasse, parc à voitures. Seul dans la localité.

Tél. (066) 55 35 08.

CORDONNERIE MULTI-SERVICE

Service de clefs instantané - Gravure - Aiguillage et TOUT POUR LA CHAUSSURE



HORAIRE DE PRINTEMPS

Lundi de 13 h. 30 à 18 h. 45.
Mardi à vendredi: 8 h. 15 - 12 h. 15 et 13 h. 30 à 18 h. 45.
Samedi: 8 h. à 17 h.

Nous cherchons pour date à convenir pour nouveau magasin

UNE DAME

comme responsable de vente.

Daniel-JeanRichard 19 - Tél. (039) 23 10 18 et 26 56 30 - Chs-Naine 7 - Chaux-de-Fonds

DISTRICT DE MOUTIER

Assemblée annuelle de la Caisse Raiffeisen de Tavannes

Le bilan en progression de 20 pour cent

La Caisse Raiffeisen de Tavannes a tenu son assemblée générale annuelle samedi 10 mars 1979. La majorité des membres étaient présents. Le Conseil municipal s'était fait représenter par M. Marcel Luthi.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le président du comité de direction, M. Ph. Gigandet annonça que pour quatre sorties, huit nouveaux membres sont venus rejoindre la famille Raiffeisen. Ensuite, il fit quelques remarques sur les problèmes financiers relatifs à l'épargne et les prêts et crédits.

A son tour, le gérant commenta les comptes 1978. Nous en relevons quelques chiffres: bilan 893.638 fr. 10 en progression de 20 pour cent, dépôts d'épargne et obligations en augmentation de près de 140.000 fr., roulement 1.747.202 fr.

Le gérant releva que les frais d'administration représentent seulement 0,7 pour cent du chiffre du bilan. Cela permet à la Caisse Raiffeisen d'accorder des taux d'intérêt avantageux à tous ses clients.

Le modeste bénéfice réalisé durant l'exercice prouve que cette banque lo-

cale est au service de ses épargnants et emprunteurs.

Le président du Conseil de surveillance, M. A. Eicher, fit état des divers contrôles effectués tant sur le plan local que par les réviseurs professionnels de l'Union suisse des caisses Raiffeisen à St-Gall. M. Eicher proposa à l'assemblée d'approuver les comptes avec remerciements à M. Mangeat pour la gérance parfaite de la Caisse Raiffeisen.

Pour la première fois cette année, plusieurs épouses ont participé à la soirée qui s'est poursuivie par un excellent repas et une partie récréative animée par M. R. Hänzi. (gm)

Nouveau directeur à la Clinique psychiatrique de Bellelay

Le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé M. Harutyun Artovan, docteur en médecine, directeur de la Clinique psychiatrique de Bellelay. M. Artovan, qui succède au docteur René Fehr, démissionnaire, prendra ses fonctions le 1er juillet 1979. Le Dr Artovan est appelé à restructurer de fond en comble la Clinique psychiatrique de Bellelay.

Le Dr Artovan avait été élu en 1969 médecin chef du service médico-psychologique du Jura, supprimé entre-temps. Il y était responsable du domaine socio-psychiatrique. La nécessité d'une collaboration plus étroite avec

la clinique, s'était cependant rapidement fait sentir, aussi avait-on nommé le Dr Artovan, en 1970, médecin-chef externe de la Clinique psychiatrique de Bellelay.

En peu de temps, le Dr Artovan réussit à gagner la confiance de ses supérieurs et de ses patients. Arménien d'origine, il est actuellement citoyen suisse. Il a passé son examen d'Etat et est en possession du diplôme fédéral de médecine. En outre, il recevra dans quelques jours le titre FMH pour la psychiatrie et la psychothérapie. (ats)

MOUTIER

Nouveau président à la Commission de l'Ecole secondaire

Dans sa dernière séance, la Commission de l'Ecole secondaire a nommé son nouveau président en la personne de M. Marcel Eschmann. (kr)

Récompense chez les éclaireurs

Lors de l'assemblée annuelle des Eclaireurs du groupe Perceval, M. Roland Wattenhofer démissionnaire après 50 ans de présidence a été nommé membre d'honneur tout comme l'ancien caissier M. Jean Beuret et l'ancien secrétaire M. André Nicolet. Le nouveau président sera M. René Maurer. (kr)

Vers une deuxième réussite



La danse... tout un art.

L'on s'en souvient encore, les élèves de l'école de danse de Mme Cattoni avaient obtenu lors de leur première édition, un succès remarquable. Or cette année à nouveau, tous ces « petits rats » se produiront pour la deuxième fois depuis la création de cette école à Tramelan. Que dire d'un tel spectacle si l'on se rappelle seulement les bons moments passés en compagnie de toute cette sympathique troupe qui avait été mise à l'honneur ainsi que sa directrice, Mme Chantal Cattoni, qui ne ménage pas son temps pour donner le meilleur enseignement à cette jeunesse.

Un programme varié à souhait a été monté et l'on pourra ainsi se rendre compte du travail accompli par les élèves de Mme Cattoni et de l'effort que demande cet art. (vu)

Journée des jeunes gymnastes Plus de 3000 enfants attendus

Trois mille filles et garçons, sont attendus les 19 et 20 mai prochain à l'occasion des « Journées des jeunes gymnastes » (anciennement Fête des pupilles et pupillettes) qui se dérouleront à la Place des sports de Tramelan.

Les pupilles et pupillettes du canton du Jura et du Jura bernois seront tous présents et auront l'occasion de se mesurer dans les divers concours et jeux qui seront organisés.

Le samedi soir 19 mai aura lieu une grande soirée à la Halle des fêtes et le bal qui la suivra sera animé par un excellent orchestre.

Le comité d'organisation que préside M. Frédy Gerber fait en sorte que ces journées connaissent une réussite complète. (comm.)

Deux intéressants séminaires à l'intention du corps enseignant

Cette année le centre de perfectionnement du corps enseignant a offert aux écoles la possibilité d'organiser des cours internes à l'intention du corps enseignant. Profitant de cette possibilité nouvelle de formation, l'école commerciale et professionnelle de Tramelan a mis au programme deux cours qui ont également été ouverts aux autres écoles de la communauté.

Vendredi 9 mars, en compagnie de Me M. Girardin, président du tribunal des mineurs, les enseignants ont participé à un premier séminaire sur le thème « La jeunesse inadaptée ». Cette après-midi de dialogue et de réflexion a remporté un très vif succès et a encouragé les maîtres à envisager l'année prochaine un autre cours dans la même perspective.

Mercredi prochain 28 mars, sous le titre « Problèmes actuels des chemins de fer », MM. Denis, professeur, et Merlet, de la direction des CJ, animeront un deuxième séminaire à l'intention des enseignants. Les différents problèmes relatifs à la nouvelle conception des transports et aux problèmes spécifiques de nos régions seront évoqués lors de cet après-midi d'étude. (comm.)

Nomination

Le Conseil municipal a nommé dernièrement M. et Mme Antonio Solida-Lauber en qualité de nouveaux concierges de la Halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Ils entreront en fonction le 1er mai prochain. Signalons que ce poste n'avait suscité que deux postulants. (vu)

JURA BERNOIS

Organisation pédo-psychiatrique dans le Jura-Sud

La Polytechnique pédo-psychiatrique de l'Université de Berne, Jura-Sud (ancien service médico-psychologique), a repris ses activités. Elle va collaborer étroitement, tout en gardant cependant son indépendance, avec l'Office cantonal d'orientation en matière d'éducation du Jura-Sud.

Dès à présent, les clients peuvent s'adresser au secrétariat de Tavannes et se faire inscrire pour le Centre de Tavannes ou de Moutier. Le secrétariat de Moutier fonctionnera dès le 2 avril. (oid)

L'existence des centres pour drogués n'est pas remise en question

L'existence des Centres de réintégration sociale pour drogués « Aebi-Hus » à Bruttelen, et « Maison-Blanche » à Evillard dans le canton de Berne, n'est pas menacée par la démission de plusieurs employés. Il reste, selon la direction des établissements et le gouvernement bernois, suffisamment de personnel qualifié pour assurer pleinement leur bonne marche. Bien entendu, le personnel démissionnaire sera remplacé. L'élection d'un thérapeute est prévue et des contacts ont déjà été pris dans ce sens. Le centre « Aebi-Hus » pourra donc ainsi continuer à remplir ses engagements. (comm.)

France Quéré au Centre de Sornetan

Week-end exceptionnel que celui du 23-24 mars au Centre de Sornetan: France Quéré, écrivain, professeur à Paris et aussi théologienne de l'Eglise réformée a accepté d'être l'hôte d'une rencontre du Centre sur le thème: Féminisme et foi chrétienne.

Mariée, mère de trois enfants, France Quéré a écrit, entre autres livres, « Le dénuement de l'espérance chrétienne », « Peut-on transmettre la foi » et plus récemment: « La femme avenir ». Dans cet ouvrage, elle développe une réflexion sur le féminisme, qui ne craint pas de bousculer certaines idées à la mode. Tout en reconnaissant le bien-fondé de beaucoup de revendications dites féministes, elle prône une collaboration homme-femme dans le dépassement et la transformation d'une société à dominante masculine; elle appelle à créer ensemble une société marquée par la spécificité de la femme autant que par celle de l'homme. « Féminisme total »!

Vaste projet! dont le dynamisme se trouve déjà selon France Quéré — dans les textes de la Genèse, à condition de les libérer des interprétations dominatrices des théologiens (masculins!). L'intéressant, c'est que le récit de la Genèse, si souvent décrit (et décrié) comme antiféministe, soit pour France Quéré, la référence, dans la foi chrétienne, d'un « féminisme total » à construire entre chrétiens. Voilà comment elle en parle: « Le féminisme total c'est le droit pour la femme d'être femme sans être une servante, ni d'ailleurs une patronne (...). Un service

non réciproque n'est qu'une servitude dégradante. Le service ne devient grand et noble que s'il est partagé. Le christianisme serait tombé dans l'oubli, et Jésus serait nul et non advenu si des hommes n'avaient à leur tour servi le Jésus qui les avait servis... En fait, il s'agit de changer les mœurs, de refuser une société seulement dominée par les valeurs dures, et d'introduire la symétrie du service là où règne le commandement unilatéral. De rendre à la vie et à l'amour le pas sur la conquête et la destruction. » (Interview dans Panorama aujourd'hui).

C'est dans cette perspective qu'elle abordera le thème de la rencontre des 23-24 mars prochains. Vendredi soir, elle présentera, sous forme d'un exposé suivi d'une discussion, les thèmes de ce féminisme total. La journée du samedi est réservée à une réflexion plus approfondie de l'exposé de la veille et à un travail biblique sur la Création de l'homme et de la femme (Genèse 2). (comm.)

BÉVILARD

Cyclomotoriste renversé par une auto

Hier, à 11 h. 45, M. Roland Thoni, de Sorvilier, qui débouchait sur la route principale à cyclomoteur, a été renversé par une voiture à la hauteur de la Banque Populaire. Le malheureux cyclomotoriste souffre d'une jambe cassée et a dû être hospitalisé. (kr)

Assemblée des femmes protestantes

L'assemblée des femmes protestantes de Tavannes a été présidée par Mme Baumgartner et la bonne marche de la société qui compte quelque 106 membres a été relevée. De nombreux remerciements ont été adressés aux membres dévoués qui s'occupent des personnes âgées et des malades et à Mmes Lovis et Botteron qui s'occupent du marché aux puces.

Il y eut ensuite un exposé de Mme Christiane Kunz concernant la ludothèque qui s'ouvrira cette année à Tavannes et cette réalisation sera très appréciée, surtout en cette année de l'enfance. Pour soutenir cette initiative les femmes protestantes ont décidé de verser 300 fr. à cet effet. (kr)

communiqués

Cormoret: Concert annuel et 40e anniversaire du club des accordéonistes « L'Hirondelle », samedi 24, 20 h. 15, Salle communale de Cormoret. Après le concert, soirée familiale conduite par l'orchestre « Faby ». Transport gratuit depuis Courtelary de 19 h. 30 à 20 h., départ à la croisée et à la scierie.

Tramelan, cours de tissage: L'Ecole des parents organise un cours de tissage les 26 avril, 3, 10, 17, 31 mai et 7 juin, dès 20 h. à l'Ecole professionnelle de Tramelan avec Mme Bichsel de Tavannes, animatrice de ces cours. Les dames et messieurs intéressés par cet artisanat qui permet la création d'une multitude d'objets peuvent obtenir des renseignements ou s'inscrire auprès de Mme Burion, tél. 97 58 49, jusqu'au 4 avril.

Voir autres informations jurassiennes en page 31

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 21 mars

B = Cours du 22 mars

NEUCHÂTEL		ZURICH		ZURICH		ZURICH		
A	B	A	B	A	B	A	B	
Cr. Fonc. Neu.	840	880	B.P.S.	1995	1985	Akzo	23.75	23.75
La Neuchâtel.	500 d	530	Landis B	1070 d	1070	Ang.-Am.S.-Af.	9.05	9.15
Cortailiod	1875	1850 d	Electrowatt	2055	2065	Amgold I	42.75	43.25
Dubied	100 d	100 d	Holderbk port.	562	565	Machine Bull	21.75	22.
			Holderbk nom.	525	527	Cia Argent. El.	179.50	180.50
			Interfood «A»	785 d	800 d	De Beers	12.-d	12.-d
			Interfood «B»	4280	4300	Imp. Chemical	13.-d	13.50
			Juvena hold.	54	55	Pechiney	31.-	31.-
			Motor Colomb.	800	810	Philips	19.25	19.25d
			Oerlikon-Bühr.	2545	2560	Royal Dutch	112.-	112.50
			Oerlik.-B. nom.	671	677	Unilever	104.-	104.50
			Réassurances	3135	3160	A.E.G.	55.75	55.75
			Winterth. port.	2385	2390	Bad. Anilin	123.-	122.-
			Winterth. nom.	1630 d	1635 d	Farb. Bayer	124.-	123.-
			Zurich accid.	9725	9725	Farb. Hoechst	120.50	120.-
			Aar et Tessin	1190	1190	Mannesmann	143.-	142.-
			Brown Bov. «A»	1920	1920	Siemens	240.-	238.-
			Saurer	1190	1200	Thyssen-Hütte	95.75	95.-
			Fischer port.	715	720	V.W.	207.-	204.-
			Fischer nom.	125	125 d			
			Jelmoli	1495	1495			
			Hero	3060	3080			
			Landis & Gyr	108	108.50			
			Globus port.	2430 d	2430 d			
			Nestlé port.	3615	3625			
			Nestlé nom.	2400	2395			
			Alusuisse port.	1440	1455			
			Alusuisse nom.	576	575			
			Sulzer nom.	2670	2680			
			Sulzer b. part.	354	358			
			Schindler port.	1780	1810			
			Schindler nom.	320 d	330			

BALE	A	B
Girard-Perreg.	475 d	470 d
Portland	2800	2800
Sandoz port.	4290	4250 d
Sandoz nom.	1990	1995
Sandoz b. p.	536	536
Bque C. Coop.	1015 d	1015

(Actions étrangères)	A	B
Alcan	63.-	63.50
A.T.T.	104.50	105.-
Burroughs	114.50	117.50
Canad. Pac.	40.-	40.50
Chrysler	16.50	16.75d
Colgate Palm.	29.50	30.-
Contr. Data	55.-	56.-d
Dow Chemical	46.-	47.25
Du Pont	229.50	234.50
Eastman Kodak	105.-	108.50
Exxon	91.-	91.-
Ford	73.25	74.25
Gen. Electric	80.-	81.50
Gen. Motors	95.-	96.50
Goodyear	28.-d	29.-
I.B.M.	522.-	532.-
Inco B.	33.75	34.75
Intern. Paper	77.-	77.75
Int. Tel. & Tel.	48.25	48.75
Kennecott	39.-d	40.25
Litton	35.25	36.-
Halliburton	114.50	115.50
Mobil Oil	126.50	127.50
Nat. Cash Reg.	111.50	114.-
Nat. Distillers	34.50	34.50
Union Carbide	63.75	63.75
U.S. Steel	40.50	40.75

NEW YORK	A	B
Ind. Dow Jones		
Industries	857,76	861,31
Transport	217,42	218,20
Services public	104,23	104,53
Vol. (milliers)	31,120	34,560

Cours indicatifs	A	B
Billets de banque étrangers		
Dollars USA	1.61	1.76
Livres sterling	3.25	3.60
Marks allem.	89.-	92.-
Francs français	38.-	41.-
Francs belges	5.45	5.85
Lires italiennes	18 1/2	21 1/2
Florins holland.	82.25	85.25
Schillings autr.	12.20	12.60
Pesetas	2.20	2.55

Prix de l'or	A	B
Lingot (kg. fin)	13130-13310-	
Vreneli	108.-	115.-
Napoléon	108.-	116.-
Souverain	124.-	134.-
Double Eagle	520.-	550.-

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	68.-	70.-
IFCA	1650.-	1680.-
IFCA 73	92.-	95.-

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL.	67.25	64.25
UNIV. FUND	70.54	68.41
SWISSVALOR	245.75	235.75
JAPAN PORTOFOLIO	389.75	369.-

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre
Automation	56,5	57,5
Eurac.	246	248
Intermobil	60,5	61,5
Pharma	105	106
Siat	1630	—
Siat 63	1280	1290
Poly-Bond	65,25	66,25

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES	Dem.	Offre
Fonds cotés en bourse		
AMCA	19.50	19.50
BOND-INVEST	58.75	58.75
CONVERT-INVEST	63.50d	64.-d
EURIT	113.-	113.-
FONSA	100.50	101.50
GLOBINVEST	51.75	51.75
HELVETINVEST	105.50	105.50
PACIFIC-INVEST	67.25	67.50d
SAFIT	133.-d	134.-d
SIMA	198.50	197.50
Fonds cotés hors-bourse	Demande	Offre
CANAC	65.25	66.25
ESPAK	94.-	96.-
FRANCIT	73.50	75.-
GERMAC	86.-	87.-
ITAC	59.50	61.-
ROMETAC	251.-	254.-

CS FDS BONDS	Dem.	Offre
CS FDS INT.	59,5	60,5
ACT. SUISSES	300,0	301,0
CANASEC	390,0	400,0
USSEC	389,0	400,0
ENERGIE-VALOR	69,75	71,0

FONDS SBS	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	—	1210.-

1 seul billet pour 2 (grands) Salons

Une grande manifestation: la réunion de 2 salons importants, occupant les halles du Comptoir Suisse, à Lausanne. Plus d'idées, plus de choix, plus d'animations.

Le Salon international du tourisme et des vacances

Tout pour mieux vivre. En vacances et pendant vos loisirs:

- le camping et le caravanning, avec une participation-record d'exposants en tentes, caravanes, mobil-homes, accessoires de plein air
- les stands de 40 pays et régions touristiques, pour choisir vos vacances. Entre autres: l'Afrique du Sud, la France, la Bulgarie, le Cameroun, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Angleterre, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, l'Italie, le Kenya, la Malaisie, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, Singapour, la Tchécoslovaquie, la Tunisie, la Turquie, l'URSS, la Suisse, etc.
- Les agences de voyages du salon font vos réservations immédiatement.
- le village indien et ses 32 Mohawks venus d'Amérique du Nord nous présenter leur vie quotidienne.
- l'exposition nautique avec ses yachts, dériveurs, voiliers, bateaux de tous genres et accessoires nautiques
- les piscines de toutes dimensions
- les articles de jardin: meubles, outils
- la gastronomie typique: le restaurant de la Costa Brava et ses spécialités catalanes, le carnotzet valaisan, la pinte vaudoise
- l'exposition des «Merveilles de la mer», l'une des plus grandes collections européennes de coraux, coquillages et curiosités maritimes
- le concours de windsurf, les concerts folkloriques, les démonstrations de radio-amateurs (en liaison avec le monde entier), les défilés de mode, les artisans au travail, les promenades en roulottes, etc.

- le studio radio et ses émissions réalisées en direct devant vous
- les voyages extraordinaires de Jules Verne, reconstitués dans les jardins

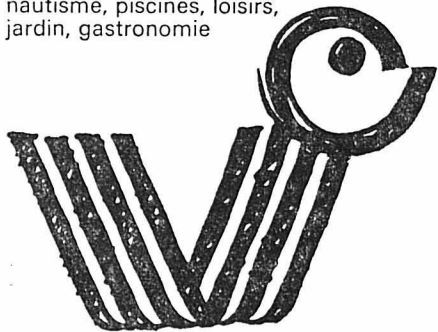
Le Salon international de l'enfance et de la jeunesse, KID 79

Tout ce qui concerne les enfants et les jeunes. Et ce que les parents doivent en savoir:

- l'exposition «parents + enfants»: articles pour bébés, enfants et adolescents
- les écoles privées, les mouvements de jeunesse
- les livres, avec notamment la Bibliothèque internationale de la jeunesse à Munich
- la prévention des accidents routiers: gymkana pour vélomoteurs, concours, jeux, premiers secours, etc.
- les disques et instruments de musique, avec le Musée d'instruments anciens de Zimmerwald
- l'action mondiale «1 arbre = 1 enfant»: une forêt de 20'000 jeunes arbres, qui seront vendus au profit d'enfants malheureux du Sahel
- l'exposition du «bon jouet»: jeux et jouets éducatifs,
- la boutique de la mode jeune
- le modélisme: voitures, bateaux, avions, chemins de fer
- le théâtre «Il Setaccio» (marionnettes italiennes)
- la halle des sports, avec patinoire, piste de ski de fond, tir à l'arc, hockey, escrime, carabine, judo, etc.
- l'exposition sur les soins dentaires
- le cinéma: projections gratuites des réalisations primées au Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse
- la fromagerie d'alpage (fabrication artisanale du fromage)
- la boulangerie-modèle, où les enfants peuvent faire leurs propres pains

21^e salon des vacances

Tourisme, camping, caravanning, nautisme, piscines, loisirs, jardin, gastronomie



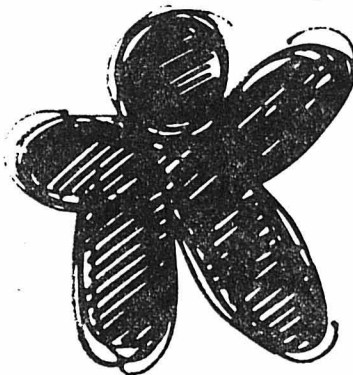
à Lausanne

Ouverture: 10 h. - 18 h. 30
Nocturnes jusqu'à 22 h.
jeudi 29 mars et vendredi 30 mars

Facilités de voyage par chemin de fer

KID 79

Salon international de l'enfance et de la jeunesse



Palais de Beaulieu, du 24 mars au 1^{er} avril 1979

Suite à nos Expositions sur les Marchés,

à SAISIR, (nombre limité) à des PRIX INCROYABLES

APPAREILS MÉNAGERS NEUFS, encore bloqués, garantis normalement 1 an, avec très légers défauts d'email, à peine visibles.

MACHINES à LAVER: dès Fr. 470.— (4,5 à 5 kg linge).

LAVE-VAISSELLE: dès Fr. 690.— (10-14 couverts).

CUISINIÈRES: 4 plaques, tourne-broche, gril, four avec éclairage, dès Fr. 498.— !

Idem avec FOUR AUTONETTOYANT: dès Fr. 648.— !

CONGÉLATEURS 380 litres bahuts: dès Fr. 598.— !

CONGÉLATEURS autres dimensions bahuts ou tables ou armoires, plusieurs modèles: PRIX INCROYABLES !

ASPIRATEURS Electrolux, Miele, Sixmadun, Bulliwatt (aussi pour eaux, feuilles, ateliers, etc.) à des PRIX si BAS qu'on n'ose les indiquer ici ! LAVE-VAISSELLE normes suisses à encastrer ? OUI, aussi à des conditions sans concurrence !

RÉFRIGÉRATEURS, COMBIS**** Presque offerts !

Service assistance technique après-vente direct, monteurs qualifiés dans chaque région. Pour la vôtre spécialement. PROFITEZ de NOTRE PROMOTION actuelle. Plusieurs marques et modèles réputés. C'est encore une OFFRE SYMPATHIQUE des

Etabl. SUPERMÉNAGER / BULLIWATT S.A.

Appels régionaux de service, aussi pour demander le passage chez vous sans engagement de notre conseiller neutre: (066) 22 69 24 ou 75 58 92, (032) 92 18 72, (039) 63 12 24.

ACTION PRINTEMPS AU PLANTEUR

VOUS EMPORTEZ

2 PIPES

vous n'en payez qu' UNE

Votre spécialiste en Tabac
ST-IMIER, vis à vis de la poste

Particulier vend

LOTUS ÉLAN
SPRINT 1972

63.000 km.

Prix à discuter.

Tél. (038) 42 13 92.

ST-MARTIN

Val d'Hérens
Chalet du pays à
louer par semaine.
Fr. 285.— en saison.
Logement City S.A.
Tél. (021) 22 23 43
(conserver l'annon-
ce)

Famille habitant La Forclaz - Evolène -
Valais cherche

jeune fille

pour aider au ménage.

Possibilité de faire de l'alpinisme et beau-
coup de ski. Elle pourrait, si ses connais-
sances techniques en ski sont suffisantes,
donner, à son profit, des leçons de ski
aux enfants, au sein de l'E.S.S.

Nous lui offrons une vie de famille agréa-
ble.

Ecrire ou tél. à Famille Joseph Fauchère,
Guide et Professeur de ski, 1961 La For-
claz, tél. (027) 83 13 75.

OFFRES D'EMPLOIS

ARO SA

2520 LA NEUVEVILLE

Fabrique d'appareils électro-
ménagers et grandes cuisines

cherche

dessinateur en machines

Nous demandons :

- quelques années de pratique,
- éventuellement connaissances en tôlerie,
- aptitudes à travailler de manière indépendante,
- esprit d'initiative.

Nous offrons :

- place stable,
- avantages sociaux,
- horaire variable.

Les candidats sont priés d'adresser leur offre détaillée à frifri aro sa, 2520 La Neuveville, tél. (038) 51 20 91 (interne 56).



La Chaux-de-Fonds

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

chef boucher

au Centre Coop La Neuveville.

Excellentes conditions d'engagement pour candidat ayant déjà fait ses preuves et pouvant justifier d'une formation approfondie.

Prière de faire offres détaillées à COOP, Service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 51.

Imprimerie Courvoisier S.A. Département Hélio

L'Atelier du Timbre
La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un photogaveur

ayant l'habitude des corrections au burin.

Possibilité de formation pour corrections sur cylindre hélio.

Faire offres à Hélio Courvoisier, rue Jardinière 149, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 34 45.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

doreur sur cadrans

Nous offrons une situation intéressante à personne qualifiée. Adresser offres détaillées sous chiffre 970064 à Publicitas SA, 2900 Porrentruy.

Importante entreprise des environs de Neuchâtel cherche pour son bureau du personnel un

employé de commerce qualifié

apte à diriger une petite équipe.

Nous demandons: Qualités d'organisateur, connaissances d'italien, éventuellement espagnol et portugais.

Age idéal: 25-35 ans. Expérience dans la gestion du personnel.

Nous offrons: Place stable, bon salaire en rapport avec les qualifications. Avantages sociaux.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffre 28-900064 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.



1/4 avant - 1/4 après Vichy célestins
l'eau minérale des digestions heureuses.
Foie, estomac, voies biliaires

vichy digérer,
c'est vivre

Eau minérale
alcaline
fluorée
naturelle



CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

**Portes
basculantes**

vaste choix, pré-
montées, quantité li-
mitée, franco do-
micile seul.
Standard 380 fr.
Petit défaut 295 fr.
Bois douglas 495 fr.
Stratifié en matière
synthétique 495 fr.
Contre plus-value
rendu posées.
Demandez notre of-
fre pour mesures
spéciales. Comman-
dez tout de suite.
Renseignements -
Prospectus Uninorm
(021) 37 37 12.

À LOUER

appartement

de 3 pièces
rue Jardinière,
confort.

Loyer Fr. 299.- +
charges.
Libre début mai.

Tél. 039/22 11 14-15.

À LOUER

appartement

de 4 pièces
rue du Temple-
Allemand.

Loyer Fr. 320.-.
Libre tout de suite.

Tél. 039/22 11 14-15.

A louer

**2 studios
meublés**

l'un avec balcon,
cuisine, salle de
bain. L'autre avec
douche. Au centre
de la ville.

Tél. (039) 22 65 33
ou 23 88 27.

Printemps

DISCOUNT

excellent et bon marché

ENDIVES de Belgique	500 g	1.90
SALADES POMMÉES du Pays	la pièce	1.10
CHOCOLAT LINDT Lindor - Cresta - Duo 3 x 100 g (100 g = 1.033)		3.10
BAGUETTE PARISIENNE	Env. 430 g	-.95
BEURRE DE CUISINE	250 g	1.90

Grande exposition d'œufs de Pâques
et lapins à des prix Printemps pulvérisés

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à **innovation**
LE LOCLE

Livraison à domicile

Cartes de visite - Beaux choix - Imprimerie Courvoisier S.A.

OFFRES D'EMPLOIS

ARO SA

2520 LA NEUVEVILLE
Fabrique d'appareils électro-
ménagers et grandes cuisines

cherche

mécanicien

(éventuellement ferblantier)

pour son département recherches et prototypes.

Nous demandons :

- quelques années de pratique,
- aptitude à travailler de manière indépendante,
- esprit d'initiative,
- éventuellement connaissance du travail de la tôle.

Nous offrons :

- place stable,
- avantages sociaux,
- horaire variable.

Les candidats sont priés d'adresser leur offre détaillée à frifri aro sa, 2520 La Neuveville, tél. (038) 51 20 91 (interne 56).

lemrich + cie

cadrans soignés

engagerait tout de suite ou pour date à convenir :

**polisseur
sur cadrans**

qualifié et possédant une bonne expérience du polissage des cadrans soignés.

Prière de faire offres ou de se présenter, après préavis téléphonique: rue du Doubs 163, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 19 78.

**Le break
le plus vendu en Suisse**

5 portes. 5 places et un grand coffre.
Ou 2 places et un volume de 1500 dm³
(surface plane). Accès direct au plancher.
350 kg de charge utile.



GS Spécial Break
Fr. 11 220.-

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN GS BREAK

Bon pour une documentation

Veuillez m'adresser une documentation sur le Break GS Spécial.
Sans engagement.

Découper et envoyer à: Citroën (Suisse) SA, Service
Information, route des Acacias 27, 1211 Genève 24.

Nom/Prénom: _____

Rue: _____

NP/localité: _____

IM/b

un cadeau.. un prix!

le géant romand du meuble
fait plaisir
à ceux qui s'installent

médiateur

A l'achat de ce mobilier complet, Segalo vous offre cette splendide chaîne stéréo compacte, d'une valeur de Fr. 732.-, comprenant:
tourne-disques, enregistreur-lecteur de cassettes, radio-stéréo MO/GO/FM modulation de fréquences, 2 enceintes acoustiques
ou un bon d'achat Segalo équivalent.

8000.-

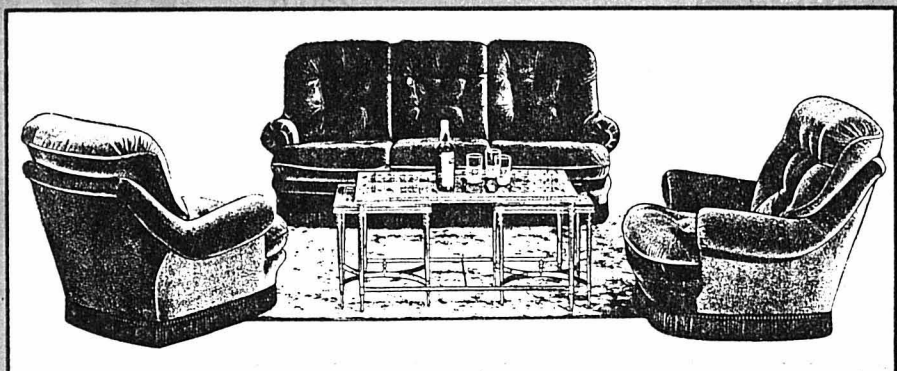
pour un mobilier de classe!



modèle exclusif

JULIETTE
chambre à coucher rustique en noyer. Comprendant : armoire 4 portes - lit français (160 cm) 2 chevets - commode 3 tiroirs et miroir assorti.

L'ensemble
3450.-



MONTESPAN
salon anglais transformable. Velours dracon. Coussins mobiles. Coloris à choix.

2190.-



MEXICO
paroi compacte 255 cm en noyer véritable. Portes moulurées. Avec bar et vitrine. Très belle finition.

2360.-

Segalo



CRÉDIT
Segalo vous garantit le crédit le meilleur marché de Suisse
(Fr. 1.000.- en 12 mois = Fr. 45.- d'intérêts)

PARTICIPATIONS
ROMANDIE CONFORT
SA
CHAÎNE ROMANDE
DE L'AMEUBLEMENT

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61



L'occasion d'acheter une OCCASION

expertisée et garantie 1 année

PEUGEOT 104 ZS	1976-12	23.900 km
PEUGEOT 504 TI autom.	1977	36.000 km
RENAULT 5 TS	1977	28.000 km
RENAULT 14 TL	1978	33.000 km
RENAULT 16 TX autom.	1975	53.000 km
TOYOTA COPAIN 1000	1976	12.200 km
TOYOTA COROLLA 1200 DL	1977	23.000 km
DATSUN CHERRY 120 A	1977-10	25.000 km
FORD CAPRI 1600 XL	1976	54.000 km
ALFA ROMEO 2000	1974	53.700 km
SIMCA 1100 TI	1975	69.400 km

Facilités de paiement

Ouvert samedi 24 et dimanche 25 mars

GARAGE DU MIDI

SAINT-IMIER - Tél. (039) 41 21 25

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA
MODES
3. rue des Epancheurs à Neuchâtel

CORUM
RIES, BANNWART & Co
ARTISANS D'HORLOGERIE FINE

offrent un poste stable à

secrétaire

si possible bilingue allemand-français et maîtrisant très bien l'anglais. Préférence sera donnée à personne de caractère ouvert et dynamique ayant de l'initiative.

Elle devra s'occuper aussi de la réception. Travail varié et vivant au sein d'une petite équipe.

Prrière d'adresser une offre détaillée avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

CORUM, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

LE SPÉCIALISTE DU VÉLO

V.A.C. René Junod SA
Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
039 / 21 11 21

GRAND CHOIX DE VÉLOS DE COURSE

dès **398.-**

Bianchi

La marque des grands champions

Facilités de paiement

SERVICE APRÈS-VENTE

Fabrique d'instruments de précision biennoise cherche pour son département de micromécanique **micromécanicien (CFC)-prototypiste**

pouvant assumer la responsabilité de ce centre.

Prestations en fonction des capacités.

Entrée à convenir.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur offre sous chiffre D 920119 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

Nous cherchons pour entrée au plus vite

une employée-comptable

ou

un employé-comptable

avec de bonnes connaissances en comptabilité financière et en matière de salaires.

Nous offrons un poste de travail intéressant et indépendant.

Veuillez adresser vos offres détaillées avec prétentions de salaires à

SEMAG S. A.
à l'att. de M. Dobler
Salzhausstrasse 5
2501 Bienne
Tél. (032) 23 25 23

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

Hot Fashion.



69.-

79.-

A B M
Qualité à prix raisonnables!

Une mode qui sort des sentiers battus. Pour celles qui aiment la différence.

Robe imprimée, viscose, noir, rouge, jaune, beige, tilleul. Tailles 36-42

69.-

Robe avec pantalon, polyester/coton/viscose, structure lin, écru, bleu, jaune, noir. Tailles 36-42

79.-

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

43-A-7903

Joies des vacances, plaisirs des voyages

La Fédération Suisse des Agences de Voyages a le plaisir de vous signaler ci-après différents aspects intéressants de son secteur, toujours si fascinant. Soit dit en passant, la FSAV groupe 352 agences de voyages, réparties dans tout le pays, qui disposent toutes d'un personnel bénéficiant d'une excellente formation, actif et toujours disposé à rendre service. «Nous sommes», comme elles disent «un secteur de prestations de services».

Fantastique ! On peut maintenant visiter New York, la ville unique au monde, pour bien moins de 1000 francs ! Le trajet Suisse - New York - retour est offert entre 500 et 570 francs. Un hôtel de classe moyenne coûte environ 40 francs et l'on peut adapter les repas pour ainsi dire au centime au budget dont on dispose. Le symbole de New York est une pomme, la grande pomme. «The big apple». Qui ne voudrait pas profiter de ces prix 1979 ? Toutes les agences de voyages de la FSAV sont des spécialistes de New York.

«Good-bye farewell - Good-bye farewell...» De quelle chanson provient cette citation bien connue ? Adressez votre réponse à : Rédaction Fédération Suisse des Agences de Voyages, case postale 170, 8049 Zurich. Dix bons de voyages, d'une valeur de Fr. 50.-, seront tirés au sort parmi les réponses justes.

Actuellement, les destinations suivantes apparaissent comme but favori des Suisses durant l'été 1979 :

Grèce - Maroc - Tunisie - Sardaigne - Etats-Unis. Celui qui veut participer à cet engouement devrait se décider rapidement, car le plus tôt sera le mieux ou, plus rapidement votre décision interviendra, plus vous aurez de chances de trouver des places libres !

Il y a également une agence de voyages affiliée à la Fédération Suisse des Agences de Voyages à proximité de votre domicile. Si — comme on ne pourrait guère l'imaginer — vous ne parvenez pas à la trouver, le téléphone 01/42 64 42 se fera un plaisir de vous indiquer où elle se trouve.



Fr. 9990.-

Le nouvel hatchback Datsun Cherry GL. Pour tous ceux qui aiment économiser sans renoncer à rien.

A l'arrière, une profusion d'espace (5 places) parce que les organes techniques se trouvent à l'extrême avant: le groupe propulseur transversal pèse de tout son poids entre les roues motrices. Lorsqu'il y a de la neige, elles entraînent les deux autres. Au freinage, vous vous arrêtez pile. 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW), suspension indépendante, freins assistés (disques à l'avant), carrosserie de sécurité, grand hayon, coffre de dimensions variables, superéquipement de haut confort.

DATSUN

La Chaux-de-Fonds : Garage-Carosserie de l'Est Visinand & Asticher

La Chaux-de-Fonds : Garage du Puits Frédéric Winkelmann

Banque Cantonale Neuchâteloise

NEUCHÂTEL

cherche, en vue de l'introduction d'un nouvel ordinateur NRC CRITERION évoluant sous un système d'exploitation ON-LINE d'avant-garde,

pupitreur-opérateur qualifié

(féminin ou masculin)

ayant acquis une certaine expérience dans la branche.

Travail intéressant au sein d'une équipe dynamique. Place stable.

Faire offres de services avec prétentions de salaire au service du personnel de la BCN - 2001 Neuchâtel.

Vous reconnaitrez à cet emblème le professionnel sérieux pour les questions de voyages. Vous pouvez lui faire confiance.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

PEUGEOT

MIDI-EXPO

Exposition permanente

OUVERT
samedi 24
et dimanche
25 mars



104

304

La nouvelle
Peugeot
305

1300+1500 cm³



305

GARAGE DU MIDI

Saint-Imier

Téléphone 039 412125



504

604

Rôti de porc 9.90 kilo

au lieu de 15.50

Ragoût de porc 9.90
au lieu de 14.50 kilo

Beurre de cuisine 1.90
au lieu de 2.25
250 g

Jus de fruits Hitzkircher
riches en vitamines!
emballage tetra!

Poitrine 14.50
roulée au lieu de 17.- kilo

Meister Proper 2.55
bouteille économique au lieu de 2.95
750ml

Jus d'orange .80
litre

Jus de raisin 1.50
litre

Lard cru 11.50
au lieu de 13.50 kilo

Hairspray Gloria 2.95
380 g au lieu de 4.80

Jus de pomme .85
litre

Orange/abricot 1.10
litre

Jambon fumé 2.50
de la Forêt-Noire 100g

Jus de grapefruit .95
litre

Jus de poire .85
litre

Hypermarché **JUMBO** La Chaux-de-Fonds Les Eplatures

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 70

Constance Heaven

La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Qu'on le gâte un peu, me disais-je, en songeant avec tristesse au lendemain qui l'attendait. Les soins nécessités par son état seraient douloureux.

Le soir, tandis que je le déshabillais pour le mettre au lit, il me demanda à brûle-pourpoint:

— Rilla, est-ce que nous verrons l'oncle Andreï?

— Votre oncle Andreï? Non, certainement pas. Vous savez bien qu'il est parti loin, Paul. Il visite l'Italie.

— Non. Il est ici.

Je m'assis sur les talons, le cœur battant.

— Ici? Vous en êtes sûr? Comment le savez-vous?

— Elle me l'a dit?

— Qui «elle»?

— Une des filles de cuisine. Elle m'a dit que je lui ressemblais. «Quelle sottise!» ai-je répondu parce que ce n'est pas vrai. Elle s'est presque fâchée. «Je sais quand

même ce que je dis, monsieur Paul, puisque j'ai vu votre oncle pas plus tard qu'avant-hier.»

Serait-il venu ici, à Saint-Petersbourg? A cette pensée un mélange de joie et de soulagement s'empara de moi. Puis, je réfléchis que l'enfant avait dû mal entendre.

Frémissante d'impatience, je restai auprès de lui jusqu'à ce qu'il se fût endormi. Je courus ensuite à la recherche d'Anna Rostovna.

— Oui, mademoiselle, répondit-elle à ma question. Le comte Andreï Lvovitch est venu et reparti.

— Reparti? Il a quitté Saint-Petersbourg?

— Je l'ignore. Le comte a de nombreux amis, il va et vient sans nous prévenir.

— Où pourrait-on le joindre, en avez-vous une idée? Elle me dévisagea avec curiosité.

— Pas la moindre, mademoiselle. Il lui arrive de nous le dire, mais pas cette fois-ci. Une partie de ses bagages est encore là, il repassera donc mais quand?... Elle haussa les épaules et ajouta:

— Le comte Andreï est libre d'agir à sa guise.

Ma déconvenue était si amère que j'eus envie de secouer Anna Rostovna. Pour me calmer, je décidai de sortir. Cependant, je me gardai de renouveler l'erreur de me promener dans les rues de la ville. Je me contentai d'aller au bord du fleuve.

La soirée était belle, le ciel délicatement teinté de vert et dans l'air frais et sec flottait une senteur de bois brûlé. Je contemplai la vaste étendue d'eau, laissai mon regard errer le long de la Perspective Nevsky avec ses palais, ses restaurants, ses théâtres, me demandant où il pouvait être. Inutile de chercher une aiguille dans une meule

de foin! D'ailleurs si je le trouvais, que lui dirais-je? Loin d'Arachino, loin de son atmosphère oppressante, lourde de menaces, le drame perdait de sa réalité, devenait une sorte de rêve sinistre et confus né de la fièvre. Ces choses-là n'existaient pas dans le monde calme et ordonné de tous les jours.

La colonne vertébrale de Paul n'était pas aussi gravement atteinte qu'on aurait pu le craindre. Le docteur Sorine était un praticien remarquable. Il débarqua le lendemain d'un élégant brougham, vêtu à la dernière mode, depuis le chapeau de castor jusqu'aux bottes vernies. Il nous toisa, moi et ma modeste robe grise d'un regard qui me ramena à ma condition de petite institutrice insignifiante, indigne d'attention. Mais il possédait une habileté incontestable et le nom de Kouraguine fit le reste. Il condescendit même à m'expliquer le cas de Paul.

— Il s'agit d'un léger déplacement de vertèbres, dit-il avec un geste gracieux de sa main potelée. Quelques jours de soins et il sera droit comme un i. Ensuite ce sera à vous de jouer, mademoiselle. Il faudra le surveiller et l'obliger à rester plusieurs heures par jour étendu à plat dos.

Malgré son assurance, l'adresse et la force de ses mains, il fit passer à Paul des moments pénibles. Je n'eus guère le temps de penser à ce que nous avions laissé derrière nous, à Arachino. Contre toute logique, j'espérais qu'Andreï viendrait nous surprendre. Il ne pouvait y manquer. Le savoir si proche et cependant hors de portée me paraissait le comble de l'absurde. J'en vins à me

demander s'il n'avait pas quitté la ville pour se rendre chez des amis.

Les soirées étaient longues. Laisant Paul endormi, je lisais ou cousais, ressantant le même problème sans trouver de solution. Je ne connaissais personne à Saint-Petersbourg. Lors de sa dernière visite, le docteur Sorine laissa tomber une remarque qui me rendit l'espoir.

— Voilà qui est terminé, jeune homme, dit-il en tapotant la tête de Paul.

Il se mit à baisser les parements de son élégante redingote tout en continuant son discours.

— Vous serez bientôt tout à fait d'aplomb et prêt à courir dans les bois à la condition toutefois de suivre mes prescriptions — ce que ne fait pas votre oncle.

— L'oncle de Paul, docteur? dis-je. Parlez-vous du frère du comte Dmitri Kouraguine? Serait-il souffrant?

— Pas à proprement parler. Il m'a envoyé chercher, il y a de cela quelques jours. Il aurait eu un accident en voyage. Je parierais qu'il menait ses chevaux à fond de train... Quoi qu'il en soit, une ancienne blessure s'est ouverte. J'ai prié le comte Andreï Lvovitch de garder le lit et que fait-il? Une noce effrénée à Saint-Petersbourg. A vous parler franchement, j'ai renoncé à m'occuper de lui. Je décline toute responsabilité.

— Où pourrait-on le joindre, le savez-vous?

— Comment, il n'habite pas ici?

Je secouai la tête et cherchai une explication susceptible de satisfaire son évidente curiosité.

— J'ai un message d'Arachino à lui transmettre.

— Vraiment? De la comtesse Natalia Petrovna?

Bien, bien!

(A suivre)

Le Conseil national discute de la flambée des prix de l'essence

Méchants propos sur les compagnies pétrolières

Les compagnies pétrolières ne seraient-elles pas, par hasard, en train de prendre la Suisse pour une vache à lait? La mauvaise humeur régnait hier au Conseil national. Plusieurs députés sont montés à la tribune pour se plaindre des fortes hausses sur l'essence en particulier. « Encore si elles étaient justifiées objectivement! » ont dit ces députés. « Mais non! elles sont le fait des spéculateurs, d'un marché dérégulé dont profitent de manière éhontée les multinationales! » Et tous ces orateurs courroucés de proposer des ripostes: « Introduction d'une surveillance des prix par voie d'urgence, la création d'une société nationale d'approvisionnement, l'alerte de la Commission des cartels ». Le conseiller fédéral Fritz Honegger a écouté, puis a répondu.

Mais commençons par le début. A l'ordre du jour, hier, deux interpellations urgentes, l'une de l'indépendant saint-gallois Franz Jaeger, l'autre des communistes que défendra le Genevois Jean Vincent.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

L'occasion est trop belle pour ne pas régler leur compte aux compagnies pétrolières qui depuis des semaines n'arrêtaient pas de monter leurs prix. C'est aussi ce que pensent les socialistes genevois Grobet et Christinat, le socialiste fribourgeois Riesen, mais également les démocrates-chrétiens Mugny (Vaud), Oehler (Saint-Gall). Et c'est parti, à boulets rouges! On parle des cargaisons de pétrole qui changent de propriétaires jusqu'à cinq fois de suite, en quelques heures. On cite certains propos qui en disent long sur les arrière-pensées de certaines compagnies à l'égard de la Suisse. En tout cas, ce n'est pas l'arrêt de la production iranienne qui explique la montée en flèche des prix, puisque ce pétrole-là n'assurait que dix pour cent environ de notre consommation.

« Ah! si vous n'aviez pas voté l'abolition de la surveillance des prix, l'été dernier! », diront les socialistes en se tournant vers les bourgeois. « Nous serions moins désarmés aujourd'hui. Nous ne courberions pas une fois de plus l'échine devant les multinationales ».

PRENDRE NOTRE MAL EN PATIENCE...

Le conseiller fédéral Honegger répond. Le renchérissement? excessif, oui, mais il s'explique aussi par l'adaptation des prix du pétrole soviétique. Celui-ci couvre 40 pour cent de nos besoins. Et les Russes nous ont annoncé qu'ils ne concluraient plus de contrat à long terme à la fin de ce premier trimestre. D'ailleurs, qu'on se rassure, les prix sont retombés. Il faut espérer que les importateurs les feront immédiatement sentir au consommateur, a dit et répété le chef du Département de l'économie publique. M. Honegger rappelle que l'approvisionnement de la Suisse se fait essentiellement par l'achat de surplus, à Rotterdam. Ces dernières années, cela nous valait des prix imbattables. La roue a tourné...

Créer une société nationale d'approvisionnement? Cette société devrait acquérir toute une infrastructure. Elle s'approvisionnerait dans trois ou quatre pays. Comparée à d'autres, elle serait bien modeste. Conséquences: notre pétrole ne serait pas meilleur marché, notre approvisionnement en revanche serait plus vulnérable.

Créer une société internationale? L'idée est à l'étude dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie.

Mais la Suisse n'a pas trop à en espérer, elle qui ne participe qu'à raison de un pour cent à la consommation mondiale de pétrole. Introduire une surveillance des prix du pétrole? M. Honegger y est opposé. Une surveillance pour un produit seulement ne serait pas opportune, en un moment où on étudie la possibilité d'une surveillance plus étendue comme le réclament deux initiatives parlementaires.

M. Honegger ne croit pas que les succursales en Suisse des grandes sociétés pétrolières empochent de substantiels bénéfices. Si elles ne paient pas d'impôts, explique-t-il, c'est en bonne partie parce que leurs deux raffineries, celle de Cressier, mais surtout celle de Collombey, travaillent à perte. Il est possible que certaines pièces du dossier nous échappent, concède le ministre de l'économie. C'est pourquoi, la Commission des cartels s'est mise en piste. Peut-être sera-t-elle priée de mener une enquête spéciale si ses soupçons devaient se matérialiser.

Enfin, M. Honegger fait remarquer que les turbulences actuelles ont aussi un bon côté. Elles nous incitent à prendre à nouveau très au sérieux le problème de la substitution du pétrole.

MONTRES: HÉ, LES FRANÇAIS!

Avant le débat pétrolier, hier, le Conseil national avait à examiner le douzième rapport de politique du commerce extérieur. Là aussi, le conseiller fédéral Fritz Honegger était sur la brèche. Au radical bernois Raoul Kohler qui l'interrogeait sur la taxe parafiscale perçue par la France sur les montres (taxe utilisée pour subventionner l'horlogerie française), M. Honegger a répondu que des négociations sont en cours à Bruxelles. C'est là que la Suisse a exprimé son mécontentement. Car la taxe est perçue également sur les montres provenant des pays du Marché commun. C'est dire qu'il s'est formé un joli chœur de plaignants. « Nous allons nous montrer plus insistants encore », a promis M. Honegger.

La division du commerce n'est pas non plus insensible aux problèmes de l'industrie alimentaire suisse, autre secteur qui préoccupe M. Kohler. Au sein du GATT, auprès du Marché commun, la Suisse tente de corriger la distorsion de concurrence dont souffre notre industrie. Si aucune solution ne peut être trouvée d'ici la fin de l'année, les taxes perçues à la frontière sur les matières premières seront versées aux industriels. Hélas, si on en arrive là, c'est la caisse fédérale qui « trinquera ».

Droits de l'homme: une Suisse agente de police?

La journée d'hier au Conseil national s'est ouverte sur une page de politique extérieure. On a parlé droits de l'homme. Pour constater que la Suisse ne peut s'ériger en agent de police.

Lier l'aide au développement à la condition que les droits de l'homme soient scrupuleusement respectés, par exemple, ce serait supprimer toute aide au développement. Pas question non plus de créer un organe national pour contrôler l'application de l'acte final d'Hel-sinki. Devant tant d'objections, M. Edgar Oehler — de nouveau lui! — accepta de transformer sa motion en postulat. Et le conseiller fédéral Aubert promit qu'il soumettrait bientôt au Parlement un rapport sur sa politique en matière de droits de l'homme.

Sur un point, hier, le Conseil national a franchement rué dans les brancards. Par 87 voix contre 20, il a accepté une motion visant à permettre non seulement aux fonctionnaires suisses à l'étranger, mais également à leurs épouses, de voter par correspondance. L'auteur de la motion, la libérale genevoise Monique Bauer, eut le soutien des femmes bien sûr, mais aussi du radical neuchâtelois Yann Richter.

Sans beaucoup de conviction, le conseiller fédéral Aubert s'opposa à la motion, au nom de l'égalité de droit. Il n'y a pas que les fonctionnaires qui représentent la Suisse à l'étranger, fit-il remarquer. Il y a aussi des employés. Eux aussi méritent ce privilège. Si la motion devient postulat, on pourra empoigner la question plus globalement.

On pourra aussi l'oublier plus facilement, rétorque le Conseil national.

Ceci encore: hier, sans opposition, le Conseil national a adopté une modification de l'organisation des troupes. Les défenseurs du cheval, qui s'opposaient à la réduction envisagée des troupes du train, n'étaient que 18, contre 80.

D. B.

Vente d'armes: les yeux se dessillent...

Le Conseil national renvoie l'examen de la motion Friedrich à sa prochaine session, faute de temps. La motion Friedrich? Signée par pas moins de 95 députés, elle réclame une politique plus large en matière d'exportations d'armes. Or, coup de théâtre: les 29 signataires d'obédience démocrate-chrétienne tournent casaque! Parmi eux: l'influent Saint-Gallois Edgar Oehler et le chef du groupe pdc, le Fribourgeois Laurent Butty. Le premier aurait dû lire à la tribune du Conseil national une déclaration au nom du groupe condamnant sans appel la motion en question. Celle-ci n'ayant pas pu être traitée, ce sera donc pour une autre fois.

Rien ne doit être changé à la loi ni à la notion de territoire dans lesquels règnent des tensions, estiment les démocrates-chrétiens. La pratique actuelle a fait ses preuves. Il ne s'agit pas non plus d'accepter des restrictions des véhicules blindés à roues. Des promesses ont été faites en 1972, avant la votation sur l'initiative qui voulait interdire les exportations d'armes. Ces promesses doivent être tenues, dit le pdc. « Nous ne devons ni ne voulons nous laisser accuser de duplicité morale ».

Les démocrates-chrétiens ne se rallient qu'à un seul point de la motion, celui qui demande une simplification de la procédure administrative lors de l'octroi des autorisations.

Certes, ils ne nient pas l'importance d'une industrie suisse de l'armement et la nécessité pour elle d'exporter. Ils vont même jusqu'à dire que la Suisse « a fini par

étouffer sa propre industrie d'armements et la contraindre à vendre des produits à l'étranger », en « négligeant durant des années de chercher des solutions communes dans un dialogue entre acquéreurs et fabricants suisses ».

Mais MM. Oehler, Butty et leurs amis ne voient pas la solution au problème dans une libéralisation des exportations. Ils estiment que la Suisse doit s'adresser davantage à sa propre industrie pour ses achats d'armes. Ils préconisent « une collaboration plus étroite et loyale avec d'autres Etats neutres dans le domaine des achats, mais aussi de la fabrication des armements. Nous sommes persuadés qu'il y a encore beaucoup de retard à rattraper dans ce domaine ».

En conclusion, les démocrates-chrétiens ne veulent plus rien savoir de cette motion. Sauf si elle est transformée en postulat. C'est exactement ce que souhaite le Conseil fédéral. C'est également ce qu'a décidé la semaine dernière le Conseil des Etats.

Y aura-t-il d'autres repentins? Les yeux sont fixés sur les radicaux, les libéraux et les agrariens. C'est parmi eux que se recrute le reste des signataires de la motion Friedrich. On trouve par exemple, chez les radicaux, les Neuchâtelois Richter et Moser, les Vaudois Cevey, Cossy, Girard et Junod, le Genevois Corbat, le Bernois Kohler, la Fribourgeoise Spreng; chez les libéraux, les Vaudois Bonnard et Thévoz, le Genevois Gautier; chez les agrariens, le Bernois Gehler (père) et le Vaudois Teuscher.

Denis BARRELET

Le Conseil des Etats se penche sur le gouffre de la Furka

Oui à la continuation des travaux Non au Parlement - tribunal

Le Conseil des Etats n'a suivi que partiellement les vues du Conseil national au sujet du tunnel de la Furka. Il a décidé par 30 voix sans opposition comme la Chambre populaire de continuer le percement du tunnel de base d'Oberwald (VS) à Realp (UR). En revanche, il n'a fait que prendre connaissance, sans approuver ses conclusions, du rapport sur les responsabilités à la suite des dispositions erronées prises par les différentes instances du tunnel de la Furka. Il a approuvé deux des trois mesures de la motion votée par le Conseil national et a ainsi chargé le Conseil fédéral de demander des comptes aux responsables et d'exiger le remboursement d'honoraires versés à tort.

ON CONTINUE!

M. Grosjean (rad., NE) au nom de la Commission des Etats, n'a eu aucune peine à convaincre ses pairs de l'essentiel: il faut continuer et terminer de creuser le dernier tronçon de 2 km. 700 du tunnel de la Furka, malgré les nombreuses fautes commises et les incertitudes majeures quant au montant final de la facture que l'on devine salée.

Le rapporteur de la commission fait valoir l'intérêt supérieur du pays qui réclame une certaine hauteur de vues: il s'agit d'apporter une aide certaine et la preuve de notre solidarité confédérale aux cantons alpins qui luttent âprement pour survivre et en acceptant des conditions de vie plus modestes que le reste du pays. Le tunnel agira contre le dépeuplement et constitue une solution de sécurité et de confort pour les communications touristiques. Renoncer à l'achèvement d'une telle oeuvre serait absurde. Il faut continuer malgré les turbulences politiques — tel est l'avis unanime de la commission.

Trois orateurs seulement ont pris la parole. L'un pour réclamer l'arrêt des travaux du futur tunnel du Rawil, l'autre pour souligner que les Chambres portent une part de responsabilité en ayant péché par manque de vigilance et d'esprit critique. Le troisième voudrait qu'on installe un management digne de ce nom à la tête de la direction des travaux, sans quoi ce sera le Conseil fédéral qui devra porter l'écrasante responsabilité des énormes dépassements de crédits.

M. Ritschard, conseiller fédéral, reconnaît que des erreurs ont été commises. Il s'est personnellement engagé, et a cherché à obtenir une meilleure planification de la part des responsables au Conseil d'administration du chemin de fer Furka - Oberalp. La décision de principe de creuser le tunnel lui semble aujourd'hui encore juste. Il n'y a pas eu malversation — on a péché par excès d'optimisme. La nature, impitoyable, s'est chargée de montrer aux hommes leurs limites.

Au vote, le Conseil des Etats décide par 30 voix sans opposition de continuer les travaux et demande au Département des transports et communications et de l'énergie de continuer à lui faire rapport sur la poursuite des travaux et l'utilisation des crédits.

LE PARLEMENT N'EST PAS UN TRIBUNAL

Restait la seconde partie, beaucoup plus délicate, du volet: les responsa-

bilités. Comme l'a précisé M. Grosjean, les commissaires de la Chambre populaire ont établi d'une manière fort précise une liste des personnes et instances responsables selon eux et devant répondre des fautes, des erreurs et des négligences commises. Cette liste a été avalisée par le Conseil national.

Puis, par voie de motion, le gouvernement est pressé d'entreprendre tou-

Enterrement décent

Le Conseil des Etats s'est dégagé avec élégance d'une chausse-trappe d'envergure posée par le Conseil national au sujet des responsabilités pour les dépassements de crédits et les fautes commises dans l'affaire du tunnel de la Furka. La Chambre populaire avait adopté les conclusions de sa commission qui s'était muée en un organe d'enquête et avait établi une liste très précise des responsabilités des personnes et des organes fautifs à ses yeux.

Tout en donnant son accord à l'achèvement des travaux pour le percement du tunnel malgré de gros dépassements de crédit dont l'ampleur n'est pas encore décelable, la Chambre haute a refusé de suivre le National dans son action judiciaire. Le député neuchâtelois M. Carlos Grosjean a remarquablement défilé le noeud des implications et des ambiguïtés et dégage d'autres moyens permettant au parlement de rester dans son rôle spécifique d'autorité de haute surveillance et d'annonce des fautes, mais laisse à la seule compétence du pouvoir exécutif — le Conseil fédéral en l'espèce — d'établir les responsabilités et de charger la justice de juger avec sérénité les erreurs commises, tout en accordant à la défense d'user de tous ses droits, comme il se doit dans un Etat qui se réclame du Droit.

Le Conseil des Etats a ainsi permis qu'une affaire délicate — et visiblement mal emmanchée au National — se termine par un enterrement décent qui ne préjuge en rien des suites administratives et judiciaires d'un projet ambitieux et pourtant raisonnable, mais où l'imprévoyance a régné en maîtresse incontestée.

Hugue FAESI

tes démarches pour demander des comptes aux personnes et organes fautifs. La Commission des Etats est d'accord sur ce dernier point, mais elle refuse de devenir une sorte de tribunal fixant les responsabilités. La Commission du National s'est fourvoyée, non pas en s'érigant en organe d'enquête, mais en ne respectant pas les droits des « inculpés » qui ont été entendus mais sans avoir accès au dossier, sans pouvoir s'exprimer sur le rapport d'enquête et se faire assister.

La Commission des Etats invoque la séparation des pouvoirs, d'autant plus qu'une enquête ordonnée par le gouvernement est en cours. Voilà pourquoi la Commission des Etats propose d'autres voies et moyens: « Il appartient au législatif de constater les fautes commises, puis de prier l'exécutif d'y porter remède et de charger l'instance judiciaire afin d'établir les responsabilités pénales et civiles en plein respect des droits de la défense. Le Conseil fédéral par ailleurs n'est pas lié ni restreint par les conclusions du National sur les responsabilités. La sérénité, mère de la justice, exige que le Parlement ne s'érige pas en justicier ».

Le Conseil des Etats donne son accord sans autre forme de procès, et adopte deux des trois points de la motion qui devient ainsi mission impérial à l'adresse du Conseil fédéral.

H. F.

Dans la région du Breithorn

Un skieur disparaît dans une crevasse

Dans l'après-midi d'hier, un skieur qui se trouvait dans la région du Breithorn a disparu soudainement dans une crevasse. L'homme s'est retrouvé à près de 30 mètres de fond. Air-Zermatt a transporté sur place une équipe de sauveteurs qui durent travailler durant trois heures pour atteindre le malheureux. Celui-ci hélas avait déjà cessé de vivre.

UN AGRICULTEUR LUCERNOIS MEURT ÉTOUFFÉ DANS UN SILO

Un agriculteur de 64 ans, M. Friedrich Uhlmann de Willisau Land (LU) est mort étouffé mercredi dans un silo à fourrages. Le fourrage qui était entassé contre les parois du silo est tombé sur la victime.

TRAFIQUANT DE DROGUE ARRÊTÉ A BRUNNEN (SZ)

La police schwyzoise a arrêté un entrepreneur de Brunnen, qui participait en tant que transporteur à un important trafic international de haschich. Durant les deux dernières années, il aurait transporté plus de vingt tonnes de haschich d'Iran en Hollande. Le coupable a été arrêté le 23 février déjà, mais l'état de

l'enquête ne permettait alors pas d'informer le public de l'affaire.

TRAFIC INTERROMPU SUR L'AUTOROUTE BERNE - FRIBOURG

L'autoroute Berne-Fribourg a dû être fermée à la circulation hier de 10 h. à 15 heures à la suite d'un accident de la circulation qui n'a pas fait de blessé. Le conducteur d'un train routier allemand transportant de la tourbe horticole a perdu la maîtrise de son véhicule jeudi matin, vers 10 heures, sur l'autoroute Berne-Fribourg, à la hauteur de Fillistorf (FR). Le lourd véhicule s'est couché sur le flanc. Le chauffeur n'a cependant pas été blessé. La circulation a dû être détournée par la route cantonale jusqu'à 15 heures. (ats)

Une nouvelle formule de voyages:

«HAPPY FEW»

Cette expression d'outre-Manche évoque un petit cénacle élitiste de savants ou d'artistes qui se plaisent à communiquer aux mêmes joies intellectuelles et qui partagent les mêmes violons d'Ingres. Nous avons choisi d'intituler ainsi certains de nos programmes car ils sont destinés à ceux de nos clients qui, allergiques à des voyages en groupes, ne répugnent pas à les effectuer en aimable compagnie.

Le nombre des participants est très limité par conséquent. Pour ménager d'autre part la meilleure humeur aux passagers des «HAPPY FEW», nous avons prévu, outre des itinéraires inédits, les meilleurs hôtels à chaque étape et une panoplie d'égards qui ne peuvent être dévolus qu'à quelques privilégiés.

Vous trouverez nos programmes «HAPPY FEW» MAROC et TURQUIE dans votre agence de voyages habituelle.

COSMOPOLITAN Tours
le goût du voyage

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat de basketball de ligue nationale B féminine

Le leader Birsfelden bat Abeille 64 à 58

Abeille: Mlles Meyrat (7 points), Asticher L. (15), Pieren, Sandoz (6), Gozel, Frascotti (17), Asticher T., Di Giusto (1), Strambo (12), Breguet.

Pour son dernier match à La Chaux-de-Fonds, l'équipe féminine du BBC Abeille voyait la venue du leader Birsfelden, encore invaincu cette saison. Depuis la reprise du championnat de ligue nationale B, l'équipe chaux-de-fonnaise avait fait preuve d'une vitalité et d'un volume de jeu prometteurs. Ce constat de progrès fut effectivement confirmé dans la halle Numadroz. Très combatives, attentives et volontaires, les filles du BBC Abeille se sont données à fond, sans réticence. Les deux équipes en présence pratiquaient la défense individuelle, tactique éprouvante, et par moments ce fut un pressing soutenu si bien qu'il fut possible de vivre une rencontre haute en couleurs avec de belles phases de jeu.

Immédiatement Abeille donnait le ton et avec régularité prenait le meilleur sur la défense suisse allemande, si bien qu'après cinq minutes les Abeillardes menaient 9-2. Sentant le danger Birsfelden se reprenait quelque peu et à la 10e minute le tableau indiquait encore un avantage pour Abeille, soit

16-13, mais de suite un nouveau bond en avant était constaté et fort logiquement Abeille menait au repos 36-29.

Allait-on assister à la première défaite de Birsfelden qui trouvait avec Abeille un adversaire parfaitement capable de cet exploit? Certainement vertement motivées à la mi-temps, les joueuses du Birsfelden reprenaient le jeu quelque peu crispées et Abeille continuait à assurer le contrôle du match. Subitement plusieurs coups-francs étaient manqués après quatre minutes et les visiteuses, sentant la chance quitter Abeille, se lançaient à corps perdu dans une course poursuite qui faisait évoluer le score rapidement. A la 6e minute Abeille comptait encore un point d'avance, 40-39, et à ce moment, coup sur coup F. Meyrat et L. Asticher devaient regagner le banc pour cinq fautes personnelles. Sans enlever le mérite des remplaçantes, ces départs créèrent un état de doute marqué d'autant plus que Birsfelden semblait retrouver une sérénité qui lui manquait. A la 9e minute, pour la première fois de la partie, les visiteuses ont un score positif, soit 44-45. Sur cette belle lancée Birsfelden donnait le ton à la rencontre d'un excellent niveau, mais Abeille ne courbait pas

l'échine facilement, cependant, on pouvait constater que la routine des visiteuses prévalait, ceci d'autant plus que Abeille s'énervait devant les catastrophiques décisions de l'arbitre Weber plus particulièrement.

Si finalement le BBC Abeille fut battu (64-58), l'arbitrage n'en fut pas l'élément déterminant, mais sans contester l'équipe de Birsfelden a prouvé que sa position de première du classement était méritée et justifiée. La prestation de D. Frascotti est à mettre en exergue car elle prit le rôle de « marqueuse » de l'équipe avec L. Asticher, rôle abandonné depuis quelque temps par M. Sandoz, en légère crise actuellement. Souhaitons qu'elle retrouve son dynamisme coutumier, elle conduira certainement l'équipe à sa prochaine victoire contre Bâle à la fin du mois, car des filles comme A. Strambo et T. Asticher ont également prouvé samedi qu'elles sont actuellement en grande forme.

Efbas

Eric Kund suspendu pour deux ans et demi

Délibérant à huis clos après la séance du 20 mars, au cours de laquelle Eric Kund fut entendu, la Commission disciplinaire et de protêt de la Fédération suisse (FSBA) a pris la décision de suspendre le joueur fribourgeois pour une durée de deux ans et demi, cette suspension étant étendue à toutes activités de la FSBA. Eric Kund avait frappé un arbitre lors du match Fribourg Olympic - Vevey, samedi dernier, et le match avait été perdu par forfait pour la formation fribourgeoise. Tant Fribourg Olympic pour ce forfait que le joueur Eric Kund pour cette suspension, ont la possibilité de faire recours.

Par ailleurs, Bellinzone ayant déposé un recours suspensif, le match Bellinzone - Pully, qui aurait dû se dérouler sur terrain neutre (à 100 kilomètres au moins du chef-lieu tessinois), aura lieu samedi à 17 heures, à Bellinzone.

Gabetti Cantu remporte la Coupe des Coupes

Les Italiens de Gabetti Cantu ont remporté pour la troisième année consécutivement la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe. A Porec (Yougoslavie), ils ont en effet battu en finale les Hollandais de Bois-le-Duc, par 83-73 (40-39). Cette victoire a été acquise en seconde mi-temps, lorsque les Italiens réussirent à battre en brèche la défense de zone pratiquée par leurs adversaires. Jusque-là, Bois-le-Duc s'était bien défendu et les Hollandais avaient pu contenir les assauts de Cantu, menant même de 4 points à plusieurs reprises.

Deuxième journée des championnats internationaux Doublé des militaires helvétiques

Les concurrents suisses ont nettement dominé la deuxième journée des championnats internationaux militaires à Andermatt: Peter Schwendener, qui n'avait pu récolter le moindre point en Coupe du monde cette saison, a remporté le slalom géant en devançant de 2"73 Peter Aellig. Schwendener a réussi le meilleur temps de chacune des deux manches. Si Didier Bonvin n'avait pas été éliminé dès la première manche, la Suisse aurait pu également gagner le classement par nations. En triathlon par ailleurs, Georg Zraggan a encore donné à la Suisse une autre victoire. — Résultats:

1. Peter Schwendener (Suisse) 3'02"54 (1'29"33 et 1'33"21); 2. Peter Aellig (Suisse) 3'05"17 (1'30"28 et 1'34"89); 3. Michel Vion (Fr) 3'06"30 (1'31"54 et 1'34"76); 4. Heinz Muehlbacher (Aut) 3'06"86; 5. Friedrich Stoelzl (Aut) 3'07"16; 6. Jean-Pierre Barroso (Fr) 3'

Début prometteur de chevaux neuchâtelois



« Diamant », de Georges Claude, ouvre les feux de la saison 1979.

Début prometteur pour les chevaux du Manège du Jura, et M. Charles Froidevaux (Colombier), au concours hippique du Chalet-à-Gobet, dont voici les résultats:

Prix du Crédit Suisse, catégorie M2 avec deux barages au chrono: deuxième « Diamant » monté par M. Charles Froidevaux.

Prix de la Banque Cantonale Vaudoise, catégorie M2M avec deux bar-

rages au chrono: troisième « Diamant » monté par M. Charles Froidevaux.

Dans les autres prix, Uvanis, catégorie L1; prix Frisco, catégorie L2, et prix de Madrid, catégorie M1, M. Froidevaux avec « Bijou I » et « Diamant » s'est classé deux fois cinquième et septième.

« Cinquante classements sur six départs confirment la valeur des chevaux et du cavalier.

G. J.

Surprise de taille en Coupe de Suisse de football Lausanne éliminé chez lui par Chênois 0-2



L'entraîneur de Chênois, Revelli (à droite) donne ses consignes à son « meneur de jeu », Mustapha. (asl)

Ce qu'il n'était pas parvenu à obtenir sur son terrain, mardi dernier, le Club sportif Chênois l'a gagné à La Pontaise: en match à rejouer des quarts de finale de la Coupe de Suisse, Chênois a en effet éliminé Lausanne Sports sur le score de 2-0, au terme d'une rencontre disputée devant 2630 spectateurs.

Les Genevois ont eu la chance d'ouvrir la marque par Tachet, auteur d'une superbe reprise de volée, sur un centre de Mustapha, dès la cinquième minute. Dès cet instant, l'équipe de Revelli opéra avec une grande prudence et elle contrôla longtemps le jeu. Mais, après la pause, et sous l'impulsion de Sampedro principalement, Lausanne effectua le « forcing ». Il obtint même l'égalisation à la 52e minute, sur un but de Seiler, que l'arbitre annula pour un hors-jeu qui n'avait pas paru évident à tous. Sur une action de rupture, le même Tachet scella définitivement le sort de la rencontre à la 65e minute en portant la marque à 2-0.

Pontaise, 2630 spectateurs. — ARBITRE, M. Baumann (Schaffhouse). — BUTS: 5e Tachet 0-1; 65e Tachet 0-2.

LAUSANNE: Burgener; Ryf, Gretler, Parietti, Sampedro; Djordjic, Favre, Guillaume; Cornioley, Seiler, Panchard (72e Vicquerat). — CHÊNOIS: Bersier; Bataridon, Scheiwiler, Dumont, Clivaz; Freymond, Lopez, Mustapha (65e Riner); Ruffi, Duvillard, Tachet (83e Manai).

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Cologne qualifié

Champion de RFA, le FC Cologne s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des champions. Avec encore Fortuna Dusseldorf en Coupe des vainqueurs de Coupe, et trois clubs en Coupe de l'UEFA, le football ouest-allemand présente décidément un bilan étonnant.

En match retour des quarts de finale disputé à l'Ibrox Park de Glasgow, devant 45.000 spectateurs, les Allemands ont en effet tenu en échec les Glasgow Rangers, sur le score de 1-1, dans une rencontre qui avait dû être reportée la veille en raison de la neige. Vainqueur à l'aller par 1-0, Cologne s'est donc qualifié sur le score total de 2-1.

Hockey sur glace

Tournoi mondial C

Alors que toutes les équipes ont joué quatre rencontres, l'Italie et la Yougoslavie n'ont toujours pas perdu le moindre point aux championnats du monde du groupe C, à Barcelone. Les résultats de la sixième journée:

Bulgarie - Yougoslavie 1-7 (0-4, 0-1, 1-2); France - Espagne 8-2 (5-0, 2-1, 1-1). — Classement (quatre matchs): 1. Italie 8 points (45-5); 2. Yougoslavie 8 (38-8); 3. France 6 (25-12); 4. Bulgarie 4 (10-16); 5. Espagne 2 (14-24); 6. Grande-Bretagne 2 (13-28); 7. Corée du Sud 2 (10-42); 8. Australie 0 (10-36).

Un Canadien à Arosa

Le EHC Arosa a engagé pour la prochaine saison un défenseur canadien de 22 ans, Bob Grant. Ce dernier, qui sera à la disposition du club grison dès le 1er août, évoluait précédemment dans une formation universitaire de Boston (Massachusetts).

Automobilisme: le 2e Critérium jurassien

Le 2e Critérium jurassien, deuxième manche du championnat suisse des rallyes, aura lieu demain. Les concurrents devront couvrir à trois reprises une boucle d'une centaine de kilomètres comprenant les épreuves spéciales suivantes:

Develier - Les Lavois-Montavon 8140 m.), Villars - Montancy (4270 m.), Courtemaury - St-Ursanne (5940 m.), St-Ursanne - Montmelon-Roche (5600 m.) et St-Brais - Saulcy (4840 m.).

Tous les premiers classés du récent rallye des neiges seront au départ, et notamment le Lausannois Claude Haldi. Des 80 équipages inscrits, on relève les autres noms suivants: A. Savary-Bubloz (Porsche Carrera), Cortthay-Morand (Porsche Carrera), Carron-Siggen (Fiat 131

Abarth), Roux-Mugnier (Porsche Carrera), Fehr-Lehner (Opel), Chapuis-Bernasconi (Fiat 131 Abarth), Ulliger-Schneider (Alpine), Chenevière (Porsche 930 Turbo) et Bering-Corti (Porsche Carrera).

Jacques Laffite en évidence à Jarama

Actuel leader du championnat du monde des conducteurs, le Français Jacques Laffite s'est mis en évidence lors de tests effectués sur le circuit de Jarama, où sera disputé le Grand Prix d'Espagne de formule 1, le 29 avril prochain. Au volant de sa Ligier, Laffite a en effet tourné en 1'15"70. Il a ainsi battu officiellement de plus de 4 secondes le record du circuit établi en 1978 par Mario Andretti.

Victoire finlandaise à Oberwald

Les favoris ont été battus dans les 15 kilomètres d'Oberwald, première épreuve de la Semaine internationale de la Fédération suisse. La victoire est en effet revenue au jeune Finlandais Markku Koskela (22 ans), qui a nettement dominé la course. — Résultats:

1. Markku Koskela (Fin) 46'16"93; 2. Karl Kristian Aketum (No) 46'41"72; 3. Gian-Paulo Rupil (It) 47'12"92; 4. Ernst Auer (Aut) 47'35"92; 5. Venanz Egger (Suisse) 47'46"69; 6. Aurelio Martinelli (It) 47'46"94; 7. Tarmo Maeaettae (Fin) 47'48"35; 8. Hansuli Kreuzer (Suisse) 47'57"48; 9. Fritz Pfeuti (Suisse) 47'57"73; 10. Arnt Haarstad (No) 48'04"78; puis, 24. Pierre-Eric Rey (Suisse) 49'31"31.

PAR NATIONS (deux coureurs): 1. Finlande (Koskela et Maeaettae) 1 h. 34'05; 2. Norvège (Aketum et Haarstad) 1 h. 34'46; 3. Italie (Rupil et Martinelli) 1 h. 34'59; 4. Suisse (Egger et Kreuzer) 1 h. 35'44; 5. RFA 1 h. 36'42; 6. Autriche 1 h. 37'17; 7. France 1 h. 38'51; 8. Liechtenstein 1 h. 40'45.

lieu les 22, 25 et 26 août à Valkenburg, pour les courses sur route, et du 28 août au 2 septembre au stade olympique d'Amsterdam, pour les épreuves sur piste. Voici ce programme:

ROUTE

Mercredi, 22 août: 100 kilomètres par équipes amateurs sur le parcours de l'autoroute Heerlen-Maastricht, avec départ et arrivée à Valkenburg (Limbourg néerlandais).

Samedi, 25 août: épreuve féminine (64 km.) et épreuve des amateurs (178 km.).

Dimanche, 26 août: épreuve professionnelle sur 274,8 km. (les épreuves sur route auront lieu sur le circuit de Valkenburg, long de 16 km.).

PISTE

Stade olympique d'Amsterdam, mardi, 28 août: amateurs, poursuite individuelle, séries, huitièmes et quarts de finale. Demi-fond, trois séries. Kilomètre contre la montre, finale.

Dames: vitesse, huitièmes de finale, repêchage et quarts de finale.

Mercredi, 29 août: amateurs, vitesse, séries, repêchages, seizièmes et huitièmes de finales et repêchages. Poursuite individuelle, demi-finales et finale. Demi-fond, repêchages.

Dames: vitesse, demi-finales et finale.

Jeudi, 30 août: amateurs, vitesse, quarts de finale, demi-finales et finale. Demi-fond, finale.

Dames: poursuite individuelle, séries et quart de finale.

Professionnels: poursuite individuelle, séries et quarts de finale.

Vendredi, 31 août: amateurs, tandem, séries, repêchages et quarts de finale. Poursuite par équipes, séries, repêchages et quarts de finale.

Professionnels: demi-fond, deux séries. Vitesse, huitièmes de finale et repêchages. Poursuite individuelle, demi-finales et finale.

Samedi, 1er septembre: amateurs, course aux points, deux séries, tandem, demi-finales et finale.

Dames: poursuite individuelle, demi-finales et finale.

Professionnels: vitesse, quarts de finale, demi-fond, repêchages.

Dimanche 2 septembre: amateurs, poursuite par équipes, demi-finales et finale. Course aux points, finale.

Professionnels: vitesse, demi-finales et finale. Demi-fond, finale.

Vendredi 23 mars, dès 19 h.
Samedi 24 mars, dès 18 h. 30

Vente-Kermesse 1979

dans les locaux
de Notre Dame de la Paix

en faveur
de la paroisse du Sacré-Cœur

Au programme: stands
jeux - buffet - buvette
restauration - tombola

Vendredi: Fanfare La Lyre
Samedi: Chorale Ticinese

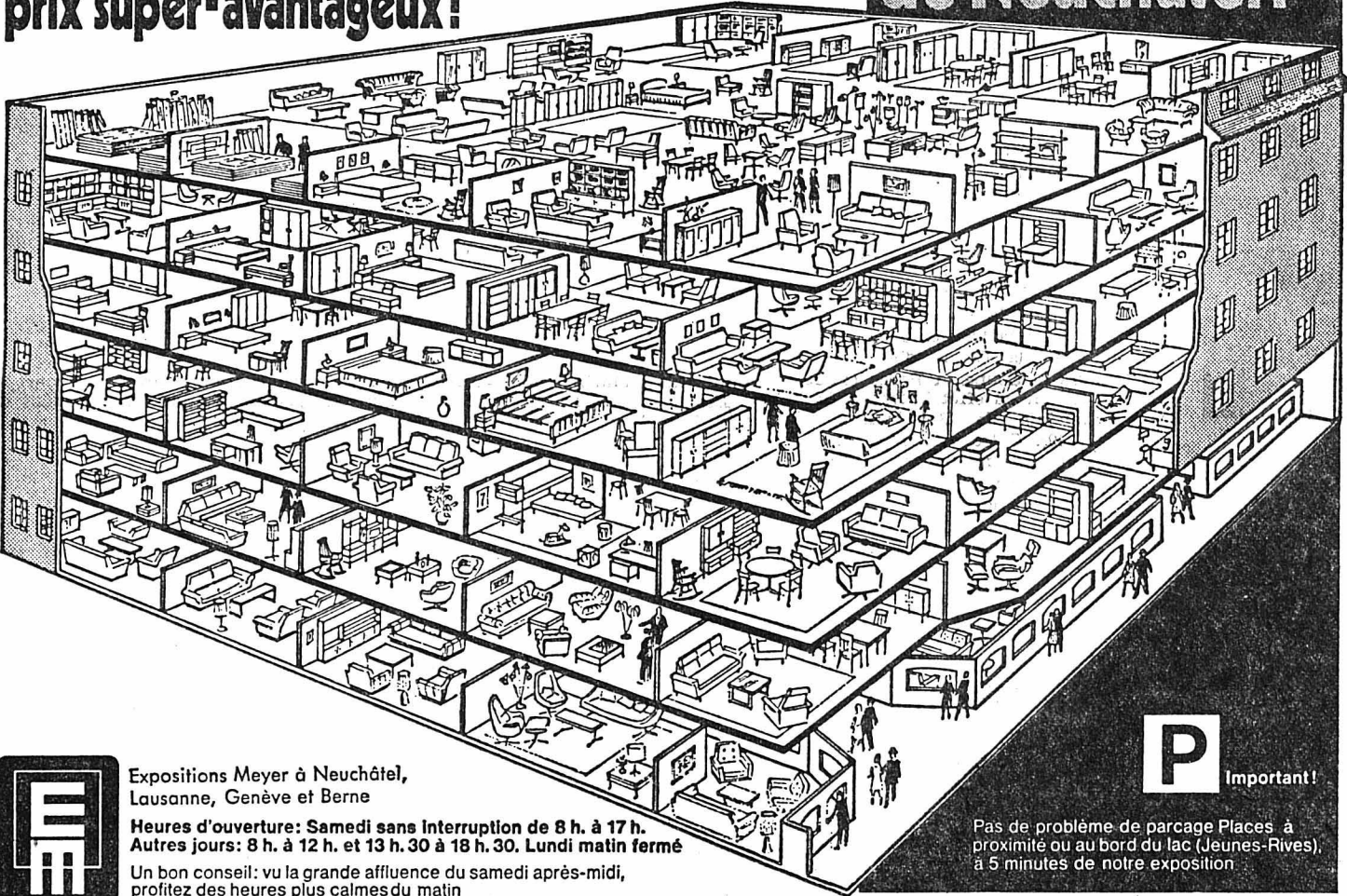
Les 2 soirs dès 22 h. 30
ON DANSE

Venez choisir votre mobilier

Un choix de meubles unique en Suisse romande
Offres inouïes d'ensembles modernes,
classiques, rustiques et de style
Plus de 1000 meubles divers - 6 étages - 30 vitrines
CREDIT-MEUBLES-MEYER:
larges facilités de paiement
Livraisons gratuites dans toute la Suisse
Reprise de vos anciens meubles

**Achats massifs -
prix super-avantageux!**

dans le plus
grand centre
de
l'ameublement
du canton
de Neuchâtel!



Expositions Meyer à Neuchâtel,
Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Lundi matin fermé

Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi,
profitez des heures plus calmes du matin

P Important!

Pas de problème de parking Places à
proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives),
à 5 minutes de notre exposition

meubles MEYER

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

pour dame

noir ou beige, en synthétique, semelle crêpe
35/41

39.-



SPORT + CHAUSSURE

m **Prix populaires**

FINKBEINER

YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

À VENDRE au nord de la ville

petite maison mitoyenne

comprenant un appartement de 2 pièces
au rez-de-chaussée, avec cuisine, douche
et WC.

1er étage et combles, un appartement
en duplex, de 3 pièces, avec cuisine,
bains, WC, ces 2 étages étant complète-
ment rénovés.

Jardinnet de 160 m2. Garage.

Demande de descriptifs à:

Agence Immobilière FRANCIS BLANC
Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-
Fonds. Tél. (039) 22 35 22.

Lavage de voitures

extérieur et intérieur, travail soigné. Prix
modéré.
Biaufond 18 - C. DUBOIS
Ouverture: lundi-vendredi de 14 à 17 h.,
samedi toute la journée.

Attention occasion!

Nous renouvelons derechef les machines d'exposition
de nos magasins, présentant en partie de légères
égratignures:

Machines à laver - Lave-vaisselle
Congélateur-armoires - Congélateurs-bahuts
Réfrigérateurs - Aspirateurs à poussière
Tumbler - Machines à repasser
Cuisinières - Fours à micro-ondes
Petits appareils (trancheuses universelles,
sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur,
machines à café, etc.)

Vous trouverez chez nous les meilleures marques,
telles que:

**MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH,
SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, ADORA
SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG
INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.**

aux prix FUST

Et malgré cela:
Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres
SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c'est-à-dire à des
prix avantageux ou service après-vente en abon-
nement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes
les voitures

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours
aux conditions avantageuses de FUST

Ing.
dipl. **FUST**
EPF

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères
publiques, le mardi 27 mars 1979, à 11 heures, à Boudry, Hôtel
de Ville (salle du Tribunal), le bijou suivant:
une montre-bracelet homme, marque **PIAGET**, or gris 0.750,
extra plate, cadran or gris, avec bracelet or gris 0.750.

La vente aura lieu au comptant, au plus offrant et sans garan-
tie, conformément à la L.P.

Ce magnifique bijou peut être examiné le jour des enchères
dès 10 h. 30 ou à l'Office des poursuites de Boudry après de-
mande préalable téléphonique (038) 42 19 22.

OFFICE DES POURSUITES
BOUDRY

OFFRES D'EMPLOIS

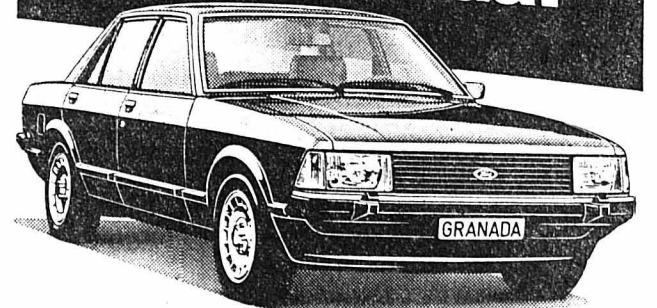
Fabrique en pleine activité cherche

galvanoplaste

de première force, stable, à l'esprit très ouvert, pour
poste à responsabilités, bien rétribué selon capacités,
très bonne situation d'avenir.

Faire offres détaillées sous chiffre 22-470767 à Publi-
citas, 1401 Yverdon.

Un comportement routier d'élite. La Ford Granada.



Du châssis (suspension entièrement
indépendante et amortisseurs à gaz sur les
quatre roues) aux moteurs discrets (de 2,0 à
2,8 litres), la Granada offre le summum de
l'agrément. A partir de **14 730 francs** déjà.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

GARAGE
DES **3** ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Le Lode
Neuchâtel

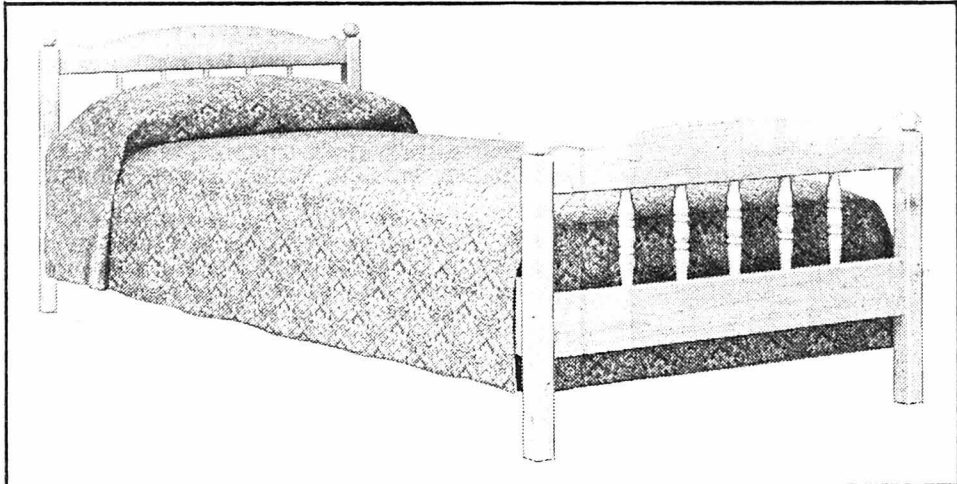
meublorama

Bôle/NE
(près Colombier)

C'est moins cher!



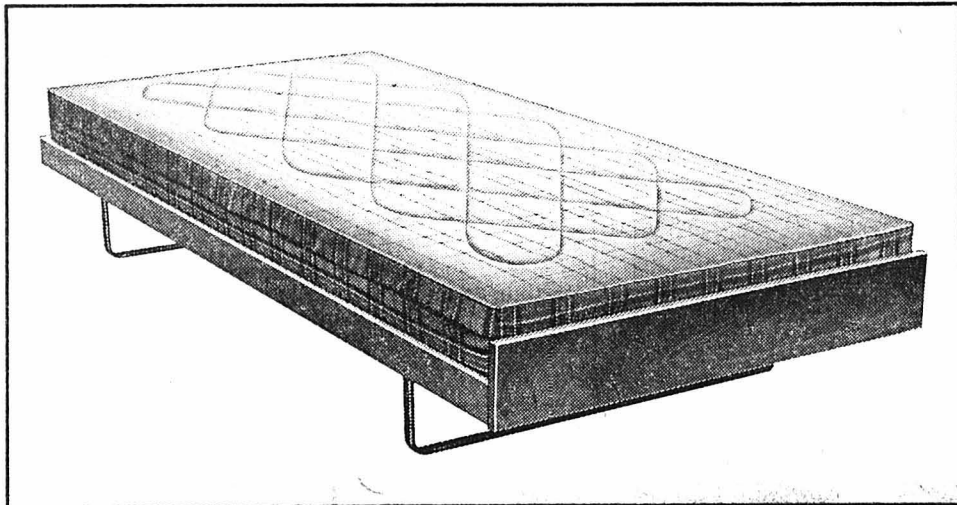
Inouï...



Lit de style nordique en pin massif, y compris sommier à lattes et très bon matelas, surfaces piquées, 90 x 200 cm complet

Prix super-discount Meublorama

245.-



Couche à lattes 90 x 200 cm, teinte noyer
Prix super-discount Meublorama

76.-

Matelas assorti, couil écossais, surfaces piquées
Prix super-discount Meublorama

79.-

Notre choix est immense. Vente directe du dépôt (8000 m²)
Pour économiser: Meublorama, le grand discount du meuble

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

P Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». Grande place de parc

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Colombier)

Aéré, libre, gracieux

CALIDA

Jupon avec dentelle et volant en polyamide 100%, hauteur 70 cm, blanc, chair, Gr. 36/46
15.90

Slip CALIDA en pur coton chair, blanc, noir
7.95 Gr. 38/44

Chemisette CALIDA, courte, seyant parfait avec bretelles « galons » en pur coton chair, blanc, rose, turquoise
8.95

coop city RUE DE LA SERRE LA CHAUX-DE-FONDS

Grands Magasins d'Actualité

Ouverture: lundi 10h30 à 18h30, mardi à vendredi 8h à 18h30, samedi 8h à 17h. Les 2 premières heures gratuites.

OFFRES D'EMPLOIS
au printemps

A louer pour le 1er mai 1979 à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds,
appartement d'une pièce
Loyer mensuel: Fr 272.-, charges comprises.
Pour visiter: M. Schwab, concierge, tél. (039) 23 87 23.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

DAMES
pouvant disposer de quelques heures par jour comme **vendeuses auxiliaires**
pour travailler à la carte, à l'heure ou à la demi-journée.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

EPA*UNIP

NOUS CHERCHONS UNE **EMPLOYÉE DE BUREAU** ainsi qu'un **MAGASINIER**

Semaine de 5 jours par rotation. Bonnes conditions de travail.

Se présenter ou téléphoner aux **NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S. A.** 19, avenue Léopold-Robert 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 31 01

EPA*UNIP
dans toute la Suisse

MACHINES À LAVER
marques suisses, d'exposition, neuves, avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.- par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès **Fr. 390.-**
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM
appareils ménagers La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 45 75

Machines à coudre
neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction.
GARANTIE 10 ANS
Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai.

OCCASIONS avec garantie
Helvétia Fr. 200.-
Pfaff Fr. 380.-
Bernina Fr. 480.-
Elna Fr. 590.-

Agence **VIGORELLI** av. de Beaulieu 35 Lausanne tél. (021) 37 70 46.

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

exposition spéciale

Restaurant de l'Ancien Stand La Chaux-de-Fonds

Vendredi 23 mars de 15 à 22h
Samedi 24 mars de 10 à 22h
Dimanche 25 mars de 10 à 22h

Entrée libre

ducommun s.a.
38, rue de la Serre

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial



DIMANCHE 25 MARS à 15 heures À LA CHARRIÈRE

ÉTOILE-CAROUGE

Le grand derby romand

La carte de visite d'Alfred Berberat



Etoile-Carouge à la Charrière. C'est le grand derby romand... même si les Genevois sont actuellement dans une situation délicate, partageant l'avant-dernière place avec Bellinzona. Grand derby qui promet beaucoup, certes. La Chaux-de-Fonds doit se racheter de sa défaite de Winterthur, alors qu'Etoile-Carouge ne peut pas se permettre une tactique défensive. Autrement dit, d'un côté comme de l'autre, on sera obligé de jouer l'attaque. Ce qui devrait être une promesse d'un match de qualité.

La Chaux-de-Fonds doit se présenter au grand complet. Certes, il y eut à Winterthur, trois joueurs avertis (Hofer, Hochuli et Bleiker), mais aucune sanction ne devrait être prise contre eux.

Etoile-Carouge, entraîné par Kremer, a de la peine à trouver cette saison une bonne carburation. C'est vrai, la carte jeunesse prime dans cette équipe genevoise qui n'a pas encore eu l'occasion de s'imposer à l'extérieur, depuis le mois d'août de l'année dernière. C'est la raison pour laquelle on se demande maintenant dans la cité du bout du lac si on ne devrait pas songer à faire revenir Ducommun, Rieder ou Bussard.

La Chaux-de-Fonds - Etoile-Carouge, une rencontre à ne pas manquer. Les hommes de Katic se doivent de l'emporter, non seulement pour leur fidèle public de la Charrière mais encore pour offrir à Marcel Mauron, leur directeur technique, un beau cadeau d'anniversaire. Mauron fêtera dimanche son demi-siècle.

Alfred Berberat aura cet automne 27 ans (27 octobre). Mécanicien de profession, il est encore célibataire. Son poids, 82 kg, sa taille 188 cm. C'est actuellement l'un des meilleurs avant-centre de ligue nationale B. Aussi, ce n'est pas une surprise de le voir occuper le quatrième rang des buteurs. Incontestablement, depuis son arrivée à La Chaux-de-Fonds et surtout depuis que Katic a pris en main l'équipe de la Charrière, Berberat a fait de grands progrès. Harcelant constamment les défenseurs adverses, il est terriblement dangereux lorsqu'il part en profondeur, balle au pieds. Berberat a fait ses débuts au FC Les Genevez où il fut découvert par les dirigeants chaux-de-fonniers.

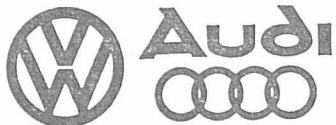
Le ballon du match est offert par
**BUREAU FIDUCIAIRE
KUBLER & HUOT**
Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds

Favorisez les annonceurs de cette page

<p>La Chaux-de-Fonds Entraîneur: Katic</p> <table border="0"> <tr><td>1 Bleiker</td><td>9 Berberat</td></tr> <tr><td>2 Hochuli</td><td>10 Morandi</td></tr> <tr><td>3 Mérillat</td><td>11 Elsig</td></tr> <tr><td>4 Mantoan</td><td>12 Hofer</td></tr> <tr><td>5 Guélat</td><td>13 Brégy</td></tr> <tr><td>6 Vuilleumier</td><td>14 Jaccard</td></tr> <tr><td>7 Ripamonti</td><td>15 Katic</td></tr> <tr><td>8 Ben Brahim</td><td>01 Périssinotto</td></tr> </table>	1 Bleiker	9 Berberat	2 Hochuli	10 Morandi	3 Mérillat	11 Elsig	4 Mantoan	12 Hofer	5 Guélat	13 Brégy	6 Vuilleumier	14 Jaccard	7 Ripamonti	15 Katic	8 Ben Brahim	01 Périssinotto	<p>Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse!</p> <p>novoptic</p> <p>J. Held, opticien Av. Léopold-Robert 51 Téléphone (039) 23 39 55</p>	<p>Etoile-Carouge Entraîneur: Kremer</p> <table border="0"> <tr><td>1 Gurtner</td><td>7 Mouny</td></tr> <tr><td>3 Pont</td><td>8 Brodard</td></tr> <tr><td>2 Dedominici</td><td>9 Mattioli</td></tr> <tr><td>4 Petinelli</td><td>10 Meyer</td></tr> <tr><td>5 Wegmann</td><td>11 Kremer</td></tr> <tr><td>6 Conus</td><td>12 Veuthey</td></tr> </table>	1 Gurtner	7 Mouny	3 Pont	8 Brodard	2 Dedominici	9 Mattioli	4 Petinelli	10 Meyer	5 Wegmann	11 Kremer	6 Conus	12 Veuthey
1 Bleiker	9 Berberat																													
2 Hochuli	10 Morandi																													
3 Mérillat	11 Elsig																													
4 Mantoan	12 Hofer																													
5 Guélat	13 Brégy																													
6 Vuilleumier	14 Jaccard																													
7 Ripamonti	15 Katic																													
8 Ben Brahim	01 Périssinotto																													
1 Gurtner	7 Mouny																													
3 Pont	8 Brodard																													
2 Dedominici	9 Mattioli																													
4 Petinelli	10 Meyer																													
5 Wegmann	11 Kremer																													
6 Conus	12 Veuthey																													

NOUVEAU!!!

L'action abonnement demi-saison, valable pour pelouse et tribunes, Fr. 50.— Une économie appréciable de Fr. 58.— pour les 9 derniers matchs.
En vente chez: Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80, Kiosque « Pod 2000 », Léopold-Robert 18 bis, Manzoni, tabacs-journaux, Charrière 12 et à l'entrée de la caisse des membres dès 13 h. 30 dimanche.



PORSCHE

Une gamme actuelle moderne conçue pour satisfaire les plus exigeants

VW Polo - Golf - Golf GTI
Passat - Passat Variant - Scirocco - Scirocco GTI

Audi 50 - 80 - 100

Porsche 924 - 911 - SC - Targa Turbo - 928

Sporting-Garage

CARROSSERIE

J.-F. STICH - Crêtets 90
Tél. (039) 23 18 23
La Chaux-de-Fonds

Les fleurs

Turtschy

toujours admirées

Av. Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds

Notre service BMW: une plus-value à la revente.

Seule une agence officielle BMW peut vous offrir un entretien irréprochable de votre voiture. Nous veillons à ce que vous ayez toujours plaisir à la conduire, jusqu'au jour où vous la revendrez à un très bon prix. Un entretien compétent régulier en est la meilleure garantie.

BMW - plaisir de conduire



1M10876D

Agence officielle:
Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolf ANDREY
Charrière 24, tél. 039/231044
La Chaux-de-Fonds



EQUIPEMENT DU F.C.

BALLONS
SOULIERS - CONFECTION



Fournisseur officiel

SKI-MONTAGNE

SKIS: Head - Völkl - Rossignol
Authier

FIXATIONS: Vinersa - Secura
Star - Iser - Marker - Couteaux



Perret et Sautaux successeurs

CHAUSSURES LOWA HOCH TURIST

La meilleure chaussure de ski - montagne.

SKI-MONTAGNE

EQUIPEMENT EN DUVET

Vestes - Pantalons - Chaussons
Mouffles - Sacs de couchage

Sacs - Cordes - Pitons
Peaux Colltex

"notre service dans votre ambiance"

TOUT À PRIX DISCOUNT

LE VRAI spécialiste en électroménager
VOUS PROPOSE LE MEILLEUR
MAIS LE MOINS CHER
Machine à laver, cuisinière, lave-vaisselle, frigo, etc...



Serre 90

2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 00 55

Les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds roulent sur

Mini 1100 Special



3,05 mètres de longueur, 33,1 kW DIN (45 CV DIN), toit vinyle, vitres teintées, réservoir de 32 litres, jantes sport. Fr. 7890.-



Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition
Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

Winkler & Grossniklaus

La maison spécialisée pour l'électricité-auto

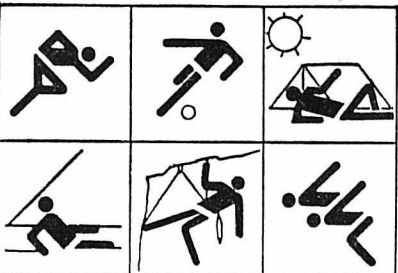
Diesel, carburateur, radio
Service: Bosch - Lucas

Numa-Droz 132

Téléphone 039/23 43 23-24

VACANCIERS-CAMPEURS

Venez voir les avantages de la nouvelle: Extensible-toile RANGER



Exposition permanente
Voyez nos vitrines
Facilités de paiement
Parc pour autos
2322 Le Crêt-du-Loche



MERCEDES



RENAULT

deux marques de réputation mondiale

Agence pour la région

Garage

P. Ruckstuhl SA

Une seule adresse:

Fritz-Courvoisier 54

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

Samedi 24 mars dès 8 h. **MARCHÉ AUX PUCES DU LION D'OR**

Défi à la chaleur



Qualité Woolmark:
Elle mérite votre confiance.



279.-

Renato Cavalli

Rien ne fait valoir des propriétés climatisantes aussi remarquables que la pure laine vierge.

279.- Complet d'été «Renato Cavalli». Perfection en qualité Woolmark. Dessins élégants conformes aux exigences de mode actuelle.

Coupe impeccable, finition à toute épreuve.

Optique svelte.

«Renato Cavalli» - synonyme d'élégance.

SCHILD

Vivez la mode

Voyez nos prix

Cordiale bienvenue!

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

OPEL Ascona - Manta

encore plus sportive, plus racée et de même plus sûre avec les pneus larges VEITH 215/60 HR 13 tbl. 466 montés sur jante, design élégant, en alu 6J x 13", prêts à équiper votre voiture, la roue complète Fr. 350.-. Montage selon les prescriptions légales.

PNEUS GÉOMÉTRIE
Willy Freiburghaus succ.
le spécialiste du pneu large de la région
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 23 21

D'autres pneus sur demande.
Apportez-nous cette annonce !

A vendre + à louer plus de

120 pianos
valeur de neuf dès Fr. 2750.-

pianos à queue
avantageux.
Marques: Steinway + Sons, Bechstein, Feurich, Blüthner, Schiedmayer, Grotrian-Steinweg, etc.

épinettes/orgues
Tél. (031) 44 10 82
Heutschi-Gigon, Berne
Jeudi vente du soir

Groupement international de première importance cherche pour engagement immédiat ou à convenir à temps partiel ou à plein temps **collaborateur (trice)**

commercial(e) assidu et dynamique. Formation assurée, continue et adaptée. Voiture indispensable. **Se présenter le samedi 24 mars à nos bureaux régionaux AMC, Epinettes 6, 2520 La Neuveville, à 10 h. précises.**

On cherche à acheter ancienne **ferme ou maison**

Si possible construction unique dans les environs. Offres sous chiffre 80-63726 aux Annonces Suisse SA, rue Morat 13, 2500 Bienne.

À LOUER pour tout de suite ou date à convenir à la rue de la Charrière.

studio meublé
Tout confort. WC-bains, cuisinière et frigo installés, cave. Loyer mensuel toutes charges comprises: Fr. 281.-. S'adresser à Géranicia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

J'achète collections de **timbres-poste**
Récents ou anciens.
Tél. (038) 31 60 28 ou (038) 31 23 02.

Matelas

de santé soit **ROBUSTA** ou **RESSORTA**, sommiers réglables.

Reprise de vos anciens matelas.

H. HOURIET
Meubles
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 22 30 89

A vendre

MINI 1000 expertisée

en parfait état, peinture et batterie neuves, pneus neufs.

Prix: Fr. 2700.-.
Tél. (038) 61 12 52 après 18 heures.

Toutes les marques Exposition permanente: plus de 100 modèles

von gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

GIULIETTA 1.3/1.6



Version moderne d'un mythe
...typiquement ALFA

Garage Métropole S.A.

Dir. : J.-P. SCHRANZ

Vitrines d'exposition: Av. Léopold-Robert 102 - Tél. (039) 22 22 68
Bureau et atelier: Locle 64 - Tél. (039) 26 95 95

LA CHAUX-DE-FONDS

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX



présentent en magasin plus de 30

PAROIS-BIBLIOTHÈQUES

modernes ou de styles à éléments ou compactes en noyer ou en chêne avec buffets, tiroirs, vitrines, bar, emplacement pour TV et stéréo, armoire à habits

Fr. 835.- 995.- 1460.- 1550.- 1690.-
2150.- 2350.- 2740.- 3130.-
3650.- 4290.- etc...

Visitez notre exposition 1000 m2

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 2330 47

HÔTEL - BUFFET DE LA GARE
2610 Mont-Soleil

Vente aux enchères officielles volontaires

le samedi 31 mars 1979 dès 14 h.

Machine à café - machine à laver les verres - machine à laver la vaisselle - machine à écrire - cuisinière - friteuse - frigo - pupitre - pendule neuchâteloise - verres - vaisselles - casseroles - tasses - matériel de jardinage - nappes - rideaux - draps - costumes folkloriques, etc. etc...

Matériel en très bon état.



- CAMIONNETTE
- BUS 15 PLACES
- VOITURE TOURISME

GARAGE et CARROSSERIE AUTO-CENTRE

EMIL FREY S.A.
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. (039) 23 13 62

Ford Fiesta

1977 32.000 km

Renault 5

1977 6000 km

EXPERTISÉES
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
Echange - Crédit immédiat
Garage et Carrosserie de La Ronde
Rue Fritz-Courvoisier 55
Téléphone (039) 23 54 04

LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

On parle déjà beaucoup des Jeux Olympiques, à Lake Placid

«Un rêve d'un policier devenu pasteur»

Les Jeux olympiques d'hiver 1980 auront lieu dans un coin déshérité de l'Amérique : Lake Placid, une petite communauté de 2700 habitants située au cœur des Monts Adirondacks, au nord de l'Etat de New York. Un vieux rêve se réalisera, alors pour un policier devenu pasteur et, à 56 ans, président du Comité d'organisation des Jeux, le révérend Bernard Fell, ainsi que pour un ancien laitier, M. Robert Peacock, 58 ans, promu maire de Lake Placid. Ces deux hommes, avec M. Robert McKenzie, le facteur du village décédé l'année dernière, à l'âge de 76 ans, ont ramené, après 20 ans de patients efforts, les Jeux d'hiver dans leur village endormi. Le meilleur moyen, disent-ils, pour donner une impulsion nouvelle au tourisme et à l'économie locale.

de chômage le plus élevé de l'Etat de New York (20 pour cent).

Le village olympique ressemble à un futur pénitencier. Certes, l'industrie touristique en profitera. Le chiffre d'affaires a déjà augmenté de 45 pour cent cet hiver. Les hôtels de Lake Placid, qui étaient au bord de la faillite (un a été fermé et l'autre est remplacé par un Hilton en construction), ne suffiront pas à la demande en 1980. Les maisons se vendent ou se louent à prix d'or.

LA VALSE DES DOLLARS

Le cours moyen de la location d'une maison pendant les Jeux est de 10.000 dollars. Certains ont payé, prétend-on, jusqu'à 60.000 dollars pour une maison de 10 lits. Le Comité national olympique autrichien a acheté une villa en bois 140.000 dollars. Sage précaution. L'hébergement au village olympique est « inacceptable pour les athlètes », a déclaré M. Peter Pils, secrétaire général du CNO.

« Toutes les normes, sanitaires et médicales, ne sont pas respectées », a ajouté le Dr Raas, président de la Commission médicale de la Fédération internationale de ski (FIS). Les athlètes seront logés dans des cellules de 9 mètres carrés, au lieu des 10 recommandés par personne. De véritables cellules puisque le village olympique deviendra ensuite un pénitencier pour délinquants juvéniles, passibles de peines légères de prison.

Cela ne fait pas la joie générale. Une dizaine de pays, comme l'Autriche, ont déjà pris des dispositions pour loger leurs athlètes dans des maisons privées.

« L'esprit des Jeux se perd, a souligné M. Pils, et, malheureusement, le Comité international olympique a laissé faire ».

SUJETS DE SATISFACTION

Tout n'est cependant pas sujet à critiques à Lake Placid. Les installations sportives ont été, dans l'ensemble, bien accueillies par les athlètes du monde entier qui ont participé aux préolympiques, en 1979.

Certes, le tracé de la piste de luge a été qualifié d'« original » ; le nouveau stade de glace ne répond pas aux canons de l'architecture moderne ; la piste de descente a été trouvée trop difficile pour les uns, trop facile pour les autres.

te de télévision pour voir les épreuves olympiques.

Ne venez pas à Lake Placid : tel est le leitmotiv qui revient constamment dans la presse américaine. Il n'y aura pas de chambres disponibles, 30 kilomètres à la ronde. Les routes d'accès aux sites olympiques, très étroites, seront fermées au trafic public. Les billets seront rares. Il y a un an encore, on prévoyait 51.000 spectateurs par jour pendant les Jeux. Ce chiffre a été réduit à 28.000.

SIGNAL D'ALARME

Le chaos, sans précédent, qu'ont provoqué 4000 spectateurs se rendant, le 10 février dernier, au concours de saut à ski préolympique, a donné le signal d'alarme. Le stade de saut à skis n'accueillera que 17.000 spectateurs, l'arène olympique (patinage artistique, hockey) 8500.

Les billets, dont le prix variera entre 10 et 55 dollars, ne sont d'ailleurs pas encore en vente. En attendant, Lake Placid a enregistré 80.000 demandes pour tous les Jeux.

Les Jeux de Lake Placid coûteront de 140 à 150 millions de dollars, quatre fois plus que les chiffres avancés en 1974. Le gouvernement fédéral de Washington, et provincial d'Albany, ont pris en charge 93 millions de dollars, le prix des installations.

Le déficit dépendra des dépenses administratives, de l'ordre de 50 millions de dollars, auxquelles M. Spurney oppose des recettes estimées à 42 millions de dollars, dont 15 provenant de la Télévision américaine. Ces dépenses devront être réduites.

L'aide fédérale, obtenue après bien des efforts, a été facilitée par le fait qu'une région déshéritée en est la bénéficiaire. Le Comté d'Essex, où se trouve Lake Placid, enregistre le taux

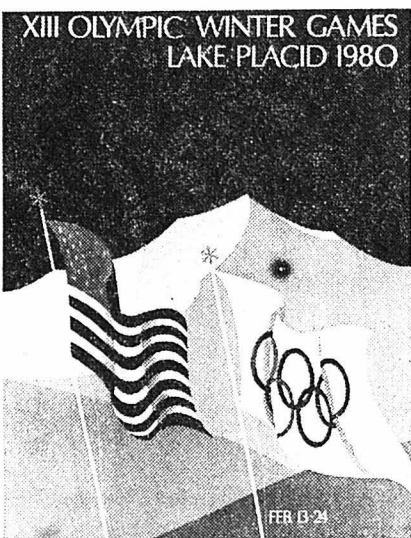
COMME UN PAYS NORDIQUE

Accueillants en été, avec ses forêts de bouleaux et d'érables, ses lacs et ses villages paisibles, les Monts Adirondacks, vaste parc national soumis aux sévères lois américaines de la protection de l'environnement, ressemblent, en hiver, aux paysages nordiques de l'Europe centrale ou du Nord. Ce ne sont pas les Alpes...

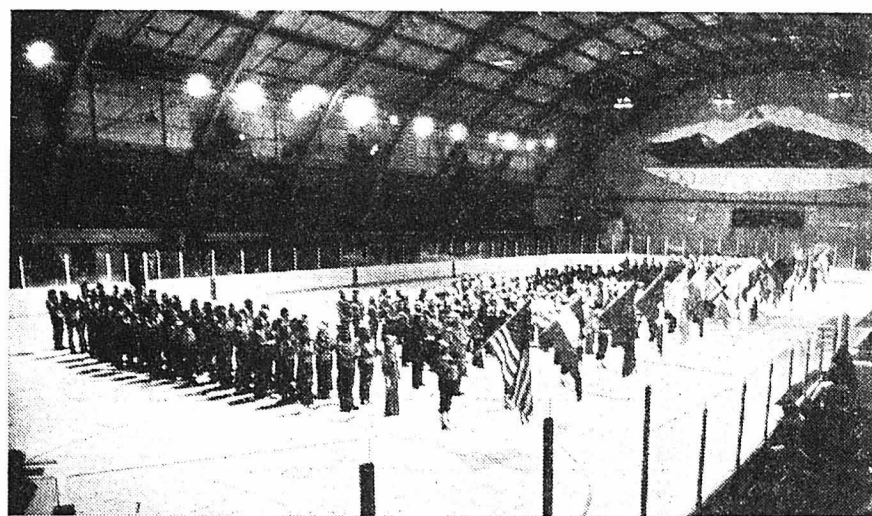
Conscients de ces désavantages, les responsables de Lake Placid, où les montres marchent encore à l'heure de 1932, l'époque glorieuse des Jeux de la troisième Olympiade, ont repris le slogan d'Innsbruck.

Les Jeux d'hiver 1980 seront ceux de la simplicité et le bien-être des athlètes passera avant celui des spectateurs.

Les dizaines de millions de New-Yorkais, Bostoniens ou Montréalais devront rester chez eux devant leur pos-



Une des affiches des JO de 1980.



La cérémonie d'ouverture, lors des récentes épreuves préolympiques. (bélino AP)

A vrai dire, la réussite des Jeux d'hiver 1980 dépendra, sans aucun doute, d'un facteur imprévisible : le temps. Il change souvent, à Lake Placid. Sous le soleil, le village retrouve tout le charme paisible qui attire en été 50.000 touristes dans la région. White Face Mountain, la « Montagne du visage pâle », où ont lieu les courses alpines, est visible de loin à l'horizon.

Mais, gare, si la température descend

à moins 30 degrés comme le mois dernier, à la période exacte des Jeux (13 au 24 février 1980). Gare si le réseau électrique s'effondre sous la demande accrue (plus 33 pour cent en janvier), et si l'unique télésiège, transportant les skieurs, tombe en panne comme pendant l'entraînement de la Coupe du monde.

Il ne faudra pas, non plus, qu'en cas d'accident grave, l'aéroport de Burlington, dans le Vermont, où se trouve l'hôpital le plus proche, soit fermé à cause du brouillard.

Le Révérend Fell et le maire Peacock perdraient alors leur pari : prouver que Lake Placid, la petite communauté de l'Amérique déshéritée, qui a perdu 200 habitants depuis 1932, est capable d'organiser des Jeux olympiques de l'ère moderne.

BOXE: DANS UNE SEMAINE

Rosario Mucaria face à Sami Meck

A LA MAISON DU PEUPLE

Nouvelle aubaine pour les fervents de la boxe des Montagnes neuchâteloises et jurassiennes. Le Boxing-Club de La Chaux-de-Fonds organise un nouveau meeting avec un combat de professionnels. A cette occasion, Rosario Mucaria, le « crak » local, sera opposé à Sami Meck, finaliste des championnats de France 1978 ! Nous reviendrons plus en détail sur ce meeting la semaine prochaine, mais précisons qu'il se déroulera à la grande salle de la Maison du Peuple, avec en complément de programme une rencontre Sélection suisse - Bataillon de Joinville. Un vendredi soir à réserver, le 30 mars.

Football

Nouvelles dates en 1re ligue

Le comité de 1re ligue a refixé les matchs renvoyés au cours des dernières semaines. Le nouveau calendrier se présente ainsi :

28 mars : Emmenbrucke - Emmen. — 4 avril : Bulle - Soleure, Brühl - Unterstrass. — 11 avril : Martigny - Malley, Emmen - Ibach. — 12 avril : Lerchenfeld - Herzogenbuchsee, Baden - Schaffhouse, Red Star - Gossau, Unterstrass - Blue Stars. — 14 avril : Meyrin - Viège, Rarogne - Yverdon, Laufen - Durrenast, SC. Zoug - Giubiasco. — 16 avril : Herzogenbuchsee - Koenis. — 13 mai : Ibach - Giubiasco.

Ouverture: Lundi-Mercredi-Vendredi: 14 h. à 19 h. Mardi-Jeudi: 17 h. à 19 h. Samedi: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 19 h.

Garage du Versoix

Téléphone: 039 22 69 88

Garage de la Ronde

Téléphone: 039 23 54 04

CENTRE-POD OCCASIONS

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 9

30 à 40 de nos plus belles occasions expertisées vous attendent

GARANTIE

FACILITÉS

CRÉDIT

« Série 15 »

50 titres au choix, le volume 6.50



Connaître NOTRE MONDE

encyclopédie illustrée de la nature

le volume

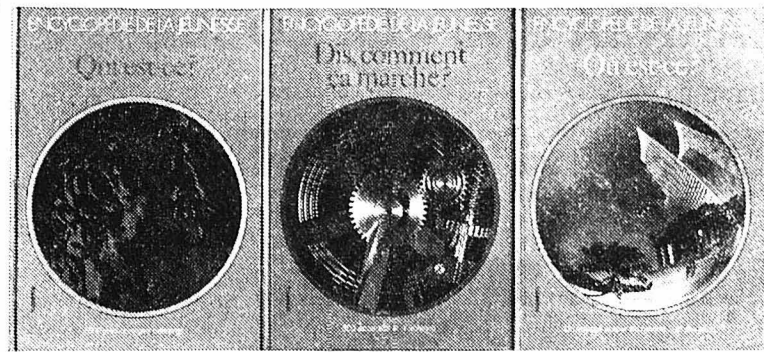


(au lieu de 18.80)

Encyclopédie de la jeunesse

7 titres au choix

le volume 16.30



dans nos rayons librairie, vous trouverez également un grand choix de : dictionnaires, les derniers best-sellers, livres de poche, Press-pocket, J'ai lu, Marabout, etc...

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

En vente dans les Marchés Migros et principaux libres-services

Pfister Meubles

Terreaux 7, Neuchâtel
téléphone 038-257914

ENTREE LIBRE



- Un étage de rideaux, textiles d'intérieur, tapis
- un étage discount
- un étage meubles rustiques
- un étage meubles «chics»
- annexe de studios

entièrement renové et agrandi
vous invite à visiter ses 5 étages
d'exposition

Au centre de la ville

Facilités d'accès grâce au

Parking gratuit

que nous offrons à tous
nos visiteurs (acheteurs ou non).
Demandez le **BON** à notre caisse.

P Parking du Seyon
Rue du Seyon 38 (3 min. à pied)

Heures d'ouverture: Lundi 13.30-18.30 h. Mardi à vendredi 8-12 h et 13.30-18.30 h. Samedi 8-17 h. ● Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

FW 21/1-79

MARKSA S.A. - LE LOCLE

CHERCHE :

SERRURIER-CONSTRUCTEUR

ou

MONTEUR SANITAIRE

personne polyvalente - âge idéal: 25 à 40 ans pour :

- Département air comprimé : installation de réseau d'air comprimé sur les chantiers à l'extérieur ; installation de compresseurs.
- Département réfrigération : formation assurée de monteur-frigoriste pour les appareils fabriqués en série et prototypes.

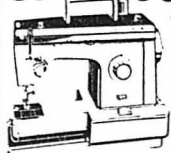
Nous offrons un travail indépendant avec des conditions d'engagement correspondant aux responsabilités du poste.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sont à adresser à :

MARKSA S. A.
37, avenue du Technicum
2400 LE LOCLE



Prix-défi:



**Singer 351
Zig-zag
à bras libre,
Fr.690.-**

seulement!

SINGER

La machine à coudre la plus vendue au monde.

Centre à coudre,
Place du Marché,
2300
La Chaux-de-Fonds,
(039) 23 35 36



TISSOT

Le Locle

Un poste de

chef d'atelier

est à repourvoir dans notre entreprise.

En tant que cadre, la personne que nous désirons engager aura la responsabilité d'un atelier comptant environ 20 personnes. Les problèmes qu'elle aura à résoudre sont liés au contrôle de l'habillement de la montre de même qu'à la gestion qui comprend le contrôle budgétaire, les ressources en matériel et la main-d'œuvre. Sa mission sera de garantir notre qualité en fonction de la politique, des critères de contrôle et des possibilités d'utilisation de l'habillement.

Nous demandons une formation de base dans le domaine de la boîte de montre sanctionnée par un CFC ou équivalente. De l'expérience dans le secteur du contrôle de même qu'en tant que chef d'atelier est un atout supplémentaire pour le candidat. Des notions d'anglais peuvent être utiles.

Nos conditions d'engagement sont à la hauteur de nos exigences.

Une discrétion absolue est garantie.

Prenez contact ou écrivez à la Direction du personnel de la Fabrique d'Horlogerie
Chs Tissot & Fils SA 2400 Le Locle Tél. 039 3411 31



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

Chemise pour enfant
coton 86-110

12.50-14.50

Petite robe en coton
80-110

9.80-11.50

Salopette
coton 80-110

12.50-14.50

Blouse d'entretien facile
86-110

9.80



EPA UNIP

DISCOUNT DU MARCHÉ

AF

Imbattable

Cuisinières
4 plaques
Gril + Tournebroche + Tiroir
+ Couvercle
+ Four auto-nettoyant

Notre prix
648.-

Reprise + facilité paiement

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes

REPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFFET, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆

Tandis que les clubs de football de ligue A seront au repos
**LA CHAUX-DE-FONDS RECEVRA ÉTOILE CAROUGE
ET BIENNE ATTENDRA GRANGES, À LA GURZELEN**

La semaine dernière, les deux clubs régionaux de ligue nationale B ont connu une journée « sans ». Bienna a été battu à Aarau par un net 3-0, tandis que les Chaux-de-Fonns revenaient bredouilles de Winterthour (1-2). Dans les deux cas, l'avantage du terrain a donc été décisif, mais ces pelouses sont réputées difficiles pour l'adversaire. Il n'y a donc que demi-mal. D'ailleurs, les deux formations battues auront l'occasion de prouver leur réelle valeur, ce week-end, car elles évolueront devant leur public.



L'entraîneur Katic : sur la touche ou sur le terrain, un homme qui sait ce qu'il veut. (photo AS)

Bienne face à Granges

Dans ce « derby », tout est possible, mais comme dit plus haut le match se déroule à La Gurzelen où l'on attend un succès des Biennois. Certes Granges entendra, à cette occasion, passer son adversaire au classement et surtout de récolter au moins un point précieux pour la suite de ce championnat. Les Soleurois ne sont actuellement qu'à deux points de Bellinzona et Etoile Carouge (avant-derniers). Si l'on sait que les Tessinois ont un match de retard, il est évident que l'enjeu est d'importance. De leur côté les Seelandais ne sont pas encore à l'abri d'une mauvaise surprise et ils feront l'impossible afin de « prendre leur distance » à l'occasion de ce match. Equipes probables :

GRANGES : Köhler ; Albanese ; Sbaraglia. Eberhard, Roetlisberger ; Schribertschnig, Châtelain, Scheller ; Lang (Baumann), Joss (Huser), Wirth.

BIENNE : Affolter ; Bachmann ; Jallouard, Weber, Gobet, Campiotti, Nussbaum, Grimm, Jaquet, Ciullo, Hurni, (Tschannen, Cuche, Heider, Kuffer).

On attend un succès des Chaux-de-Fonns

Si les supporters des Chaux-de-Fonns ont admis la défaite de

leur favori, à Winterthour, l'équipe ayant — si ce n'est la défense — fourni une bonne prestation, ils comprendraient mal un échec devant Etoile Carouge, avant-dernier du classement. Il ne faut toutefois pas « vendre la peau de l'ours »... car il s'agit d'un derby romand. Une rencontre où déjà les Stelliens genevois jouent leur avenir dans ce championnat de ligue nationale B.

C'est dire que si les hommes de l'entraîneur-joueur Katic ont les faveurs de la cote, ils ne devront en aucun cas sous-estimer leurs adversaires. Etoile Carouge tentera, à La Charrière, de confirmer sa performance de dimanche dernier (nul à Fribourg), afin de conserver une chance de se tirer d'affaire à la fin de cette saison.

Tâche toute différente pour les Chaux-de-Fonns qui, dans l'optique de la promotion, ne sauraient se permettre d'égarer le moindre point devant une équipe à leur portée. Un match où l'apport des supporters pourrait être décisif. La promotion est en vue et elle dépend de l'apport du public pour une bonne part.

Alors rendez-vous à La Charrière, dimanche à 15 heures, afin d'y « porter » le FC La Chaux-de-Fonds vers le succès attendu. Equipes probables :

ÉTOILE CAROUGE : Gurtner ; Pont ; Dedominici, Pettinelli, Weg-

mann ; Brodard, Conus, Mouny ; Kremer, Mattioli, Meier (Veuthey).

LA CHAUX-DE-FONDS : Bleiker ; Guélat ; Hofer, Mantoan, Mérillat ; Vuilleumier, Ripamonti, Morandi ; Ben Brahim, Berberat, Elsig (Katic, Claude).

Horaire des matchs

Voici l'horaire des rencontres du championnat suisse de football pour ce week-end, avec en lettres majuscules, nos favoris :

DEMAIN : 14 h. 30 : Young Fellows - BELLINZONE. — 16 h. 30 : BIENNE - Granges.

DIMANCHE : 14 h. 30 : FRIBOURG - LUCERNE, Kriens - VEVEY, LUGANO - Aarau, WETTINGEN - Berne. — 15 h. 00 : LA CHAUX-DE-FONDS - Etoile Carouge, WINTERTHOUR - Frauenfeld.

O.-A. TREIZE.



Une fois de plus, on attend beaucoup de Berberat. Sa puissance en attaque pourrait être décisive dans ce derby romand. (photo AS)

A.C.N.F.

Horaire des matchs de ce week-end

Ligue nationale B : FC La Chaux-de-Fonds - Etoile-Carouge, 15 h., dimanche.

Ire ligue : Le Locle - Stade nyonnais, 15 h., dimanche.

Interrégionaux A 2 : La Chaux-de-Fonds - Langenthal, 13 h., dimanche.

Interrégionaux B 1 : Geneveys-sur-Coffrane - NE Xamax, 15 h., samedi. La Chaux-de-Fonds - Durrenast, 16 h. 30, dimanche.

Interrégionaux C 1 : NE Xamax - Moutier, 15 h., dimanche.

Interrégionaux B 2 : Hauterive - Morat, 15 h., dimanche.

Interrégionaux C 2 : Le Parc - Comète, 15 h., dimanche. Le Locle - Ticino Le Locle, 15 h., samedi.

Ile ligue : Audax I - Superga I, Béroche I - Geneveys-sur-Coffrane I, 15 h. 15, dimanche. Saint-Blaise I - Saint-Imier I, 9 h. 45, dimanche. Marin I - Floria I, 15 h., dimanche. Bôle I - Hauterive I, 16 h., samedi. Serrières I - Le Locle II, 13 h. 15, dimanche.

IIIe ligue : Comète I - Centre portugais I, 14 h. 30, dimanche. Le Landeron I - Cornaux I, 14 h. 30, dimanche. NE Xamax II - Floria II, 16 h., samedi. Corcelles I - Le Parc I, 15 h. 15, dimanche. Lignières I - Fontainemelon I - Saint-Blaise II - Etoile I, 16 h., dimanche. Auvernier I - Les Brenets I, 9 h. 45, dimanche. Châtelard I - Couvet I, 14 h. 30, dimanche. Colombier I - Les Ponts I, 9 h. 45, dimanche. Cortailod I - Travers I, 15 h., samedi. Fleurier I - Marin II, 14 h. 30, dimanche. Deportivo I - La Sagne I, 15 h., dimanche.

Ive ligue : Bôle II - Châtelard II, 9 h. 45, dimanche. Corcelles II - Noiraigue I, 13 h. 15, dimanche. Comète II a - Colombier II b, 10 h., dimanche. Helvetia I b - Boudry II. Cressier I - Cortailod II, 10 h., dim. Gorgier I b -



La reprise sera totale, ce week-end, pour les séries inférieures. (photo AS)

Espagnol I a, 14 h. 30, dim. Hauterive II - Lignières II, 9 h. 45, dimanche. Auvernier II - Béroche II, 14 h. 30, dimanche. Blue-Stars I a - Les Ponts II, 9 h. 30, dimanche. Travers II - La Sagne II a, 14 h. 30, dimanche. Môtiers I - Fleurier II, 15 h., samedi. L'Areuse I a - Saint-Sulpice I, 14 h. 30, dimanche. Helvetia I a - Blue-Stars I b. Serrières II - Pal-Friul I, 10 h., dimanche. Coffrane I - Salento I, 14 h. 30, dimanche. L'Areuse I b - Comète II b, 10 h., dimanche. Fontainemelon II - Les Bois I a, 9 h. 45, dimanche. Le Parc II - Centre espagnol I, 9 h. 30, dimanche. Les Brenets II - Saint-Imier II, 15 h. 30, samedi. Dombresson I b - Sonvilier I a, 10 h., dimanche.

Juniors A : Béroche - Superga, 13 h. 30, dimanche. Marin - Le Locle, 15 h. 30, samedi. Cortailod - Auvernier, 14 h. 30, dimanche. Couvet - Saint-Imier, 15 h. 30, samedi. Saint-Blaise - Cornaux, 15 h., samedi. Serrières - Floria, 16 h. 15, samedi.

Juniors B : Comète - Ticino, 13 h. 30, samedi. Hauterive - Marin, 15 h., samedi. La Chaux-de-Fonds - Etoile, 13 h. 30, samedi. Béroche - Audax, 14 h., samedi. Saint-Blaise - Les Brenets, 14 h., dimanche. Fontainemelon - La Sagne, 15 h., samedi. Boudry - Fleurier, 16 h. 30, samedi. Le Landeron - Dombresson, 14 h., samedi. Corcelles - St-Imier, 14 h. 15, samedi. Serrières - Auvernier, 13 h., samedi.

Juniors C : NE Xamax I - Deportivo, 16 h., samedi. Serrières - Saint-Imier I, 14 h. 45, samedi. Cortailod - Fontainemelon I, 13 h. 30, samedi. Colombier - Saint-Imier II, 15 h. 30, samedi. NE Xamax II - La Chaux-de-Fonds, 14 h. 30, samedi. Geneveys-sur-Coffrane - Audax, 13 h. 30, samedi. Boudry I - Cressier, 15 h., samedi. Marin - Le Parc, 13 h. 15, samedi. Couvet - Les Ponts, 13 h. 45, samedi. Châtelard - Bôle, 14 h. 30, samedi. Boudry II - Béroche, 13 h. 30, samedi. Lignières - Fontainemelon II. Colombier - Corcelles, 14 h., samedi.

Vétérans : Boudry - La Chaux-de-Fonds, 20 h., ce soir. Fleurier - Ticino, 20 h., ce soir. Floria - Etoile, 14 h. 30, samedi. Superga - Le Locle, 14 h., samedi. Fontainemelon - Le Parc, 13 h. 30, samedi.

Juniors E : Boudry I - Fleurier, 10 h. 30, samedi. Hauterive - Le Locle I,

10 h., samedi. Marin - Saint-Imier, 10 h., samedi. Béroche - Etoile I. Cortailod I - Geneveys-sur-Coffrane II, 10 h. 30, samedi. NE Xamax I - Le Parc I, 10 h., samedi. Bôle - Ticino I, 10 h., samedi. Comète I - Le Locle II, 9 h. 30, samedi. Colombier - Superga I, 10 h., samedi. Châtelard I - Ticino II, 9 h. 30, samedi. Comète II - La Chaux-de-Fonds, 10 h. 30, samedi. NE Xamax II - Superga II, 10 h., samedi. Châtelard II - Etoile II, 10 h. 30, samedi. Cortailod II - Geneveys-sur-Coffrane I, 9 h. 30, samedi. Les Ponts - Le Parc II. Boudry II - Saint-Blaise, 9 h. 30, samedi. Gorgier - Cressier, 10 h., samedi. Cornaux - Le Landeron.

Sélection junior UFA : Suisse - Portugal à Fribourg de mercredi 28 mars 1979, à 16 h., au stade de Saint-Léonard.

Talents ligue nat. D : La Chaux-de-Fonds - Bumplitz, 15 h. 15, samedi.

Communiqué

Avertissements : Donzallaz Jean-Claude, Les Geneveys-sur-Coffrane I, jeu dur. Schmid Cl. André, Les Geneveys-sur-Coffrane I, jeu dur.

Un match officiel de suspension : Walthert Hubert, Audax I, jeu dur 4e avertissement.

Avis aux clubs : Le terrain du FC Etoile (Les Foulets) à La Chaux-de-Fonds est impraticable pour le 2e tour du championnat. Les clubs voudront bien se référer aux convocations du FC Etoile. Dès le 1er avril, les clubs qui ne donnent pas l'heure des matchs dans les délais à la FAN seront amendés.

Changement d'adresse : FC Gorgier : Cerisiers 1, par M. Lorenzetti, 2023 Gorgier. Arbitre : M. Mario Rebetez, rue du Jura 12, 2525 Le Landeron.

Tirage au sort de la Coupe neuchâtoise : Matches à jouer jusqu'au 20 mai 1979. Demi-finales : Superga I - gagnant Geneveys-sur-Coffrane - Cortailod ; Marin I - Floria I.

Retrait d'équipe, amende 100 fr. : FC Cornaux jun. A. Les matchs prévus pour cette équipe sont annulés. Les clubs sont priés de se référer au nouveau calendrier établi par le préposé.

Comité central.

**Samedi à la patinoire des Mélézes
Grand rendez-vous de la jeunesse chaux-de-fonnière**



C'est samedi à la patinoire des Mélézes que se dérouleront les finales du Tournoi des écoliers organisé par le HC La Chaux-de-Fonds et notamment par l'entraîneur canadien Stu Cruikshank. Quelque 150 gosses, âgés

entre 4 et 15 ans, répartis dans dix équipes au total y participeront. Chaque année, ces finales remportent un immense succès. Souhaitons que samedi, il en ira de même. A l'issue des différentes rencontres — il y en aura

passablement — les meilleures équipes ainsi que les joueurs les plus méritants et les plus assidus aux entraînements seront récompensés. Tous aux Mélézes donc samedi pour encourager la relève du hockey chaux-de-fonnier.

Maintenant gratis 1 flacon d'Ambra dans chaque Jumbo de Maga



Maga, inégalé pour laver toutes les couleurs de 30° à 60°. Avec Ambra, vaisselle étincelante!

SILVA STEINFELS

VOTRE SPECIALISTE

LA TV COULEUR ! MOINS CHÈRE QUE VOUS LE PENSEZ

Mediator Multinorm, 56 cm., seulement	2037.—
Grundig Pal-Secam, 56 cm., avec télécom.	2298.—
Philips Multinorme, 66 cm., seulement	2367.—
Médiator Pal-Secam, 66 cm., avec télécom.	2587.—

La TV couleur participe au bonheur.
Service après-vente - Facilité de paiement.

radio TV HI-FI *Frésard* Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

UNIP=AVANTAGE!

PINOT NOIR HONGROIS bouteille de 1 litre au lieu de 2.60 seulement	2.25 + dépôt
THOMY MAYONNAISE tube de 265 g. au lieu de 1.90 seulement	1.50
ROCO RAVIOLI boîte de 870 g. au lieu de 2.75 seulement	1.90
MAGGI KNOEPFLI paquet de 300 g. au lieu de 2.70 seulement	1.95
MARC DE DÔLE DU VALAIS "CLOCHARD" 41° bouteille de 7 dl. au lieu de 11.90 seulement	10.95
CRÈME DESSERT STALDEN sortes diverses boîte de 500 g. au lieu de 2.70 seulement	2.25
CHOCOLAT FRIGOR emballage, paquet de 337 g. au lieu de 11.60 seulement	8.50
FROMAGE TILSIT À LA CRÈME REFA gras 100 g. au lieu de 1.25 seulement	1.—
JAMBON À L'OS CUIT 100 g. au lieu de 1.95 seulement	1.50

EPA*UNIP
rayon-alimentation

OFFRES D'EMPLOIS

Nous disposons encore de places pour :

apprentis mécaniciens

Entrée: août 1979.

Durée de l'apprentissage: 4 ans.

Les jeunes gens intéressés voudront bien prendre contact téléphoniquement pour fixer un rendez-vous.

Tél. (039) 42 11 42, interne 209.

FAVRE & PERRET S.A.
Manufacture de boîtes de montres
104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

cherche pour remplacer le titulaire prenant sa retraite cette année

ACHEVEUR

très qualifié sur boîtes de montres en or pouvant assumer le poste d'

ASSISTANT DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Faire offres manuscrites ou téléphoner pour rendez-vous.

CABLES CORTAILLOD

désire engager

un chef monteur

qui sera responsable technique du service de montage (courant fort de préférence).

Responsabilités :

- Formation des monteurs de l'entreprise.
- Etablissement des offres.
- Préparation et contrôle des chantiers, essais terminaux.

Exigences :

- quelques années d'expérience dans travail similaire.
- Sens de l'organisation.
- Connaissance parfaite de l'allemand.

Faire offres écrites à Câbles Cortailod SA, 2016 Cortailod.

Nous cherchons

apprenti

vendeur (magasinier) pour le service des pièces de rechange.

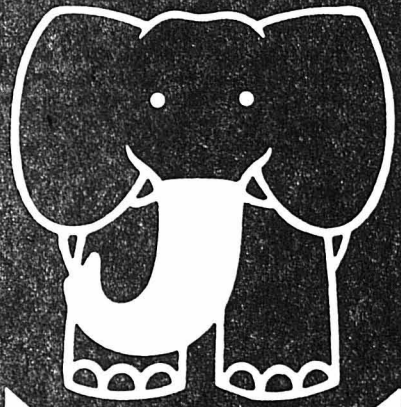
Se présenter ou faire offres au

SPORTING GARAGE - Carrosserie
J.-F. Stich
Crêtets 90 - Tél. (039) 23 18 23

Privé cherche à acheter

**maison
familiale**

à Saint-Imier ou environs.

Faire offres avec prix sous chiffre
93-31034 aux Annonces Suisses SA,
ASSA, 2610 Saint-Imier.**JUMBO****RENCONTRE
DE LUTTE
À JUMBO**SAMEDI 24 MARS dès 14 h. 30
dans notre halle d'entrée.
Rencontre intercantonale Jeu-
nesse de lutte libre Neuchâtel -
Soleure.A intermittence, démonstration
de lutte suisse par le Club de
La Chaux-de-Fonds.Une rencontre sportive à ne pas
manquer !**toujours
show!**Bar Sous-les-Pins
(café-restaurant de plage)
Yvonand, tél (024) 31 13 80
cherche**serveuse**pour la saison d'été.
Ouverture le 31 mars.**au printemps**

cherche

pour son rayon
d'ARTICLES MESSIEURS**VENDEUSE**ayant des connaissances dans
les articles textiles (chemise-
rie, bonneterie).Nombreux avantages so-
ciaux dont caisse de pension,
prime de fidélité, plan d'in-
térêt et rabais sur les
achats.Semaine de 5 jours par rota-
tions.Se présenter au bureau du
personnel ou téléphoner au
(039) 23 25 01.**Ce que des conseillers SBS
aimeraient vous dire:**Marco Poretti, caissier à la SBS Le Locle,
au nom de ses collègues.**«Un compte per-
sonnel permet d'épargner
plus aisément.»**

«Pour préciser: il est plus facile d'épargner avec un compte personnel et un ordre de paiement permanent. Le compte personnel représente en effet une excellente base pour l'épargne puisque le solde de votre salaire est déjà déposé à la banque. Un ordre de paiement permanent vous permet d'épargner méthodiquement, en virant régulièrement une somme déterminée sur un compte d'épargne-placement. L'opération s'effectue automatiquement aussi longtemps que vous ne modifiez pas vos instructions. J'en ai parlé récemment à une jeune fille qui vient d'entrer dans la vie professionnelle. Elle a admis qu'un ordre de paiement permanent facilite considérablement l'épargne.»

**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
BankvereinChaque succursale SBS est à votre service pour vous
conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez
aussi obtenir des brochures informatives, nous vous les
enverrons gratuitement à domicile.

Veuillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Compte personnel
(procuration, ordre permanent,
ordre de paiement, avance en
compte personnel, etc.) | <input type="checkbox"/> Chèques de voyage |
| <input type="checkbox"/> eurocheque* | <input type="checkbox"/> Livrets et comptes
d'épargne |
| <input type="checkbox"/> Service Bancomat*,
une prestation des
banques Suisses | <input type="checkbox"/> Obligations de caisse |
| | <input type="checkbox"/> Financement
de maisons familiales
et d'appartements |
| | <input type="checkbox"/> Prêt personnel
(Banque Finalba) |

*L'octroi de cette carte est soumise à certaines conditions.

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse
Place St-François 16, 1002 Lausanne

Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64

20

Mme/Mlle/M. _____

Prénom _____

Rue/No _____

No postal/Localité _____

Un partenaire sûr: SBS

WIRZ

Grand garage de la placeengage pour sa carrosserie, tout de
suite ou à convenir,**1 peintre
en voitures**

qualifié.

Faire offres sous chiffre UP 6106
avec prétentions de salaire au bu-
reau de L'Impartial.**Conciergerie**Un poste de concierge est à repourvoir
dans une entreprise industrielle de la
ville.

Entrée: fin juin 1979.

Faire offres sous chiffre BV 5983 au
bureau de L'Impartial.

Importante fabrique d'horlogerie du Tessin cherche

secrétaire

parlant français-allemand-anglais (exportations).

Très bonne ambiance de travail, vie de famille.

S'adresser à Fabrique d'horlogerie INTERQUARTZ
S. A., 6855 STABIO (Tessin), tél. (091) 47 26 62.

IMPACT-TV IMPACT-TV

Point de vue

Dix ans de collaboration entre cinéma et télévision en Suisse romande

Les téléspectateurs n'auront peut-être pas été nombreux à suivre jusqu'à la fin le débat organisé par Christian Defaye, pour « Spécial-cinéma » (mardi dernier) à l'occasion des vingt-cinq ans de la TV romande, pour une « sous-fête » des dix ans à peu près de collaboration entre cinéastes romands et TV. La discussion, ardue, assez intéressante pour les spécialistes, par là même trop spécialisée et par instants un peu « mystérieuse » pour le grand public, dura presque quatre-vingts minutes alors qu'elle était prévue pour soixante. Elle fut guidée, par la formule même qui consistait à demander à chacun de faire un petit exposé sur les problèmes en général et sur eux-mêmes en particulier. Une sorte de tension régnait parmi ce groupe de dix messieurs sérieusement quadra-quinquagénaires ; le cinéma vieillit.

Christian Defaye a découvert l'existence du livre de poche sur le cinéma suisse, signé Freddy Buache. Lui et certains auraient intérêt à le lire. Si l'objet du débat était « TV romande et cinéma », la discussion fit croire que tout ou presque partit du « groupe des cinq » dont les bases furent posées dès 1968. Dans cette collaboration entre Goretta, Lagrange, Roy, Soutter et Tanner avec la TV romande, il y eut en effet quelque chose d'essentiel pour deux, puis trois des cinq, la rencontre avec un public dans les salles, en Suisse et à l'étranger. Cette rencontre, avant eux, ne s'était faite que rarement, un peu pour Brandt avec « Quand nous étions petits enfants », un peu pour Jean-Louis Roy avec son trop méconnu « Inconnu de Shandigor » un peu aussi pour Champion, Reusser, Sandoz et Yersin avec « Quatre d'entre elles ». Seul Roy, admis dans le débat, put rappeler qu'il fit un film sans l'aide de la TV. Aucune mention à Brandt, ni à l'équipe de quatre d'entre elles si le nom de Yersin fut prononcé. Ce n'était pas un cours d'histoire, mais l'exposé de cas particuliers et une certaine autosatisfaction — légitime — d'acteurs efficaces et importantes.

Quand on se trouve à dix pour un débat d'une heure, il ne se passe pas grand chose. On sent apparaître quelques conflits vite calmés. Finalement, et c'est très suisse, tout le monde se met presque d'accord pour dire que ce qui fut fait fut bien fait, que les moyens sont nettement insuffisants, ce que chacun regrette sans pouvoir rien changer. Apparaissent tout de même quelques divergences, quand il s'agit de savoir si la TV a une sorte de devoir moral d'aide financière au cinéma ou s'il faut voir là un choix libre. M. Burger n'aime pas l'idée de devoir. Son collaborateur, M. Chenevière, l'accepte, parce qu'il pense que la fiction est aussi information importante sur l'imagination et la créativité dans ce pays.

Il y eut même un moment de stupeur même si C. Defaye ironisa quelque peu en disant avoir déjà entendu « ça » quelque part (dit par le directeur de la Gaumont, M. Toscan du Plantier). Yves Gasser, producteur, parla du « Hold-up » commis par la TV sur le cinéma. La situation peut se résumer comme suit : en France, cinq spectateurs sur cent, maintenant, voient des films dans les salles de cinéma, le solde les regarde sur petit écran. Parallèlement, cinq francs sur cent arrivent dans la production par la télévision, le solde par les salles. La télévision paie très modestement des films qui sont appréciés des téléspectateurs et les producteurs sont ravis de cette aumône qui amortit un peu les films ou augmente les bénéfices.

La TV romande dispose de trois à quatre cent mille francs chaque année pour des coproductions avec le cinéma, deux à trois pour cent de ses quinze millions pour faire les émissions. Ce n'est pas tellement mieux qu'en France. Fin (provisoire) de notre rubrique cinématographique.

Freddy LANDRY

INFORMATION RADIO Le Concert du vendredi

A l'affiche : une œuvrière et une interprète américaines Ce soir à 20 h.

Radio suisse romande 2 (MF + OM) A l'affiche du « Concert du vendredi », qui sera transmis ce soir en direct du Studio 1 de la Maison de la Radio à Lausanne, la pianiste et soliste américaine Carole Honigberg qu'accompagnera l'OCL bien sûr, placé sous la direction d'Arpad Gerecz.

Carole Honigberg, qui, depuis 1972, fait régulièrement des tournées en Europe est par son talent, une excellente porte-parole de la musique moderne.

Sélection de vendredi

TVR

20.25 - 21.55 Spectacle d'un soir : Thomas Guérin, retraité. Avec Charles Vanel, Anémone, Umberto Orsini.

Dans « La Vieille Dame indigne », il était question d'une grand-mère qui prenait la clé des champs. Ici, c'est un grand-père qui commet une escapade bien pardonnable : même une retraite dorée, choyée, est parfois las-sante. Et puis, il ne s'agit pas de n'importe quel grand-père, puisqu'il a les traits de Charles Vanel, le plus prestigieux vétéran du cinéma français ! A 86 ans, celui qui demeure inoubliable dans des rôles tels que « Le Ciel est à nous », de Grémillon, ou « Le Salaire de la Peur », de Clouzot, continue de donner le meilleur de lui-même. La télévision lui a permis d'effectuer une véritable « troisième » carrière, après le théâtre et le cinéma, aussi bien dans des feuilletons tels que « Les Thibault », que de grandes dramatiques comme « Le Père Goriot ».

Une occasion donc de voir à l'écran, une fois de plus, ce géant de l'écran dans un rôle particulièrement attachant et sensible, et qui lui a valu la « Nymphette d'Or » du Festival de Monte-Carlo il y a juste un mois !

Si vous avez manqué le début : Thomas Guérin était autrefois menuisier. Mais maintenant, il s'est retiré et coule des jours paisibles auprès de son fils et de sa belle-fille. Bien entouré, choyé, Thomas ne manque de rien ; il présente toutes



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h. 25, Spectacle d'un soir : Spécial Charles Vanel : Thomas Guérin, retraité. Avec Anémone dans le rôle de Manou. (Photo TV suisse)

les apparences d'un bonheur serein. Pourtant, un jour qu'il s'était rendu en ville pour toucher le montant de sa retraite, diverses circonstances l'emmènent à rencontrer des « gens du voyage », et notamment un clown, avec lequel il sympathise. Que se passe-t-il alors dans la tête du vieil homme ? On ne sait. Mais on le retrouve plus tard faisant de l'auto-stop vers le Midi avec une jeune fille...

TF 1

20.35 - 22.50 La Mouette de Anton Pavlovitch Tchekhov. Traduction de Elsa Triolet.

L'action se situe en Russie à la fin du XIXe siècle. Fils d'une célèbre comédienne, Constantin veut devenir un grand écrivain et conquérir la gloire. Il désire épouser Nina, une jeune voisine qu'il aime profondément.

Epris d'idéal, plein d'espoir, il tente de jouer sur un tréteau rustique une de ses œuvres.

Mais sa mère par ses interventions et ses propos fâcheux trouble si bien la représentation que le jeune auteur est réduit au mutisme. Cet échec détache définitivement Nina de Constantin.

La jeune fille qui, elle aussi, aspire à la gloire, part pour Moscou avec Trigorine, un homme de lettres à la mode.

Abandonnée par ce dernier, elle reste sourde aux déclarations et aux prières de Constantin...

A 2

23.05 - 0.40 Ciné-Club : « Rachel, Rachel ». Un film de Paul Newman.

Rachel Cameron est institutrice à Manawaka. Il y a quatorze ans déjà, à la mort de son père, elle a abandonné ses études et elle est revenue vivre auprès de sa mère, dans cette petite ville endormie des Etats-Unis.

Depuis, Rachel s'est laissé insensiblement dominer par la vieille dame exigeante. Son travail, d'autre part, ne la satisfait pas. Son monde se réduit aux amis veuves ou veufs de sa mère, au cynique directeur de l'école, à Calla Mackie, une amie qui a trouvé la vérité dans le mysticisme, et à des élèves qui chahutent en classe. Rachel a 35 ans. Elle se rend compte qu'elle est arrivée « au milieu de sa vie ». Elle est devenue une vieille fille. Qu'est-ce qui pourrait bouleverser son existence solitaire, vide et sans imprévu ?

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Jardin d'enfants: Au Pays du Ratamiaou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 Solidarité: Il faut savoir
- 17.45 Agenda
Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions, sélectionnés en Suisse romande.
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Actualités: Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Actualités: Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Film: Spectacle d'un soir Spécial Charles Vanel, Thomas Guérin, Reiraîté
- 21.55 Musique: Interprètes prestigieux
- 22.40 Film: Cinéma mort ou vif ?
- 23.50 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
- 17.10 TV-junior
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Im Wilden Western Série américaine
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 L'industrie suisse du textile Reportages
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Asphaltrennen
- 23.50 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les jeunes
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Heidi
- 19.35 Elections cantonales tessinoises
- 20.15 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.50 Reporter
- 21.50 Bette M'd'er spécial Spectacle musical
- 22.30 Prochainement au cinéma
- 22.45 Téléjournal

Les programmes des trois chaînes françaises peuvent subir encore les conséquences des grèves. Nous les donnons donc sous toutes réserves.

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Réponse à tout: Jeu
- 12.33 Midi première: variétés
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Vivre son âge
- 14.05 CNDP: Formation continue
- 17.00 CNDP: Formation continue
- 18.02 TF quatre
- 18.29 Série: 1, Rue Sésame
- 18.57 Feuilleton: L'Etang de la Breure (29)
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Récit: C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Théâtre: La Mouette
- 22.50 Interview: A bout portant: Jacques Fabbri
- 23.40 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.00 Quoi de neuf ?
- 12.15 Série: Les Compagnons de Jéhu
- 12.45 A 2 première édition
- 13.20 Page spéciale
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Feuilleton: Une Suédoise à Paris (17)
- 14.05 Aujourd'hui Madame
- 15.05 Feuilleton: Les Eygletière
- 16.00 Delta
- 17.25 Fenêtre sur... Les musiciens: Jimmy Gourley
- 17.55 Récré A 2: Jeunesse
- 18.35 C'est la vie: Actualités
- 18.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Variétés: Top club
- 20.00 Journal 3e édition
- 20.35 Série: Le Tourbillon des jours
- 21.40 Apostrophes: Livres et auteurs
- 22.55 Journal 4e édition
- 23.05 Ciné-Club: Rachel, Rachel
Un film de Paul Newman, avec Joanne Woodward, James Olson, Kate Harrington et Estelle Parsons.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
- 18.55 Scènes de la vie de province
- 19.10 Soir 3: Actualités
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Homme
Le Printemps des Peuples (6)
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Le nouveau vendredi
- 21.30 Portrait d'un inconnu célèbre: Claude Bernard
- 22.25 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 Visite du Roi de Suède en République fédérale
- 17.05 Scène 79
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die Katze auf dem heissen Blechdach
- 22.00 Plusminus
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Téléports
- 23.25 Le Chef
- 0.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 11.00 Pour les petits
- 16.00 Les jeunes et le trafic
- 16.45 Téléjournal
- 16.55 Piff
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Väter der Klamotte
- 18.40 Männer ohne Nerven
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Journal du soir
- 20.15 Gauner gegen Gauner
- 21.05 Show du Pepe-Lienhard-Band
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Aspects
- 23.05 Brannigan - Ein Mann aus Stahl
- 0.50 Téléjournal

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ? 12.15 La Tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Le Préau (15). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Vous avez la communication ! 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Radio-actifs. 20.05 Pourquoi pas ? 21.00 Les laissés-pour-compte. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads, informations en ro-

manche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Disque pour les malades. 16.05 Critique et satirique. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Musique champêtre. 21.30 Magazine culturel. 22.05-1.00 Express de nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.05 Elections cantonales : PST. 12.30 Actualités. 13.10 A brûle-pourpoint. 13.30 Orch. de musique légère. 14.05 Radioscolaire.

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.45 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La ronde des livres. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 La ronde des livres. 20.40 Festival international de dixieland, Dresde. 1977. 21.40 Nouveaux disques de musique légère. 22.05 Ici Broadway. 23.05-24.00 Nocturne musical.

SAMEDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Samedi-Infos. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.30 Le regard et la parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.20 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Radio-évasion. 9.05 La petite vadrouille. 9.20 Les ailes. 9.30 J'veux pas l'savoir. 11.05 Le kiosque à musique.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Loisirs en tête. J'ai même rencontré des gens heureux. 7.40 Le dictionnaire sonore. 7.45 Philatélie. 7.55 Infos-Loisirs. 8.00 Informations. 8.10 Nos patois. 8.20 Le journal de l'audio-visuel. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 11.00 Notes et bloc-notes.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.08 Magazine récréatif. 10.00 Loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare: Central Band of the Royal Air Force. 12.00 L'homme et le travail.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomatin. 11.50 Programmes du jour.

TIMEX
la montre-bracelet la plus vendue au monde.



1 an de garantie

Le cadeau idéal pour Pâques ou pour la Confirmation.

Montre «Quartz», fond acier.

Modèle messieurs:
Boîtier chromé ou plaqué,
étanche
75.-

Modèle dames:
Boîtier chromé
70.-

Montre «Quartz», LCD, chiffres digitales, fond acier, étanche.

Modèle messieurs:
12 fonctions, boîtier
chromé
100.-

Modèle dames:
7 fonctions, boîtier
chromé ou plaqué
80.-

A B M
Qualité à prix raisonnables!

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

52-A-7903

OFFRES D'EMPLOIS

PROVIDENTIA

En tant qu'assureur de personnes, nous offrons un service global pour la couverture des risques **DÉCÈS, INVALIDITÉ, MALADIE ET ACCIDENT.**

Nous cherchons, pour développer notre activité, des

conseillers indépendants

Nous offrons des possibilités exceptionnelles à des assureurs des branches «choses» désireux d'étendre leur champ d'activité.

Les possibilités de gain sont illimitées, aussi bien dans le domaine individuel que collectif.

Nous vous prions de prendre contact avec le soussigné.

2800 Delémont, rue Molière 13
066 22 55 79

520

Jean-Jacques Bourquin
agent général

III 2800 Delémont 2255.79

CAFÉ DU GAZ

CE SOIR

danse

avec Jean-Pierre et son accordéon
DEMAIN SOIR
Willy et Charly

Bungalows pour vacances au Tessin

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès Fr. 10.— par personne. Libre jusqu'au 14 juil. et depuis le 28 juil. S'adresser: Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.

À LOUER tout de suite ou date à convenir, rue de Biafond 18:

BEAUX STUDIOS

tout confort, WC-bain, cuisinière et frigo installés.

NON MEUBLÉ Fr. 254.—

SEMI-MEUBLÉ Fr. 310.50

Les prix ci-dessus s'entendent toutes charges comprises.

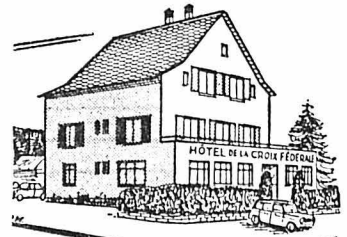
S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Location voitures et véhicules utilitaires

europcar

VOITURE
dès Fr. 32.— par jour
casco complet compris

Garage GOGNIAT
Tél. 039/22 29 76



Hôtel de la Croix-Fédérale

Le Crêt-du-Loche Tél. (039) 26 06 98

MENUS

servis à la salle à manger

Samedi 24 mars

FILETS DE PERCHE
FILETS MIGNON AUX CHAMPIGNONS
légumes, frites ou nouilles au beurre, salade.

Dimanche 25 mars

Mêmes menus que samedi +
RÔTI HONGROIS
avec garniture légumes et frites.

Toujours notre carte habituelle.

Famille W. Othenin

RENAN

Halle de gymnastique
SAMEDI 24 MARS 1979
dès 20 h. 15

Concert - Théâtre

organisé par
LES FEMMES PAYSANNES

Après le concert, soirée familiale
avec l'orchestre
THE MUSIC-BOYS

Entrée : Fr. 6.—, danse comprise.

SPORT-HÔTEL MONT-SOLEIL
vous propose son menu du jour à Fr. 14.—
et ses spécialités à la carte

Samedi soir: COUSCOUS Fr. 18.-

Se recommande: F. Picard
Tél. (039) 41 25 55

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Rennie
pour mieux digérer

Nicholas Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

Rennie agit vite dans l'estomac



abc centre de culture

Vendredi 23 et samedi 24 mars à 20 h. 30

JEAN-MARIE VIVIER

« Jean-Marie Vivier est aujourd'hui un des plus solides piliers de la chanson française, ses chansons charrient l'épaisseur de l'humanité ». (Ouest France)

Location dès mardi au café abc, tél. (039) 23 69 70. Prix habituel des places. Membres abc 50% de réduction.



Les Utilitaires et les LT:

Qualité VW. Un poids évident. Jusqu'à 1,9 tonne. Exigez une offre de nos diverses exécutions spéciales.

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police

Les dangers du brouillard et du verglas

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, président du Tribunal du Val-de-Ruz, juge extraordinaire, assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

Au début de février écoulé, dans la nuit, une collision s'est produite sur la route Couvet-Boveresse, non loin de la Piscine des Combes. Il régnait un épais brouillard et la chaussée était légèrement verglacée. Deux voitures en difficulté étaient arrêtées sur la chaussée, l'une d'elles en travers de la route. Elles n'étaient pas éclairées et aucun signal de panne n'avait été posé. J.-P. H. de Couvet au volant de sa voiture, se dirigeait en direction de Boveresse à faible allure. A un moment donné, il vit sur le bord du trottoir deux personnes qui lui faisaient signe de ralentir, ce qu'il fit. Bien que roulant à la vitesse d'un homme au pas, sa voiture dérappa et glissa sur le verglas, tamponnant une des voitures arrêtées. Un rapport de police fut dressé et un mandat d'amende de 50 fr. a été notifié à J.-P. H. pour perte de maîtrise de son véhicule. Ce dernier a fait opposition audit mandat, estimant ne pas avoir perdu la maîtrise de son véhicule et de ne pas être totalement responsable de l'accident.

Le tribunal ne retient pas la perte de maîtrise qui n'a pas été prouvée. Par contre le prévenu aurait dû user de plus de prudence en raison du brouillard et du verglas et adapter sa vitesse aux conditions du moment de façon à pouvoir s'arrêter sur la distance, dans le cas fort restreint, de sa visibilité. Pour cette raison J.-P. H. écope d'une amende de 40 fr. et 60 fr. de frais.

TOUJOURS LA DROGUE...

Pour avoir voulu passer en fraude cent grammes d'huile de haschisch dissimulés dans leur voiture, deux ressortissants français, L. F. et J.-P. R. se sont fait prendre par les gardes-frontières, en août dernier. Les deux prénommés furent arrêtés et remis aux autorités de police. Lors de leur inter-

rogatoire, les prévenus ont reconnu les faits. Ils espéraient vendre leur drogue en Suisse.

Pour leur défense, les prévenus expliquent qu'ils étaient sans travail et au chômage depuis plusieurs mois, et sans grande ressources. L'un d'eux, J.-P. R. eut l'occasion de conduire en automobile une connaissance au Maroc. Dans ce pays il trouva à acheter 200 grammes d'huile de haschisch, qu'il réussit à entrer clandestinement en France. Les deux prévenus ont revendu une partie de la drogue en France pour se faire quelque argent, et faisaient caisse commune.

C'est alors qu'ils pensèrent à trouver des amateurs en Suisse mais leur tentative échoua.

Prévenus d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, le Ministère public a requis contre chacun d'eux une peine de 3 mois d'emprisonnement; en outre, contre J.-P. R. la condamnation à payer une dévolution à l'Etat de 1600 fr. et contre L. F. une dévolution à l'Etat de 2400 fr.

Les deux prévenus étaient chacun défendu par une avocate. Dans leurs plaidoiries, elles ont fait état des bons renseignements obtenus en France sur les prénommés. Les faits étant reconnus, elles ont demandé une réduction de la peine requise, l'octroi du sursis, et contesté une dévolution à l'Etat, les prévenus n'ayant pas vendu de drogue en Suisse, par conséquent n'ont pas réalisé de gain dans ce pays.

Le tribunal a prononcé les peines suivantes: contre L. F. 40 jours d'emprisonnement, sous déduction de 18 jours de prison préventive, il devra verser à titre de dévolution à l'Etat un montant de 800 fr., les frais par 510 francs sont mis à sa charge. Le sursis lui est accordé pour une durée de 3 ans; contre J.-P. R. une peine de 50 jours d'emprisonnement, sous déduction de 18 jours de prison préventive, il devra lui aussi verser 800 fr. à titre de dévolution à l'Etat. Les frais par 520 fr. sont mis à sa charge. Il bénéficie du sursis pour un délai d'épreuve de 3 ans.

La drogue saisie a été confisquée et sera détruite. (ab)

A la Caisse Raiffeisen de Travers

Un nouveau local qui satisfait chacun

Cinquante et un membres sur 127 que compte la caisse Raiffeisen de Travers ont répondu présent à la 31e assemblée générale de cette institution.

Président du comité de direction, M. Georges-Aurèle Blaser, après les souhaits de bienvenue aux nombreux membres présents et invités, a prié l'assemblée de se lever pour rendre un dernier hommage à trois membres décédés au cours de l'année dernière: Mme Vve Charles Devenoges, M. Georges Currit et M. Jacques Lherbette.

Les scrutateurs étant désignés en la personne de MM. Albert Overney et Frédéric Kubler, il appartenait ensuite à M. Jean-Jacques Kirehhofer de donner lecture du dernier procès-verbal, rédigé par M. Willy Fivaz, malheureusement hospitalisé. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, il a été accepté avec remerciements à son auteur, auquel vont les meilleurs vœux de l'assemblée pour un prompt rétablissement.

Dans son rapport, le président du comité de direction a rappelé qu'une entreprise coopérative telle que la caisse Raiffeisen nécessite une bonne information sur la marche des affaires, information devant se faire dans les deux sens. L'orateur a ensuite fait part de différentes constatations touchant au domaine bancaire, en étroite relation avec la situation de l'économie nationale et mondiale, rappelant entre autres les effets de la conjoncture que subissent les exportations et le tourisme. La baisse des taux aura été une des principales caractéristiques de l'année dernière, entraînant la dénonciation par anticipation des obligations, pour en émettre de nouvelles à des taux inférieurs, lesquelles ont malgré tout connu une demande soutenue. Dans le cadre de la caisse Raiffeisen locale, l'événement marquant de l'année 1978 a été sans aucun doute l'aménagement du bureau ouvert à la rue du Temple. Le gérant et sa famille ne subissent plus les dérangements d'antan et la clientèle se sent d'autant plus à l'aise.

M. Blaser a conclu en adressant ses sincères remerciements au gérant et à son épouse, ainsi qu'aux membres des deux comités pour leur précieuse collaboration.

De son côté, M. Claude Jenni, a fait un tour d'horizon très fouillé de la situation économique. Il a également relevé la satisfaction de chacun quant à la création d'un bureau totalement indépendant de son appartement. Aménagé avec goût grâce à la compréhens-

sion des organes dirigeants, le local est accueillant et c'est en quelque sorte un « chez-soi » pour tout le monde.

COMPTES 1978

Mil neuf cent septante-huit peut être fois encore être qualifié de bonne année. Le compte de caisse fait ressortir un roulement de 7.134.901 fr. 61, représenté par 3.578.504 fr. 68 d'entrées et 3.556.596 fr. 93 de sorties.

Quant au compte d'exploitation, il laisse apparaître un montant de 159.242 fr. aux produits et 150.976 fr. 40 de charges. Après un versement de 5 pour cent d'intérêt aux parts sociales, le bénéfice net viré à la réserve se monte à 7433 fr. 60.

Si l'épargne est en augmentation de 226.000 fr., les obligations sont en régression de 10.000 francs. Au 31 décembre 1978, le bilan enregistre 2.349.045 fr. 93 d'épargne et 983.500 francs d'obligations; quant à la réserve, elle atteint 67.958 fr. 80 après affectation du bénéfice de l'exercice écoulé. Aux actifs, les prêts hypothécaires atteignent 2.856.631 fr. 15.

Dans ses conclusions, le gérant a encore signalé deux nouvelles installations récentes de la caisse Raiffeisen, à savoir: l'ouverture de comptes-salaires ainsi que la création d'un nouveau crédit, dit « de campagne ». Celui-ci intéresse tout spécialement les milieux agricoles; il consiste en l'ouverture d'un compte-courant sur lequel le titulaire peut bénéficier d'un certain crédit. Ce nouveau système offre une sécurité certaine aux usagers, lesquels peuvent traiter leurs affaires financières par l'intermédiaire de la banque, sans avoir trop de liquidités à domicile.

M. Fernand Jungen, président du comité de surveillance a rappelé les tâches dudit comité, lequel remplit son mandat en fonction des dispositions en vigueur et par le respect desquelles la sécurité des fonds est assurée.

C'est à l'unanimité que l'assemblée a approuvé le bilan au 31 décembre 1978, accusant 3.739.403 fr. 58, tout en donnant décharge aux organes responsables et en ratifiant le versement d'un intérêt de 5 pour cent aux parts sociales.

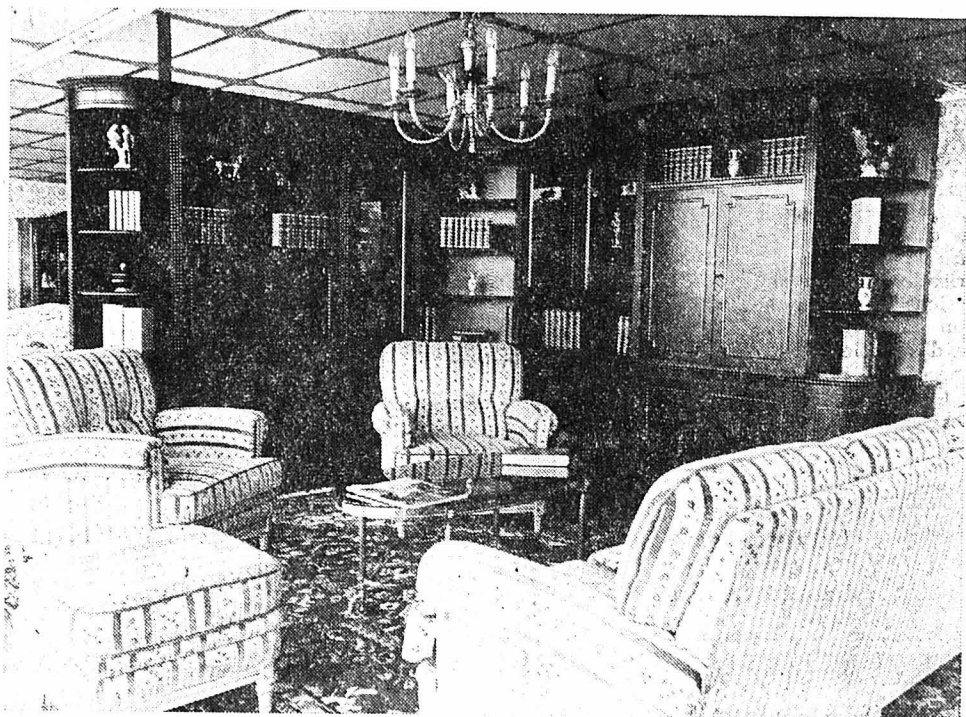
L'ordre du jour étant rapidement épuisé, les discussions financières et extra-financières se sont poursuivies à l'occasion de la collation servie à l'Hôtel de l'Ours. Le comité de direction en a profité pour annoncer encore que l'assemblée générale annuelle des comités de caisses Raiffeisen du canton se tiendra à Travers en novembre prochain. (ad)

Centre de l'habitation Bevaix

A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon

Directeur: Henri Piaget
Tél. (038) 46 13 93

Le meuble de style, classique ou rustique est affaire de connaisseur



MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE
TAPIS D'ORIENT - Rideaux - Lustrerie - Fer forgé - Artisanat

- 2000 m2 d'exposition
- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Ouvert chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Localité _____

A retourner à: Centre de l'habitation
Case postale 22, 2022 Bevaix

von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L. Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A vendre
SIMCA 1308 GT 1976,
43.000 km, expertisée mars 1979, prix à discuter.
Tél. (039) 41 13 08.

A vendre
Scirocco GTL
rouge, 1977, 30.000 km., radio. Prix à discuter. Tél. (039) 23 82 01, dès 20 heures.

aujourd'hui au
restaurant
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Vu le succès précédent, ce soir à nouveau
Filets de perche
au beurre
Pommes persillées **4.90**

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Assemblée de la paroisse réformée de Môtiers-Boveresse

Une meilleure sonorisation du temple est souhaitée

Dernièrement, à la salle de paroisse de la cure à Môtiers, s'est tenue l'assemblée générale de la paroisse, sous la présidence de M. Claude Vanderlinden, pasteur. Une quarantaine de paroissiens y assistait. L'assemblée a été ouverte par une courte méditation du pasteur Vanderlinden.

M. René Muller, secrétaire, a donné lecture du dernier procès-verbal fort complet, lequel a été adopté avec remerciements à son auteur. M. Armand Blaser, caissier a donné connaissance des comptes de l'exercice 1978 pour les deux fonds paroissiaux. Si les finances sont saines, le fonds de paroisse a été mis à contribution pour un montant important comme participation aux frais de rénovation du logement pastoral et de la chaufferie de l'immeuble de la cure. Les charges

et les allocations et subsides à diverses œuvres sont importants et les recettes courantes sont à peine suffisantes pour boucler sans déficit. Une vente de paroisse et diverses manifestations sont nécessaires pour la bonne marche des finances de la paroisse.

Les comptes vérifiés par Mmes F. Jaccard et C. Etienne ont été adoptés avec remerciements au caissier, lequel a sollicité son remplacement après vingt-neuf ans de tenue des comptes.

LA VIE DE LA PAROISSE EN BREF

Puis le pasteur C. Vanderlinden, en charge depuis août dernier, présente un bref exposé sur la vie de la paroisse. Il adressa d'abord des remerciements aux personnes dévouées qui se sont occupées de différentes char-

ges de la paroisse pendant l'absence d'un titulaire comme conducteur spirituel. La participation aux cultes, sauf à l'occasion des fêtes religieuses, représente une petite moyenne de 5 à 6 pour cent du nombre des paroissiens. Une expérience a été faite avec les cultes de famille. Une séance hebdomadaire de prières œcuméniques groupe un petit noyau de laïcs des deux confessions. Les rencontres des aînés sont bien fréquentées et se terminent par une copieuse collation. Des remerciements sont adressés aux personnes qui se dévouent pour l'organisation de ces rencontres et au fonds Mauler qui aide financièrement à couvrir les frais de ces séances.

La fête de Noël des enfants a connu un beau succès et la reprise d'une ancienne tradition, la remise d'un cornet à chaque participant a été très appréciée. Les cultes ont connu une belle affluence à Noël. L'enseignement religieux est donné à 36 enfants de différents degrés d'âge. L'école du dimanche groupe environ 15 à 20 enfants par village. Les monitrices sont vivement remerciées. Actuellement 11 catéchumènes font leur instruction religieuse. 13 enfants suivent le pré-catéchisme.

Il n'existe plus de groupe de jeunes qu'il s'agira de recréer si possible. La paroisse compte 355 foyers soit 809 personnes. On a enregistré en 1978-79 25 départs et 45 arrivées. Il a été procédé à 11 mariages, 3 baptêmes, et 10 services funèbres.

M. Vanderlinden donna encore quelques renseignements sur la situation financière de l'Eglise.

Il releva l'activité du chœur-mixte de la paroisse qui par ses chants embellit les cultes. Chacun est invité à renforcer les rangs de ces chanteurs.

M. E. Jeanrichard, vice-président du collège des anciens, dit le plaisir des paroissiens d'avoir à nouveau un conducteur spirituel et une cure ouverte à tous.

DIVERS

Dans les divers il fut question des visites pastorales, en particulier aux malades et personnes âgées. Le pasteur devrait être mis au courant des personnes malades et à visiter. Il fut fait allusion à la sonorisation du temple, beaucoup de paroissiens se plaignant d'avoir une audition imparfaite des sermons. Le collège des anciens a en principe admis la nécessité d'une sonorisation. Une étude sera faite tant sur le plan technique que financier. La nouvelle manière de faire concernant l'offrande en fin de culte, soit de passer le sachet dans les bancs, ne plaît pas à chacun, néanmoins, après discussion, ce mode de faire est confirmé. Les frais d'abonnement et de distribution du journal La Vie Protestante mensuelle, est assez lourde pour la paroisse, aussi sera-t-il demandé aux paroissiens une participation bénévole, qui pourra se faire au moyen d'une formule de BV encarté dans un prochain numéro.

Le président clos l'assemblée en donnant encore des renseignements sur le vote des 24 et 25 mars concernant le nouveau texte de la Constitution de l'EREN.

L'assemblée est suivie par la présentation d'un montage audio-visuel « Un chèque en blanc ». Puis elle se termina par une collation et un moment de fraternisation. (ab)

Carnet de deuil

NOIRAIGUE. — En la personne de M. Auguste Ducommun, décédé dans sa 98e année, le village a perdu son doyen. Agriculteur avisé, il exploita avec sa famille, jusqu'en 1944, la ferme et restaurant du Haut-de-la-Côte sur Noiraigue. Durant les mobilisations, la troupe logea souvent dans cette maison si hospitalière. A sa retraite, M. Ducommun se fixa au Val-de-Travers où habitent ses enfants. Très serviable, un brin malicieux, ce Neuchâtelois de vieille souche ne comptait que des amis. Le doyen des hommes est maintenant M. Armand Clerc, né en 1893, tandis que les femmes ont le privilège de compter en la personne de Mme Maria Fornasser une doyenne dans sa 101e année. (jy)

L'AMICALE DE LA CP FR CAR II/224

a le douloureux devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Marcel RICHARD

survenu mardi 20 mars 1979, dans sa 82e année.

L'incinération a lieu vendredi 23 mars, à 10 heures.

BIENNE • BIENNE • BIENNE

Au Conseil de ville

Bientôt un théâtre tout neuf?

Le Conseil de ville de Bienne réuni hier soir a accepté un crédit de 2,21 millions de francs, destiné à la rénovation et la transformation du Théâtre municipal. Au vote, l'arrêté communal y relatif a été adopté à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation populaire, les travaux pourront commencer au début du mois de juin, de telle sorte que la « première » théâtrale de la Saint-Sylvestre puisse avoir lieu dans le théâtre rénové.

Le Conseil municipal considère qu'il est urgent de procéder aux travaux d'assainissement, car pendant la haute conjonction, on a négligé les réparations et les travaux d'entretien courants, persuadé qu'on allait construire du neuf à un autre endroit. Aujourd'hui, les installations de chauffage et de ventilation sont dans un état jugé lamentable, les fauteuils sont vétustes, l'isolation thermique et acoustique est mauvaise, l'éclairage et les projecteurs sont presque hors d'usage, sans compter la façade et la toiture qui doivent être remises à neuf. Tous les accès doivent être améliorés, tandis qu'un ascenseur doit être installé au profit des invalides.

Le théâtre ouvert en 1842 a été aménagé dans un des plus célèbres édifices de la ville. Exploité à la limite des possibilités, il accueille bon an mal an 30.000 personnes qui assistent à 160,

voire 180 spectacles entre septembre et mai. Il permet en outre à la Société d'orchestre de Bienne d'y organiser 230 à 250 répétitions par an. Suite à ces travaux, les frais d'exploitation seront majorés de 6700 francs par an. (ats)

DISTRICT DE COURTELARY

CORGÉMONT

Concert annuel de la fanfare

C'est samedi que la Fanfare donnera son concert annuel à la Halle de gymnastique.

Depuis plusieurs mois, les musiciens sont à la tâche et ont préparé un programme riche et varié. La population ainsi que tous les auditeurs mélomanes se réjouissent d'entendre des productions musicales soigneusement mises au point par le jeune directeur M. Roland Krutli.

Comme il est de coutume, la Fanfare interprétera des œuvres classiques arrangées pour formations de cuivre (Brass Band) et bien sûr des airs modernes et populaires.

Au cours du concert, une distribution et une plaquette-souvenir seront remis à M. Hans Brechbühl, ancien directeur pour avoir dirigé la Fanfare durant 15 ans. (gl)

LA FERRIÈRE

Succès pour le Männerchor

Une fois de plus, ce sont des salles comblées qui applaudissent les productions chorales et théâtrales du Männerchor de La Ferrière, auquel le Landfrauen Verein prêtait son concours.

L'année dernière, M. Alfred Amstutz, Cerneux-Veusil, avait écrit pour la société une pièce de théâtre dont l'action se situait dans la région. Ce fut un tel succès que l'auteur eut l'excellente idée d'en présenter un deuxième volet dans une pièce en 5 actes intitulée « Fritz uf em Fürschteguet ». Le public, cette année de nouveau, fut enthousiasmé et il souhaite vivement... la suite au prochain concert! En attendant, le Männerchor doit donner une représentation supplémentaire le 31 mars prochain pour satisfaire ses amis qui n'ont pu trouver place lors des représentations précédentes. (lt)

mémento

La Main-Tendue: téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu : tél. 118.

Service technique : tél. 41 43 45 ; électricité, eau et gaz : 41 43 46.

Police cantonale : tél. 41 25 66.

Police municipale : tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.

Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

Hôpital : tél. 42 11 22.

Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance : tél. 42 11 22.

Aide familiale : tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).

A. A. (alcool. anon.) : 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu : No 118.

Police cantonale : tél. 44 14 27.

Préfecture : tél. 41 11 04.

Sœur visitante : tél. 44 11 68.

Médecins : Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

TRAMELAN

Cinéma : 20 h. 15, Astérix et Cléopâtre ; 23 h., One two two, 122, rue de Provence.

L'Impartial : Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.

Services techniques et permanence eau-électricité : tél. 97 41 30.

Police municipale : tél. 97 51 41 ; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Feu et police cantonale : tél. 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Médecins : Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 ; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Centre de puériculture : tél. 97 62 45.

Aide familiale : tél. 97 42 50.

Inf. visitante : tél. 97 68 78.



Pourquoi m'as-tu quitté si tôt ?

Monsieur Walter Bürki ;

Monsieur Arnold Sauterel, à Genève ;

Monsieur et Madame Michel Sauterel-Lacroix et leurs enfants Sandrine et Corinne, à Versoix ;

Madame et Monsieur Ernst Kumli-Bürki et famille, à Bienne ;

Madame et Monsieur Ernst Huber-Bürki, à Kriemberg ;

Madame et Monsieur Pierre Kohler-Bürki, à Maiefeld ;

Monsieur et Madame Adolf Bürki-Reist et famille, à Burgdorf ;

Monsieur et Madame Edouard Bürki-Betschen et famille, à Gwatt-Thun ;

Madame Martha Bürki ;

Monsieur et Madame Hermann Bürki-Weiss et famille, à Burgdorf ;

Les descendants de feu Ambroise Sauterel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Walter BÜRKI

née Raymonde SAUTEREL

leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mercredi, à l'âge de 45 ans, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 mars 1979.

L'incinération aura lieu samedi 24 mars.

Cérémonie au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : rue du Nord 56.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

VILLERET

Repose en paix chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman.

Sois heureuse, l'épreuve terminée, du triste mal tu ne souffriras plus.

Madame et Monsieur Michel Riva-Zenger et leurs enfants, à Saint-Imier ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Junod-Zenger, leurs enfants et petits-enfants, à Villeret et Genève ;

Monsieur et Madame Robert Bourquin-Eggenschwyler et leurs enfants, à Villeret ;

Mademoiselle Suzanne Bourquin, en France ;

Madame et Monsieur Hermann Mühlheim-Portmann, leurs enfants et petits-enfants, à Versoix ;

Madame Hélène Wenger-Portmann, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Italo Ghisoni-Portmann, à Rüti ;

Madame Marguerite Portmann-Bourquin, à Villeret ;

La famille de feu Alois Bourquin ;

La famille de feu Charles Zenger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Bertha BOURQUIN-ZENGER

née PORTMANN

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 81e année, des suites d'une longue maladie et cruelles souffrances, supportées avec une patience exemplaire et grand courage.

VILLERET, le 22 mars 1979.

L'incinération aura lieu le samedi 24 mars 1979, au crématoire de La Chaux-de-Fonds, à 10 heures.

Cérémonie de levée de corps, à 9 h. 15, à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier, où le corps repose et où une urne sera déposée.

Domicile mortuaire :

Ancienne Route 27.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONSIEUR FLORIAN MATILE, AGENT GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES NATIONALE SUISSE ET SES COLLABORATEURS

ont le chagrin de faire part du décès de

Dolorès

fille de Madame Anne Quenet, employée de l'Agence de La Chaux-de-Fonds

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. La Chaux-de-Fonds, le 21 mars 1979.

LE LOCLE

La famille de

Madame Lucie ROULET-JACOT

très émue par les témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

En Mauritanie

Epuration

► Suite de la 1re page

Les hommes éliminés du gouvernement sont le ministre de l'Intérieur, M. Jidou Ould Salek, considéré comme le dirigeant de la fraction pro-algérienne; le ministre des Finances Sid Ahmed Ould Bnejjara, le ministre des Transports Viyah Ould Mayouf et le ministre de la fonction publique Yehdih Ould Bredeleil.

Le commandant Salek, qui n'a aucune parenté avec le président, était considéré comme l'homme fort du régime. Il était membre du comité militaire de redressement national qui s'était emparé du pouvoir, le 10 juillet 1978, en accusant le président Mokhtar Ould Daddah de dissiper les richesses du pays dans la guerre avec le Polisario.

Le président Ould Daddah avait multiplié par dix le nombre de soldats mauritaniens pour mener la guerre contre le Polisario dont les combattants du désert, bien armés, cherchent à obtenir l'indépendance de l'ex-Sahara espagnol, annexé par la Mauritanie et le Maroc en février 1976. (ap)

Après un vibrant plaidoyer du général Weizman

La Knesset dit oui à la paix par 95 voix contre 18

► Suite de la 1re page

« Nous parlons tous de la paix et aucun d'entre nous ne l'a goûtée, nous sommes tous tournés vers la guerre, mais d'une certaine manière nous vivons dans la peur de l'inconnu ».

L'Egypte aussi a ses craintes, a-t-il poursuivi « je pense que les Egyptiens craignent que les Israéliens viennent leur apprendre comment faire pousser du coton ou construire des maisons. C'est un peuple fier et qui a le sens de la nation ».

Il a ensuite ajouté: « Pour moi qui ai pris part à presque toutes les guerres d'Israël, cet instant est un grand moment de ma vie ».

Une heure plus tard la Knesset donnait son feu vert.

Joie égyptienne

La décision des parlementaires israéliens a été immédiatement accueillie avec une immense joie du côté égyptien.

Le président Sadate l'a qualifiée de « merveilleuse ». Il a ajouté qu'il l'avait prévue il y a déjà trois mois,

« alors que tout le monde était hésitant, que tout était incertain ».

« Savez-vous pourquoi? J'ai un grand allié en Israël, sur lequel je compte: les mères israéliennes. Depuis ma visite, je savais que cela arriverait et lorsque tout le monde était pessimiste, je suis resté optimiste ».

A la Maison-Blanche, la décision de la Knesset a également provoqué des réactions de joie. Selon une déclaration diffusée aux premières heures de la matinée d'hier, au nom du président Jimmy Carter, « la voix de la paix qui s'est exprimée à la Knesset sera entendue dans le monde ».

On peut voir dans cette dernière phrase un appel discret aux autres pays arabes pour qu'ils se joignent aux négociations de l'après-traité sur les délicats problèmes de Jérusalem et de l'autonomie palestinienne.

Pour le président Sadate, le processus de paix doit progresser « pas à pas » car « le vrai processus de paix commencera après la signature. La signature n'en est pas le sommet. Ce n'en est que le début ».

Farouche opposition palestinienne

Mais pour les Palestiniens il n'est question ni de fin ni de début.

A Gaza, les dirigeants palestiniens, dont le maire de Gaza, M. Rachid Chawa, affirment que l'autonomie « devra être imposée... Israël peut faire ce qu'il veut par la force, nommer des gens, s'assurer la partici-

pation de quelques autres, mais ces gens n'auront aucun poids réel à Gaza ».

Quant à M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, il a affirmé mercredi à Alger que « l'ennemi commun, qui vise à assoier ses intérêts dans la région au détriment de la nation arabe, oublie qu'en plus de l'arme du pétrole, il existe une farouche détermination d'un peuple décidé à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale ».

Dans les capitales du monde arabe, de Riad à Bagdad, l'opposition au traité n'est guère moins farouche et les Egyptiens n'ignorent pas, même s'ils se réjouissent de la décision de la Knesset, que le traité risque de les isoler.

M. Boutros Ghali, ministre égyptien des Affaires étrangères, a présenté le traité israélo-égyptien devant une commission du Parlement égyptien. Il a affirmé devant les cent parlementaires présents que le traité fixait un calendrier pour la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un député de l'opposition, M. Ahmed Nasser, s'est alors levé, a dénoncé le traité et a affirmé qu'en « continuant nous nous isolons des Arabes dont nous faisons intégralement partie ».

Il a demandé en outre que le Parlement soit consulté avant le départ du président Sadate pour Washington. Mais les dirigeants du parti démocratique national, le premier parti du Parlement, ont indiqué qu'en vertu de la Constitution égyptienne, le Parlement examine la ratification une fois le traité signé. (ap)

Emissaires égyptiens en Cisjordanie

Le gouvernement égyptien envisage d'envoyer une délégation en Cisjordanie ainsi que dans la bande de Gaza, après la signature du traité de paix avec Israël, pour tenter de convaincre les Palestiniens de participer aux négociations sur leur accession à l'autonomie.

Une délégation égyptienne serait dépêchée sur place pour dissiper les craintes des Palestiniens à l'égard de ces négociations qui doivent s'ouvrir un mois après la signature du traité.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères M. Boutros Ghali, a dé-

claré pour sa part devant une commission parlementaire: « Nous entreprenons maintenant des contacts avec les organisations palestiniennes et les diverses tendances de la pensée palestinienne afin d'engager ce processus ».

D'après certaines sources, les contacts seraient engagés d'abord avec les représentants de l'OLP au Caire, où un bureau est demeuré ouvert en dépit des vives critiques lancées par le mouvement palestinien contre la politique du président Sadate.

(ap)

Pour le nouveau gouvernement italien

Un coup presque fatal

Le fragile gouvernement de coalition minoritaire mis sur pied par M. Andreotti a subi hier un coup qui risque d'être fatal pour son avenir: le parti socialiste a refusé de lui apporter son soutien parlementaire lors du vote de confiance prévu pour la semaine prochaine.

De nombreux observateurs sont maintenant d'avis que des élections anticipées ne pourront être évitées et qu'une consultation générale devra être organisée sans doute au mois de juin ou peut-être même plus tôt.

Après une crise qui a duré huit semaines, M. Andreotti a formé mardi un Cabinet dans lequel le parti démocrate-chrétien est associé à deux petites formations modérées, les républicains et les sociaux-démocrates. Le soutien tacite du parti socialiste, en l'absence de celui des communistes qui ont décidé de revenir dans l'opposition, était indispensable à la nouvelle équipe minoritaire pour lui permettre de survivre au vote de confiance.

Toutefois, le groupe parlementaire socialiste qui s'est réuni hier a décidé

de voter contre, ce qui devrait entraîner la chute du gouvernement.

M. Andreotti doit présenter le programme de son Cabinet dans des discours devant le Sénat et la Chambre des députés. Le vote de confiance interviendra après un bref débat.

Si le gouvernement est contraint de démissionner, le président Pertini n'aura sans doute d'autre solution que de dissoudre les Chambres et d'organiser des élections avec deux ans d'avance sur le calendrier. On estime cependant, à la lumière de récents sondages, qu'une telle consultation ne devrait pas apporter de modification sensible à l'actuelle répartition des forces. (ap)

En Grande-Bretagne Deux motions de censure

Mme Margaret Thatcher, chef du Parti conservateur britannique, a présenté, hier soir, une motion de censure aux Communes, après l'intervention du premier ministre, M. Callaghan, sur la « dévotion » (projet de régionalisation en Ecosse).

Cette motion de censure des conservateurs a été déposée après une rencontre, en début de soirée, avec les sept députés unionistes officiels d'Irlande du Nord.

Une motion de censure avait déjà été déposée, hier après-midi, par le Parti national écossais (SNP), mais elle ne pouvait être soumise au vote que si le parti conservateur s'y associait.

Si les conservateurs obtiennent la majorité lors du vote de censure, qui pourrait avoir lieu mercredi prochain, le gouvernement de M. Callaghan serait alors dans l'obligation de recourir à des élections générales anticipées, dès le 26 avril. (afp)

L'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas assassiné

► Suite de la 1re page

limousine tandis que le chauffeur, indemne, démarre en trombe et prend la direction de l'Hôpital Westeinde, situé à quelques centaines de mètres seulement de la résidence.

L'ambassadeur et son valet sont immédiatement admis en salle d'urgence mais ils succombent tous les deux moins de deux heures plus tard.

LES TUEURS S'EN VONT TRANQUILLEMENT

Dès leur forfait accompli, les deux tueurs partent tranquillement à pied dans la direction opposée et se perdent dans la foule qui vaque à ses occupations dans les petites rues du quartier.

Leur signalement est tout de suite diffusé par la police. L'un a les cheveux châtains clairs et porte un costume sombre sur une chemise blanche. L'autre a les cheveux bruns fri-

sés et porte un complet marron. Des policiers quadrillent tous les quartiers de la capitale et dressent des barrages à la périphérie mais sans succès.

L'EXPLICATION LA PLUS VRAISEMBLABLE

Pour la police de La Haye l'explication la plus vraisemblable de cet assassinat apparemment sans motif est qu'il est l'œuvre d'extrémistes de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) d'Irlande du Nord qui veulent le départ des Anglais de la province.

Agé de 58 ans, Sir Richard, père de trois enfants, était un diplomate de carrière après avoir été un officier de l'armée de terre. Il était ambassadeur à La Haye depuis juin 1977 après avoir été sous-secrétaire adjoint au Foreign Office. Expert des problèmes de défense, il avait également été en poste à Washington, La Havane, Santiago, Athènes, Pékin et Bruxelles. (reuter)

Au Nicaragua Prise d'otages

► Suite de la 1re page

L'un d'eux a précisé dans une conversation téléphonique avec un correspondant de l'Associated Press qu'ils appartiennent à un mouvement antigouvernemental, l'Organisation militaire du peuple, et réclament le droit d'asile politique au Venezuela ou à Panama. Ils ont demandé également que l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, participe aux négociations avec les autorités.

Dans le courant de la journée d'hier, ils ont libéré six de leurs otages.

La police et l'armée encerclent l'immeuble mais n'ont pas tenté jusqu'ici de donner l'assaut. (ap)

Près de Venise Explosion

Trois techniciens ont été tués hier à l'usine chimique Montedison de Porto Marghera, localité industrielle faisant face à Venise. Onze autres personnes au moins ont été brûlées ou intoxiquées, deux de manière critique.

Le récipient qui a explosé contenait 40 kg. d'acide fluorhydrique, utilisé dans la fabrication de matière plastique.

L'usine, où travaillaient 5500 personnes, a été évacuée.

Le Syndicat de l'industrie chimique a immédiatement lancé un ordre de grève dans les quatre entreprises Montedison de la région, occupant 9000 employés. Il accuse la Montedison de mépris de la sécurité des travailleurs. (reuter)

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

Farce parlementaire

Dans plusieurs démocraties occidentales, les parlementaires ont une fâcheuse tendance à faire fi de la volonté populaire, sitôt passée l'époque de la campagne électorale émaillée de vaines promesses.

S'appuyant sur une espèce de droit divin, dont l'origine est aussi équivoque que celle que vénéraient les rois de France, ils vont carrément à l'encontre des intérêts de ceux qu'ils sont censés représenter, en ne songeant qu'à leur bien propre.

En Allemagne de l'Ouest, cette regrettable tendance est particulièrement éclatante.

Sans insister sur les traitements princiers que s'allouent les élus du peuple à une époque où l'on réclame des sacrifices de la part des salariés, l'élection prochaine du président de la République a donné lieu à une lamentable manœuvre que la « Süddeutsche Zeitung » n'a pas hésité à qualifier de « farce ».

Le candidat qui s'imposait était l'actuel président, M. Walter Scheel, un libéral, qui, durant tout le temps où il a occupé ses hautes fonctions, a témoigné avant tout de vouloir servir son pays et ses concitoyens et qui a fait preuve de brillantes qualités dans cet exercice.

M. Scheel, sur la fin de son mandat, a peut-être eu le tort de ne pas dire carrément qu'il était candidat pour une nouvelle législature et il a trop insisté sur le fait qu'il désirait une majorité franche, alors que, dans les circonstances politiques actuelles, c'était une impossibilité technique, le président ouest-allemand étant élu par l'Assemblée fédérale (Bundestag et délégués des Länder), où les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux (CSU) possèdent la majorité absolue.

Mais, à l'évidence, ce sont là des erreurs tactiques minimes et nul ne doute que l'opinion publique allemande, en cas d'élection directe par le peuple, eût plébiscité M. Scheel.

Malheureusement, alors que deux douzaines de grands électeurs de la CDU étaient prêts à apporter leur appui — en plus des social-démocrates et des libéraux — à l'actuel président, les grands stratèges chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux, MM. Kohl et Strauss en tête, ont décidé qu'ils voulaient nommer

coûte que coûte un des leurs à la présidence et leur choix s'est porté sur M. Karl Carstens.

Si M. Carstens était un homme politique de haute volée, la décision serait peu critiquable. L'ennuyeux, c'est que chacun à peu près en Allemagne s'accorde pour lui contester cette qualité et qu'on l'accuse même ouvertement de fausse déposition devant une commission d'enquête parlementaire.

Pour un futur président, c'est une lourde hypothèque et il n'est dès lors pas étonnant qu'il se trouve de plus en plus d'Allemands pour réclamer l'élection du président de la République par le peuple.

Les parlementaires d'outre-Rhin, bien sûr, font la petite bouche et peignent le diable sur la muraille.

Mais aux Etats-Unis, la plus vieille démocratie réelle du monde, on a adopté ce système et il ne fonctionne pas trop mal, depuis bientôt deux siècles.

Willy BRANDT

L'ACTUALITE SUISSE

Procès Savro

Verdict aujourd'hui

On apprenait hier soir en Valais que la Cour du Tribunal d'arrondissement de Sion avait terminé ses délibérations dans l'affaire Savro. Le jugement est rédigé et déjà envoyé aux parties. Ce n'est cependant que dans la journée de vendredi que celles-ci en prendront connaissance et que le tribunal le communiquera à la presse. Rien n'a filtré pour l'instant au sujet de ce verdict attendu avec une réelle impatience tant en Valais qu'à l'extérieur du canton. (ats)

Aujourd'hui...

- Vous lirez en pages :
- 2 Grand concert au Locle
 - 3 La Chaux-de-Fonds: sauver le Manège
 - 5 Au Conseil général de La Brévine
 - 7 Assises de la Société neuchâtoise d'agriculture et de viticulture
 - 11 Nouveau directeur de la Clinique psychiatrique de Bellelay
 - 18 Football: Lausanne éliminé en Coupe de Suisse
 - 20 Programmes radio-TV
 - 23 Avant les JO de Lake Placid
 - 25 Le week-end sportif

Dans le Kurdistan iranien

Cessez-le-feu précaire

Malgré un cessez-le-feu conclu entre les Kurdes et l'armée iranienne, la situation restait tendue hier à Sanandaj, au Kurdistan iranien dont la population réclame l'autonomie.

Peu après la dispersion d'un meeting, des coups de feu ont été tirés à proximité de la garnison de la ville, sans que l'on puisse savoir qui était à l'origine de l'incident.

Aux termes de l'accord de cessez-le-feu conclu grâce à l'entremise de l'ayatollah Taleghani de Téhéran, l'armée a accepté de libérer dans les 24 heures 150 otages kurdes qu'elle détient dans la caserne assiégée de la ville. Les combats qui ont éclaté dimanche dernier ont déjà fait près de deux cents morts et des centaines de blessés.

Prévisions météorologiques

Le temps demeure variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux, parfois accompagnés de précipitations (limite des chutes de neige vers 700 mètres).

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,24.